

## VII<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau Daegu-Gyeongju 13 - 17 avril 2015



Kyoto - Japon - mars 2003 - 3<sup>ème</sup> FME



Mexico - Mexique - mars 2006 - 4<sup>ème</sup> FME



Istanbul - Turquie - mars 2009 - 5<sup>ème</sup> FME



Marseille - France - mars 2012 - 6<sup>ème</sup> FME

[www.riob.org](http://www.riob.org)

Le VII<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau se tiendra à Daegu-Gyeongju du 13 au 17 avril 2015, à l'invitation du Gouvernement Sud-Coréen et du Conseil Mondial de l'Eau.

**C'est un rendez-vous majeur à ne pas manquer !**

Le Réseau International des Organismes de Bassin - RIOB, qui a déjà participé activement aux 6 Forums précédents, appelle à la mobilisation de ses Membres et Observateurs pour venir y présenter leurs solutions, échanger et débattre pour développer et améliorer la gestion par bassin et la coopération transfrontalière dans le Monde.

Depuis les années 90, la gestion par bassin des fleuves, des lacs ou des aquifères a connu un développement rapide dans de nombreux pays, qui en font la base de leur législation nationale ou l'expérimentent dans des bassins pilotes.

La Directive-Cadre européenne sur l'Eau de 2000, par exemple, impose une gestion par Districts Hydrographiques nationaux ou internationaux aux 28 Etats-Membres et aux Pays candidats de l'Union Européenne.

La gestion des bassins des 276 fleuves et de centaines d'aquifères transfrontaliers est de plus en plus prise en compte au sein de Commissions, d'Autorités ou d'Organisations Internationales de Bassin, qui se créent ou se renforcent sur tous les continents.

**Des progrès importants ont été réalisés : la gestion par bassin ça marche, quand il y a une forte volonté de tous les acteurs !**

Le Forum de Daegu-Gyeongju sera l'occasion de faire le point de ces avancées et de présenter nos solutions pour surmonter les difficultés qui subsistent.

Le RIOB, conjointement avec l'OCDE, l'UNESCO et la CEE-ONU, s'implique plus particulièrement, en partenariat avec toutes les autres Organisations intéressées, dans **les thèmes du Forum traitant de l'adaptation aux effets du changement climatique, de la coopération pour réduire les conflits et améliorer la gestion des eaux transfrontalières, de la gouvernance, ainsi que de plusieurs précessus régionaux.**

**Nos idées progressent, mobilisons-nous pour faire connaître nos solutions en Corée du Sud en avril 2015 !**

## Déclaration de Fortaleza

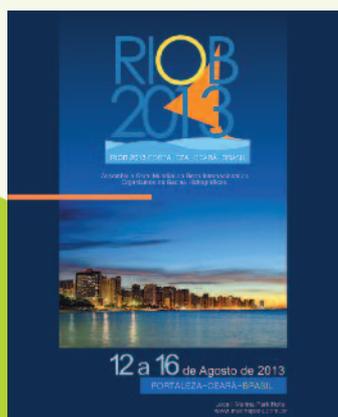


La 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Réseau International des Organismes de Bassin s'est tenue du 13 au 16 août 2013 à Fortaleza, au Brésil.

Elle a réuni 319 Délégués venus de 49 Pays.

Les travaux ont porté sur l'adaptation aux grands défis mondiaux, que sont la croissance de la population, l'accroissement de la demande alimentaire et énergétique, et les effets du changement climatique, qui ont été abordés à l'occasion de cinq tables rondes :

- la gestion de l'eau dans les nouveaux Objectifs du Développement Durable de l'ONU après 2015,
- l'adaptation aux effets du changement climatique et la prévention des phénomènes extrêmes d'inondations et de sécheresses,
- les cadres institutionnels d'intervention des Organismes de Bassin et la participation des pouvoirs locaux, des usagers et du public,
- la gestion des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers,
- le financement de la gestion de l'eau et des Organismes de Bassin.



La cérémonie d'ouverture © OIEau - C.Runel

**Des débats, il ressort que la Gestion Intégrée des Ressources en Eau par bassins, qu'ils soient locaux, nationaux ou transfrontaliers, s'impose partout dans le Monde.**

Les expériences de gestion intégrée de bassin, menées dans de très nombreux pays aujourd'hui et dont certaines ont plus de cinquante ans, montrent la pertinence de cette approche.

**L'Assemblée Générale a réaffirmé un certain nombre de conditions pour garantir le succès de la gestion par bassin :**

Il est indispensable de **développer des approches intégrant à la fois les eaux de surface, souterraines et côtières**, de rechercher des solutions transversales et intersectorielles, de réduire les pressions sur les ressources disponibles, de rétablir l'hydro-morphologie des cours d'eau et de protéger ou restaurer les écosystèmes aquatiques.

**Des systèmes intégrés d'information** doivent permettre de connaître les ressources et leurs usages, les pressions polluantes, les écosystèmes et leur fonctionnement, les risques et de suivre les évolutions.

La production et la mise à disposition d'informations et de données fiables sont primordiales pour permettre un **dialogue constructif entre partenaires**, faciliter les prises de décisions, et évaluer les résultats des politiques mises en œuvre.

Ces systèmes d'information doivent prendre en compte les données du changement climatique.

**Des Plans de Gestion de Bassin ou des Schémas Directeurs de Bassin**, établis en concertation avec tous les acteurs, doivent fixer les objectifs à atteindre à moyen et long terme, à travers la réalisation des Programmes de Mesures et d'investissements prioritaires pluriannuels successifs.

**Un financement durable de la gestion des ressources en eau et des organismes, qui en ont la charge, doit être garanti en investissement et en fonctionnement**, sur la base de l'application des principes "pollueur-payeur" et "utilisateur-payeur", en assurant toutes les péréquations nécessaires, tant géographiques qu'intersectorielles, en garantissant une solidarité entre toutes les catégories d'usagers et en combinant des taxes administratives nationales ou locales, une tarification des services collectifs et des redevances affectées aux objectifs fixés par concertation.

Aux côtés des Administrations Gouvernementales compétentes, il faut organiser une participation active à la prise des décisions des Autorités territoriales concernées, notamment des municipalités, des représentants des différentes catégories d'usagers et d'associations de protection de la nature ou porteuses d'intérêts collectifs.

**La création de Comités ou Conseils de Bassin apparaît comme le meilleur moyen d'assurer une réelle participation de tous les acteurs.**

Ces instances doivent être associées aux décisions concernant la politique de l'eau dans leur bassin, dans le cadre de procédures et d'un mandat définissant clairement leur rôle.

Elles permettent les passerelles intersectorielles favorisant l'échange d'informations et le dialogue entre tous les partenaires.

Leur création ou leur renforcement doit être une priorité pour les bailleurs de fonds.

**"Le PACTE mondial pour une meilleure gestion des bassins", initié par le RIOB en Mars 2012 et signé à ce jour par 128 organisations du Monde entier, repose sur ces principes.**

**"POUR UNE MEILLEURE GESTION DE BASSIN DANS LE MONDE"**

## L'adaptation aux effets des changements globaux et climatiques est une priorité mondiale et locale.

Les conséquences sociales, économiques et écologiques risquent d'être très importantes et nécessitent une mobilisation rapide pour **préparer les programmes d'adaptations indispensables au niveau de chaque bassin**, en considérant les eaux de surface et les eaux souterraines.

Cela concerne de nombreux secteurs comme l'hydroélectricité et le refroidissement des centrales thermiques et nucléaires, la production alimentaire avec l'irrigation, la pêche et l'aquaculture, l'urbanisation avec les besoins en eau potable et assainissement et le tourisme ou les transports fluviaux...

Le secteur de l'eau est l'un des plus directement concernés, par les modifications des cycles hydrologiques, et donc de la disponibilité spatiale et temporelle des ressources et ses incidences sur tous les usages.

**L'évaluation, selon divers scénarios, des conséquences hydrologiques des changements mondiaux doit être rapidement menée dans chaque bassin.**

Les efforts de recherche et de prospectives doivent être renforcés et accélérés afin de donner aux décideurs locaux sur le terrain les éléments indispensables pour concevoir les programmes adaptés et diversifiés nécessaires.

**Il faut préparer les générations futures**, en développant des outils d'éducation et de participation de la jeunesse, en s'appuyant notamment sur **les Parlements de la Jeunesse pour l'Eau**.

L'anticipation, la prise en compte de l'incertitude et la capacité à se projeter sur le long terme doivent être les nouveaux fondements des politiques de gestion de l'eau.

L'échange d'information sur les bonnes pratiques est essentiel : **la CEE-ONU et le RIOB ont lancé la création d'un réseau d'organismes de bassin pilotes œuvrant pour tester des mesures d'adaptation au changement climatique.**



**En ce qui concerne les inondations, la solidarité "amont-aval" doit être la base d'une gestion cohérente et coordonnée à l'échelle des bassins et sous-bassins versants, tant pour la prévention que pour la protection.** Cela vaut particulièrement pour les bassins transfrontaliers où il faut encourager la coopération entre les Etats riverains.

**La prévention contre les sécheresses doit être planifiée sur le long terme, et au niveau de chaque bassin, en résolvant les problèmes structurels qui se posent, afin d'en prévenir le mieux possible les effets et d'éviter la dégradation globale de la ressource en eau.**

Tous les usages sont concernés, et, tout particulièrement, l'utilisation de l'eau en agriculture qui doit être rationalisée au mieux.

Les pressions sur la ressource en eau obligent à emprunter de nouvelles voies telles que la mobilisation des eaux non-conventionnelles et la réutilisation des eaux usées épurées.

La mobilisation de nouvelles ressources et la création de nouvelles réserves s'avèrent nécessaires, mais il faut préalablement s'assurer que les demandes en eau ont été rationalisées et que les projets sont écologiquement acceptables et économiquement raisonnables.

Des approches "sans regret" doivent être suffisamment flexibles pour s'adapter aux situations très fluctuantes dans l'avenir.

**La coopération entre Pays riverains des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers doit être renforcée.**

Il est urgent que les accords, conventions ou traités de coopération existant soient élargis et renforcés.

Lorsqu'il n'existe pas encore d'accord, il est indispensable que les Pays riverains en établissent un et créent les instances communes nécessaires pour sa mise en application.

**La Convention d'Helsinki de 1992** sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, d'une part, et **la Convention des Nations Unies de 1997**, d'autre part, donnent un cadre pour améliorer la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau.

De son côté, **la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE)** propose une coopération régionale dans le domaine de l'eau en se fondant sur les principes d'une gestion intégrée par bassin.

Elle peut inspirer d'autres régions du Monde.

**Alors que la réflexion est aujourd'hui lancée sur la définition des Objectifs de Développement Durable post 2015 des Nations Unies, le RIOB considère fondamental d'inclure la gestion des ressources en eau dans les premières priorités**, tant cette ressource de plus en plus rare est indispensable au développement économique, social et environnemental.

Il entend se mobiliser pour les prochains grands événements mondiaux sur l'eau, notamment, pour le 7<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau, les Conférences Climat des Nations Unies et le 1<sup>er</sup> Forum International "Environnement et Organismes de Bassins", organisé en novembre 2014 par le PNUE à Bangkok.

**Les Organismes Membres du RIOB disposent d'une expérience et d'une expertise de plus en plus reconnues qu'ils souhaitent partager, disséminer et mettre à la disposition de tous les pays et institutions qui voudraient les suivre dans une approche efficace de la gestion par bassin.**

L'Assemblée Générale a remercié **l'Agence Nationale de l'Eau (ANA) et le Réseau Brésilien des Organismes de Bassin (REBOB)** pour leur remarquable accueil à Fortaleza.

Elle a félicité **l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS)** et ses deux Commissaires respectifs, leurs Excellences M.S. Ould Merzoug et K. Komara pour la façon magistrale dont ils ont assuré la Présidence Mondiale du RIOB depuis l'Assemblée Générale de Dakar en 2010.

**M. Lupercio Ziroldo Antonio, Président du REBOB, a été élu nouveau Président Mondial du RIOB, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra au Mexique en 2016.**



## Le mot du Président

Renforcer la coopération dans le domaine de l'eau



© OIEau - C. Runel

Nous devons, plus que jamais auparavant, lancer des ponts entre les Bassins, les Régions, les Etats et les Pays du Monde entier, dans la recherche de solutions pour la restauration et la préservation de nos ressources en eau.

Coopérer signifie unir nos efforts pour suivre le même chemin, intégrer et optimiser les résultats pour le bénéfice de tous.

**Par nature, l'eau a vocation à unir les peuples.**

Il y a trop d'endroits dans le Monde où les ressources en eau sont dégradées, les rivières sont mortes, les écosystèmes sont dévastés, les nappes souterraines sont polluées.

Dans le contexte mondial de grands changements globaux, la participation de la société tout entière dans le processus de gestion des ressources en eau est cruciale.

Ainsi, ce n'est que par l'échange des idées, l'approfondissement du débat et la participation toujours plus accrue des acteurs, que sera assurée une eau en quantité et de qualité suffisante dans nos bassins.

Et c'est là l'objectif principal du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), que j'ai l'honneur de présider pour trois ans.

Tous Organismes de Bassin confondus dans le Monde entier, nous sommes, directement et indirectement, plusieurs dizaines de milliers de personnes, dans le cadre notamment des Comités de Bassin, à discuter, débattre, créer, partager et décider de l'avenir de nos bassins, ainsi qu'à promouvoir des projets et des travaux, à planifier des objectifs, à favoriser des politiques publiques efficaces pour la conservation de nos ressources en eau.

**En ce sens, l'accès à l'information est la base du dialogue entre toutes les parties et de leur mobilisation.**

Le Réseau International des Organismes de Bassin soutient ce grand élan de participation quotidienne sur le terrain, pour la défense de nos rivières, lacs et aquifères.

**Nous allons partager nos idées, nos projets et nos solutions.**

**Nous intégrerons nos idéaux et notre vision dans les Objectifs du Développement Durable, toujours dans le sens d'une coopération efficace pour nos ressources en eau.**

**Lupercio Ziraldo Antonio**

Président du Réseau International des Organismes de Bassin  
Gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau



[www.riob.org](http://www.riob.org)

## Bilan d'activités 2010 - 2013

Une reconnaissance mondiale pour le RIOB



L'Assemblée Générale du RIOB a été l'occasion de dresser un bilan des activités du Réseau pendant les 3 dernières années, sous la **Présidence de l'OMVS (Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal) depuis 2010, dont le Haut-Commissaire est aujourd'hui M. Kabiné Komara**, qui a présidé les sessions statutaires à Fortaleza.

**L'Assemblée Générale s'est félicitée des succès obtenus par le RIOB, en particulier dans le cadre de son Programme d'Actions Pluriannuel.**

L'Assemblée s'est réjouie du succès indéniable de :

- "La Lettre du RIOB" (27.000 destinataires),
- "La Lettre Electronique du Réseau" (28.000 abonnés),
- du site Internet [www.riob.org](http://www.riob.org), qui a accueilli 1.150.000 visiteurs sur les 12 derniers mois.

L'Assemblée a souligné le grand intérêt de la collection des "Manuels de la Gestion de Bassin", déjà traduite en de nombreuses langues. Deux nouveaux ouvrages sont prévus en 2014 et 2015, l'un sur l'adaptation aux effets du changement climatique et l'autre sur la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques dans les bassins.

L'Assemblée a rappelé le succès du "Pacte Mondial pour une meilleure gestion de bassin", présenté lors du Forum de Marseille et d'ores et déjà signé par 128 Organisations concernées du Monde entier.

L'Assemblée a souhaité que de nouvelles initiatives soient prises en matière de formation des cadres et techniciens des Organismes de Bassin. A cet effet, "l'Académie du RIOB", lancée en 2010 pour organiser des formations à destination des Organismes de Bassin ou de leurs partenaires, sera renforcée.

L'Assemblée a enfin souhaité que le RIOB poursuive les réflexions engagées depuis les Forums Mondiaux de l'Eau de La Haye, de Kyoto, de Mexico, d'Istanbul et de Marseille pour proposer sa "vision" sur l'évolution de la gestion de l'eau dans les prochaines années, et ses propositions pour passer à l'action concrète sur le terrain dans la perspective du VII<sup>ème</sup> Forum de Daegu en Corée du Sud en avril 2015.

[www.riob.org](http://www.riob.org)



MM. Kabiné Komara et Lupercio Ziraldo Antonio © OIEau - C. Runel



### Initiative sur la Gouvernance de l'Eau



1<sup>ère</sup> réunion de l'Initiative de l'OCDE Paris - 27 - 28 mars 2013

Lancée à l'occasion du 6<sup>ème</sup> Forum de l'Eau de Marseille en mars 2012, l'Initiative de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau (WGI) réunit des représentants de Gouvernements nationaux, d'Autorités régionales, locales et de bassin, du secteur privé, d'ONG, des prestataires de services, de régulateurs, d'organisations internationales, de bailleurs de fonds, d'experts indépendants.

Il est en particulier important d'impliquer des acteurs extérieurs à la communauté de l'eau : l'Initiative associe ainsi des représentants des secteurs énergétique ou agricole, des Parlementaires et Elus, des médias, des associations de consommateurs, des syndicats, des entreprises privées et de la société civile.

Au total, 25 Pays participent.

L'Initiative est développée en partenariat avec Suez Environnement, l'ASTEE, le Réseau International des Organismes de Bassin, l'Office International de l'Eau, l'UNESCO, "Water Integrity Network", "Stockholm International Water Institute" et "Transparency International", qui assurent l'animation des quatre Groupes de Travail.

En particulier, le **Groupe de Travail N°3 sur la gouvernance de bassin est animé conjointement par le RIOB et l'UNESCO (ISARM)**. Il aura à proposer les meilleures pratiques institutionnelles de gestion des bassins nationaux ou transfrontaliers des fleuves, des lacs et des aquifères et, également, des indicateurs de performance pour en évaluer la mise en œuvre pratique sur le terrain.

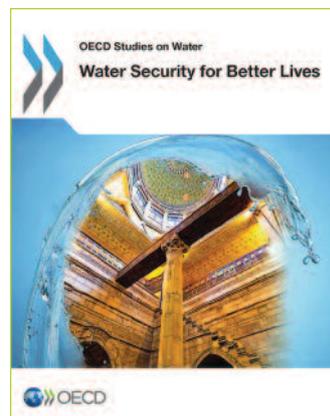
Les participants ont mentionné le besoin de partager la connaissance, encourager l'apprentissage par les pairs (peer-learning) et permettre le benchmarking.

**Delphine Clavreul**  
Programme sur la gouvernance de l'eau  
Division des Politiques Régionales  
de Développement  
[Delphine.CLAVREUL@oecd.org](mailto:Delphine.CLAVREUL@oecd.org)

[www.oecd.org](http://www.oecd.org)



### Une vie meilleure passe par la sécurité pour l'eau



Selon l'OCDE, d'ici 2050, la population mondiale devrait atteindre 9 milliards d'habitants, dont 40 % vivront dans des régions soumises à un stress hydrique prononcé.

Près de 20 % de cette population pourrait être victime d'inondations, et la valeur économique des actifs menacés par ces inondations atteint environ 35.000 milliards d'euros. L'approvisionnement en eau pourrait quant à lui connaître de plus en plus de pénuries.

Dans une nouvelle publication, "**Water Security for Better Lives**", l'OCDE examine les questions critiques entourant la sécurité de l'eau (pénurie, excès, qualité insuffisante, résilience

des systèmes d'eau douce), justifiant d'une approche fondée sur les risques et la gestion des arbitrages entre l'eau et les autres politiques (sectorielles et environnementales).

La publication fournit des analyses et des orientations sur l'utilisation des instruments fondés sur le marché et les liens complexes qui existent entre la sécurité de l'eau et d'autres objectifs, tels que les sécurités alimentaires et énergétiques, l'atténuation du changement climatique...

Ce rapport établit un processus en trois étapes pour connaître, cibler et gérer les risques liés à l'eau : évaluation des risques, évaluation de la tolérance, acceptabilité des risques et l'étalonnage des réponses appropriées. Il préconise pour les Gouvernements d'accélérer leurs mesures visant à améliorer l'efficacité des systèmes de gestion de l'eau et à réduire les répercussions de l'augmentation de la demande mondiale ainsi que des pénuries et des inondations provoquées par le changement climatique.

[www.oecd.org](http://www.oecd.org)

### 3<sup>ème</sup> Forum International de l'Eau d'Istanbul



L'édition 2014 du Forum International de l'Eau d'Istanbul visait, du 27 au 29 mai, à apporter des contributions au prochain 7<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau, qui se tiendra à Daegu (Corée) en avril 2015.

La gestion et la distribution équitable des ressources en eau est une question de plus en plus cruciale. Le droit international vient à la rescousse pour prévenir ou résoudre pacifiquement les conflits liés à l'eau.

Cependant, les principes généraux pour rendre équitables les allocations et les critères retenus pour évaluer significativement les dommages, sont souvent vagues et ont besoin d'être précisés.

Cette 3<sup>ème</sup> édition du Forum d'Istanbul avait donc pour thème : "Réglementation et sécurité pour l'eau : évaluation des risques et des défis, opportunités à saisir".

[www.iusf.org.tr](http://www.iusf.org.tr)





### Atelier mondial sur les Commissions de Bassin



Second atelier - Genève - 9 - 10 avril 2014

Dans le cadre du programme de travail 2013-2015, les Parties à la Convention Eau des Nations Unies (1992) sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux, ont prévu d'organiser deux ateliers pour **promouvoir les échanges d'expériences et les bonnes pratiques entre les organismes communs de coopération transfrontalière du Monde entier**, afin d'en tirer les leçons et des recommandations.

**Le premier de ces ateliers s'est tenu à Genève les 23 et 24 septembre 2013.**

Il a été organisé, sous la direction des Gouvernements allemand et finlandais, en partenariat avec la CEE-ONU, le RIOB, l'UNESCO, le FEM, IW:LEARN, le GWP, l'ICPDR et le PNUE.

**Plus de 120 participants ont pu échanger sur de bonnes pratiques dans les domaines juridiques et institutionnels.**

La Commission Internationale pour la Protection du Rhin a montré l'évolution et l'accroissement progressif de la coopération dans le bassin.

La Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha a décrit le passage d'un organisme chargé de la navigation à une commission de gestion intégrée des ressources en eau.

L'Autorité Binationale du Lac Titicaca a partagé son expérience sur la mise en œuvre d'un Schéma Directeur d'utilisation des ressources du Lac.

La Commission du Mékong a présenté son expérience sur les réformes organisationnelles.

La Commission Internationale pour la Protection du Danube a décrit ses règles et pratiques relatives à la participation des acteurs.

La Commission Internationale de la Sava a exposé ses règles internes de fonctionnement.

Le débat a également souligné les récents succès dans l'établissement de nouveaux accords et la création d'organismes communs, en particulier la conclusion de l'accord sur une vision stratégique commune pour la gestion durable du Bassin du Fleuve Drin.

L'expérience de la mise en place de la Commission du Zambèze et le rôle du Protocole révisé sur les cours d'eau partagés de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC) ont été également présentés.

**Le second atelier, qui s'est tenu les 9 et 10 avril 2014, s'est concentré sur les aspects techniques de la coopération dans le cadre d'organismes communs.**

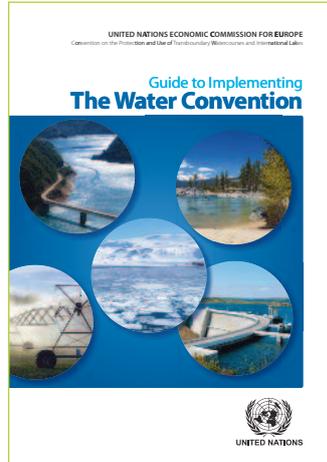
**Iulia Trombitcaia**

Secrétaire de la Convention sur l'Eau - CEE-ONU  
[Iulia.Trombitcaia@unece.org](mailto:Iulia.Trombitcaia@unece.org)

**Plus d'informations sur la réunion :**

[www.unece.org/env/water/workshop\\_joint\\_bodies\\_2013.html](http://www.unece.org/env/water/workshop_joint_bodies_2013.html)

### Un guide pour la mise en œuvre de la Convention CEE-ONU sur l'eau



**La Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux (Convention sur l'Eau) a été adoptée en 1992 et est entrée en vigueur en 1996.**

Elle rassemble presque tous les pays partageant des eaux transfrontalières en Europe. Elle a été ouverte à la ratification de tous les Etats-Membres des Nations Unies.

Elle sert d'instrument pour renforcer la coopération internationale et les mesures nationales prises pour assurer une gestion écologiquement rationnelle et la protection des eaux de surface et des eaux souterraines transfrontalières.

**Elle fournit une plate-forme inter-gouvernementale pour suivre le développement et la promotion de la coopération transfrontalière.**

Ce Guide de mise en œuvre expose les dispositions de la Convention, fournit des explications sur les aspects juridiques, procéduraux, administratifs, techniques et pratiques pour sa mise en œuvre appropriée.

Il vise à renforcer la compréhension de la Convention entre les Parties actuelles et à venir, les partenaires internationaux, les Organisations Non Gouvernementales et le milieu universitaire.

**Téléchargement :**

[www.unece.org/index.php?id=33657](http://www.unece.org/index.php?id=33657)

### Une population mondiale estimée à 9,6 milliards en 2050 et 11 milliards en 2100

**L'ONU a publié de nouvelles perspectives d'évolution de la population mondiale.**

Selon ce document, la population mondiale actuelle de 7,2 milliards devrait augmenter de près d'un milliard de personnes au cours des douze prochaines années, pour atteindre 8,1 milliards en 2025 et 9,6 milliards en 2050.

Elle pourrait atteindre 11 milliards d'habitants à la fin du siècle.

Les régions en développement enregistreront la plus grande augmentation de population en passant de 5,9 milliards en 2013 à 8,2 milliards en 2050.

Sur la même période, la population des régions développées restera, quant à elle, inchangée à environ 1,3 milliard de personnes.

Selon ce rapport, la croissance devrait être la plus rapide dans les 49 pays les moins développés, où la population pourrait doubler, passant d'environ de 900 millions d'habitants en 2013 à 1,8 milliard en 2050.

Les nouvelles projections apportent également des éclairages intéressants au niveau des pays : ainsi, l'Inde devrait dépasser la Chine autour de 2028, date à laquelle les deux Pays auront des populations de l'ordre de 1,45 milliard d'habitants.

**Plus de renseignements :**

[www.unfpa.org](http://www.unfpa.org)

## Adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers

Recueil des bonnes pratiques et retours d'expériences



Le changement climatique, dont les derniers rapports du GIEC confirment encore, si nécessaire, la réalité, aura d'importants effets sur les ressources en eau de surface et souterraine et les milieux aquatiques, et au-delà, sur un grand nombre d'activités liées à l'eau, telles que l'agriculture, la production énergétique, la navigation, par exemple.

L'adaptation est nécessaire et elle concerne très directement la gestion des bassins nationaux et transfrontaliers.

**Lors du dernier Forum Mondial de l'Eau de Marseille en 2012, il a été proposé de favoriser l'échange des expériences acquises par les Organismes de Bassin dans l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique et dans la préparation de plans d'actions avec cette finalité.**

Le RIOB et la CEE-ONU sont convenus de joindre leurs efforts pour travailler ensemble sur cette question cruciale.

**Une plate-forme des Organismes de Bassin, impliqués dans la problématique de l'adaptation au changement climatique, est créée en 2013, en incluant 8 bassins pilotes européens et une dizaine de bassins transfrontaliers d'autres régions du Monde.**

Le RIOB et la CEE-ONU se sont également engagés à élaborer un recueil, illustré par de nombreuses études de cas, destiné à donner des recommandations sur les actions à mener pour adapter la gestion du bassin aux effets du changement climatique, sur la base des expériences concrètes collectées dans les bassins.

L'objectif est une présentation du recueil, édité en anglais et en français, lors du prochain Forum Mondial de l'Eau en Corée du Sud, en avril 2015. Une version numérique sera également disponible.

Outres les Organismes de Bassin, de nombreuses organisations participent à la production de cet ouvrage : UICN, AGWA, GWP, OMM, ...

Cette publication complétera les deux Manuels déjà paru en mars 2009, sur la "Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères" et en mars 2012, sur la "Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans les bassins transfrontaliers", ainsi que la publication de la CEE-ONU sur "les lignes directrices sur l'eau et l'adaptation au changement climatique".

**Daniel Valensuela**

Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)

[d.valensuela@oieau.fr](mailto:d.valensuela@oieau.fr)

**Sonja Koepfel**

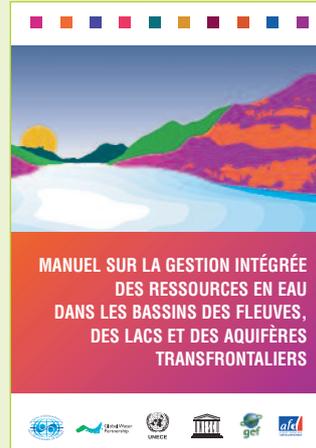
CEE-ONU

[Sonja.koepfel@unece.org](mailto:Sonja.koepfel@unece.org)

[www.riob.org](http://www.riob.org)

## Manuel de la Gestion Intégrée des Bassins Transfrontaliers

Le Manuel désormais disponible en plusieurs langues



**Ce Manuel a été publié lors du Forum Mondial de l'Eau de Marseille en mars 2012 par le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) et ses partenaires.**

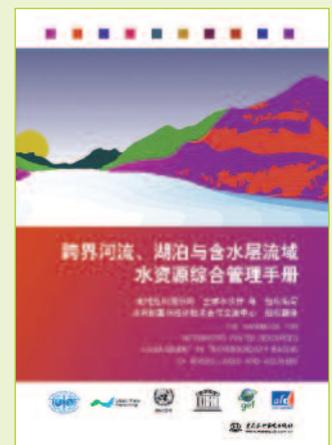
Il s'adresse aux représentants des Gouvernements des pays riverains de bassins transfrontaliers et aux gestionnaires qui doivent prendre des décisions liées au partage et à la gestion de la ressource, ainsi que plus généralement à l'ensemble des usagers de l'eau, dans le contexte particulier des eaux transfrontalières.



Édité originellement en français et anglais, ce Manuel a fait l'objet de plusieurs traductions depuis sa parution, avec des versions espagnole, russe, chinoise et arabe, contribuant ainsi à diffuser les bonnes pratiques à travers le Monde.

**Les différentes versions sont téléchargeables sur le site web du RIOB :**

[www.riob.org](http://www.riob.org)



# Actualités internationales

## Francophonie



## Animation du portail "Eau" de Méditerranée



Durant l'été 2011, un protocole d'accord avait été signé entre l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), et l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB, afin de collaborer à l'animation du portail "Eau" de Méditerranée.

Ces activités vont prendre une nouvelle ampleur.

Ce protocole a été reconduit en janvier 2013 et élargi à la rédaction de dépêches plus techniques.

Une nouvelle étape va maintenant être franchie, qui fera évoluer le portail "Eau" vers une véritable plateforme pédagogique.

La Région Limousin (France) appuie ce projet pour 2013-2015, via son Dispositif de Soutien aux projets MUTualisés (DISMUT).

[www.mediatorre.org/eau](http://www.mediatorre.org/eau)



## Sommet de l'Eau



## Ban Ki-moon : L'eau, clé du développement durable



Lors du Sommet de l'Eau, qui s'est tenu à Budapest en octobre dernier, M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'ONU, a souligné le rôle primordial de l'eau pour le développement durable.

Il a présenté trois domaines prioritaires dans lesquels l'eau est essentielle pour le développement : la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique et l'assainissement.

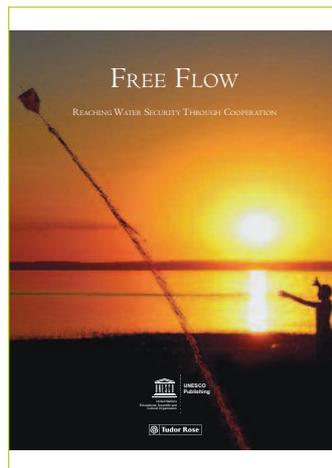
M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique Permanent du RIOB, a été invité à animer la session sur la Gouvernance de l'Eau du Forum de la Société Civile, organisé dans le cadre de ce Sommet, à l'occasion de laquelle il a présenté une note introductive de cadrage sur les principes, maintenant largement reconnus, qui président à une gestion moderne des bassins versants.

[www.budapestwatersummit.hu](http://www.budapestwatersummit.hu)

## Free Flow



## "Reaching water security through cooperation"



"Coopérer dans le domaine de l'eau, cela signifie lutter contre la pauvreté et la faim, ainsi que protéger l'environnement" a déclaré la Directrice Générale de l'UNESCO, Irina Bokova. "Il s'agit fondamentalement de la paix, construite sur la base du dialogue entre les Etats et les Régions".

Cette publication, à travers les expériences de terrain qu'elle présente, démontre l'engagement collectif pour promouvoir une culture de coopération sur le long terme entre tous les acteurs du domaine de l'eau.

Réalisée à l'occasion de l'Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau et coordonnée par l'UNESCO, cette publication a été présentée officiellement au cours du Sommet de l'Eau de Budapest, le 9 octobre 2013.

Un des chapitres, consacré à la participation des utilisateurs de l'eau dans les Bassins du Sénégal, du Niger et du Congo, a été rédigé par le Secrétaire du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).

[www.un.org/fr/events/worldwateryear](http://www.un.org/fr/events/worldwateryear)

## "EURO-RIOB 2014"

Pour l'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau



Bucarest - Roumanie  
12 - 15 novembre 2014

Pour participer, inscrivez-vous !

[www.riob.org](http://www.riob.org)

## Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB)



### Projet de Renforcement des Institutions pour la Gestion des Ressources en Eau Transfrontalières en Afrique (SITWA)



Le "Projet de Renforcement des Institutions pour la Gestion des Ressources en Eau Transfrontalières en Afrique (SITWA)" a démarré en Octobre 2012.

Ses objectifs spécifiques consistent à faire du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB), une organisation durable, influente, pilier du Conseil Africain des Ministres de l'Eau (AMCOW) et le doter d'un programme d'assistance technique à travers les

Commissions Economiques Régionales (CER).

Le Projet est financé par l'Union Européenne pour une phase de lancement d'une année et une phase de mise en œuvre de deux ans.

Il est cogéré par le Partenariat Mondial de l'Eau (GWPO) et l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), Secrétaire du RAOB et hôte à Dakar de l'Equipe de Gestion du Projet.

Durant la première phase, le projet a axé ses interventions sur :

- les dispositions institutionnelles et juridiques pour faire du RAOB un pilier de l'AMCOW ;
- les cadres juridiques des Organismes de Bassin africains ;
- les besoins de renforcement des capacités de ces organismes ;
- les besoins en information et la gestion des connaissances,
- les mécanismes de mobilisation des ressources financières pour les OB d'Afrique et le RAOB.

En décembre 2012, le Comité de Pilotage du projet s'est réuni à Dakar pour approuver le plan de travail et le budget de la première phase d'un an.

Les consultations interrégionales des 13-14 et 17-18 juin 2013 ont réuni un total de quatre vingt (80) participants venus d'Afrique de l'Ouest, du Nord, du Sud, du Centre et de l'Est, pour apporter leur contribution aux cinq thèmes d'étude développés dans la phase de démarrage.

Le rapport de la phase de lancement a été validé et approuvé le 4 octobre 2013 par le Comité de Pilotage du Projet (CPP) à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Le Plan d'Action sera mis en œuvre au cours de la phase II du projet (2014-2015).

#### Innocent Kabenga

Coordonnateur du Projet SITWA  
Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB)  
[innocent.kabenga@gmail.com](mailto:innocent.kabenga@gmail.com)

[www.anbo-raob.org](http://www.anbo-raob.org)

## Bonnes pratiques de Gestion de Bassins Transfrontaliers

### Bilan des expériences de cinq Organismes africains

Le document "Bilan des expériences des Organismes de Bassins Transfrontaliers - Bonnes pratiques et recommandations", a été présenté et discuté, lors d'un atelier, tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) en novembre 2013.

Les Institutions africaines partenaires sont les Organismes de Bassin des Fleuves Sénégal (OMVS), Niger (ABN), Congo (CICOS) et Volta (ABV), ainsi que le Centre de Coordination des

Ressources en Eau (CCRE) de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Ce bilan est établi autour des pratiques relatives à quatre thèmes clés :

- Gouvernance ;
- Recherche d'un financement autonome et durable ;
- Planification stratégique et mise en œuvre des actions ;
- Optimisation du monitoring.

L'atelier a réuni les Organismes concernés, l'Agence Française de Développement (AFD), qui finance les projets au sein de ces Organismes, le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) et l'OIEau, Secrétaire du RIOB.

L'objectif était d'échanger et de capitaliser sur les bonnes pratiques sur la base du document bilan, qui a été amendé à l'issue de la réunion.

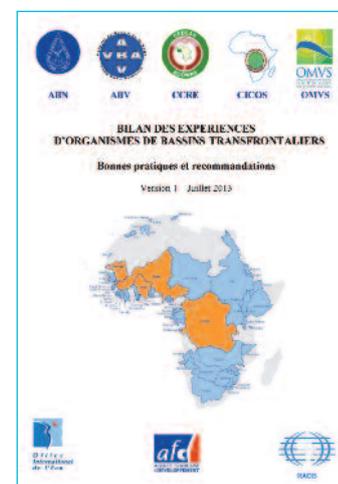
Un forum électronique sur le monitoring s'est par ailleurs tenu dans ce cadre en septembre 2012.

Enfin, de nombreux documents relatifs aux quatre thèmes seront bientôt disponibles sur le site du Système Africain d'Information sur l'Eau (SADIEau), animé par le RAOB.

#### Frédéric Maurel

Chef de Projets Eau et Assainissement  
Agence Française de Développement  
[maurelf@afd.fr](mailto:maurelf@afd.fr)

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)





### Préservation et développement du Lac Tchad



L'atelier de la CBLT à Niamey en mars 2013



**Le principal défi pour la CBLT est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations du bassin, qui passe entre autres par la lutte contre l'assèchement du lac et des cours d'eau tributaires.**

Il est nécessaire d'assurer une utilisation rationnelle des ressources en eau du bassin, de coordonner les efforts régionaux et de garantir le règlement des litiges liés à l'utilisation de ces ressources.

Le Bassin "conventionnel" du Lac Tchad, c'est-à-dire hydrologiquement actif, qui couvre 967.000 km<sup>2</sup>, est sous la juridiction de la **Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)** qui réunit six Pays (Cameroun, Centrafrique, Lybie, Niger, Nigeria et Tchad).

La CBLT, créée en 1964, a initié une réforme institutionnelle en 2008. C'est dans ce cadre que le 30 avril 2012, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a adopté la **Charte de l'Eau du Bassin du Lac Tchad**.

Différents projets sont mis en œuvre par la CBLT, parmi lesquels le **Projet "Préservation du Lac Tchad - Contribution à la Stratégie de développement du Lac"**, financé par le **Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)**.

Ce projet, démarré en 2012 et prévu pour une durée de trois ans, comporte trois composantes confiées, entre autres, à **l'Institut de Recherche pour le Développement** (composantes 1 et 2) et à **l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB**, (composante 3) :

- 1 **Composante 1** : Synthèse des connaissances et définition des contraintes de gestion ;
- 2 **Composante 2** : Fiabilisation du modèle hydrologique ;
- 3 **Composante 3** : Appui pour l'entrée en vigueur de la Charte de l'Eau et renforcement des relations avec les autres Organismes de Bassin africains.

La composante 3 doit permettre :

- la mise en œuvre de la Charte de l'Eau à travers sa ratification par tous les Etats-Membres et la préparation des annexes ;

- l'adhésion à la Convention des Nations Unies du 21 mai 1997 sur le droit relatif à l'utilisation des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation ;
- l'échange d'expérience avec les Organismes de Bassin de l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Quatre ateliers de vulgarisation de la Charte, qui ont regroupé des Parlementaires, des décideurs, des acteurs de terrain et des usagers de l'eau, se sont tenus à Ndjamena (janvier 2013), Niamey (mars 2013) et Abuja (mai 2013), à Yaoundé (décembre 2013).

Ces actions doivent permettre de renforcer le cadre juridique et institutionnel de la CBLT pour assurer une meilleure Gestion Intégrée des Ressources en Eau du bassin.

**Dr. Moustapha Ngaïdo**  
Juriste environnementaliste  
[ngaïdo@gmail.com](mailto:ngaïdo@gmail.com)

[www.cbtl.org](http://www.cbtl.org)

### Agences de l'Eau du Nakanbé et du Mouhoun

Les Agences de l'Eau ont été instaurées au Burkina Faso par la Loi d'Orientation relative à la gestion de l'eau de février 2001.

Le Décret de juin 2003, portant détermination des espaces de compétence des structures de gestion des ressource

es en eau, a subdivisé le Territoire National en cinq espaces : Cascades, Gourma, Liptako, Mouhoun et Nakanbé.

**L'Agence de l'Eau française Loire-Bretagne et l'Agence de l'Eau du Nakanbé ont signé en octobre 2010**

**un protocole d'accord de coopération** pour le développement d'actions communes dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

**Un projet de coopération institutionnelle a aussi été lancé fin 2013 entre les Agences de l'Eau françaises Adour-Garonne et Seine-Normandie et l'Agence de l'Eau du Mouhoun.**

Depuis 2013, un projet de coopération institutionnelle associe également **l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le "White Volta Basin Board"** au Ghana, en continuité, à l'aval du Bassin du Nakanbé.

Outre la collaboration directe entre les Agences, ces projets de coopération institutionnelle permettent le renforcement du cadre d'intervention et facilitent la mise en œuvre des projets de solidarité, en lien avec les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux des bassins concernés.

**Dibi Millogo**  
Agence de l'Eau du Nakanbé  
[fredmilfr@yahoo.fr](mailto:fredmilfr@yahoo.fr)

<http://eau-nakanbe.org>



Le Nakanbé





### Mise en œuvre des actions prioritaires du Plan Stratégique 2010 - 2014

**Le projet de développement des capacités de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) bénéficie de financements de l'Union Européenne (Facilité Eau ACP-EU), de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et de l'Agence Française de Développement (AFD).**

Depuis 2012, le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) est chargé de la mise en œuvre globale du projet, qui vise à renforcer les capacités :

- du Forum des Parties Prenantes au développement du bassin, organe consultatif de l'ABV ;
- du Comité des Experts, organe exécutif de l'ABV,
- de la Direction Exécutive.

Des membres du Comité des Experts et de la Direction Exécutive ont effectué en janvier - février 2013 une visite en France des Agences de l'Eau Seine-Normandie et Adour-Garonne et ont pu rencontrer à Toulouse des responsables de la Commission planification, de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG).

Le projet a également permis la participation du Directeur Exécutif de l'ABV à l'Assemblée Générale Mondiale du RIOB, qui s'est tenue à Fortaleza au Brésil du 12 au 16 août 2013. Il a pu notamment participer à la table ronde thématique "Les cadres institutionnels d'intervention des Organismes de Bas-



sin, participation des pouvoirs locaux, des usagers de l'eau et du public, rôle des Comités de Bassin" et échanger avec ses homologues responsables d'Autorités de bassin transfrontaliers.

#### La deuxième réunion du Forum des Parties Prenantes de l'ABV s'est tenue du 21 au 23 octobre 2013.

Elle a permis de renforcer les liens entre les divers acteurs des six Etats-Membres de l'ABV. En parallèle, un expert de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a présenté le processus de concertation dans son bassin et a formulé des recommandations pour le fonctionnement du Forum des Parties Prenantes.

Une session a été organisée sur la préparation du Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Une attention particulière sera portée à l'information et la communication vers le grand public sur les activités de l'ABV.

**Charles A. Biney**

Directeur Exécutif  
Autorité du Bassin de la Volta  
Fax : + 226 50376486

[cbiney@gmail.com](mailto:cbiney@gmail.com)

[www.abv-volta.org](http://www.abv-volta.org)



## Guinée - Bassin du Haut Tinkisso



### Paiement des services environnementaux

Le Tinkisso est un affluent en rive gauche du Niger en Guinée.

Il s'agit là de mettre en œuvre un mécanisme de paiement pour services environnementaux, afin d'assurer le développement durable dans le bassin versant.

**Sur une base volontaire, le principe retenu était le suivant :**

- ceux qui fournissent des services environnementaux doivent être payés pour le faire,
- ceux qui bénéficient des services environnementaux doivent les payer.

Le prix des biens et services devrait dans l'idéal refléter l'intégralité des coûts, y compris les coûts de dégradation de l'environnement liés à la pollution et à l'exploitation des ressources.

Dans l'exemple du Bassin du Tinkisso, nous avons expérimenté une approche combinée de restauration des écosystèmes et de paiement pour les services

environnementaux générés afin d'explorer la faisabilité d'une gestion intégrée et durable indispensable à la réduction de la pauvreté et à l'adaptation aux effets du changement climatique.

L'approche participative et pédagogique utilisée a favorisé la prise de conscience des communautés locales aux effets néfastes des processus de dégradation des ressources, dont elles dépendent pour leur survie.

Une nouvelle dynamique de collaboration s'est développée entre les services techniques de conservation, du secteur de l'eau, de l'agriculture, de l'élevage,

avec les usagers et les autres acteurs, dans le cadre de la mise en œuvre du projet **REPASE (Restauration des Ecosystèmes et Paiement pour Services Environnementaux)**.

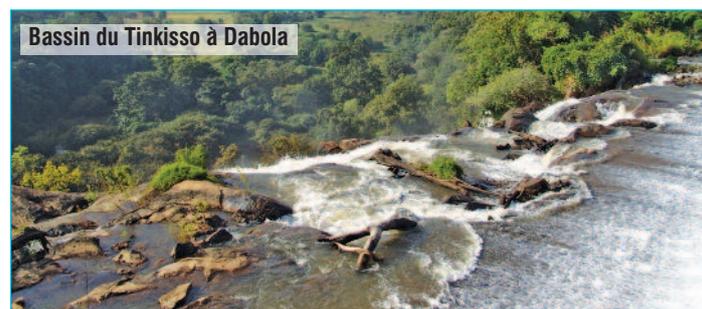
C'est un programme conçu pour consolider les capacités de démonstration de la contribution économique des activités basées sur les ressources en eau et écosystèmes associés à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique.

**Abdoulaye Camara**

Coordinateur Adjoint REPASE

Tél. : 664 24 17 23 / 628 09 91 66

[asquihydro@yahoo.fr](mailto:asquihydro@yahoo.fr) / [ablalayerepase@gmail.com](mailto:ablalayerepase@gmail.com)



Bassin du Tinkisso à Dabola

## Gabon



### "Journée Mondiale des Rivières"

"La Journée Mondiale des Rivières" 2013 a été célébrée au Cap-Estérias le 28 septembre 2013, à l'initiative de la Direction Générale des Ecosystèmes Aquatiques du Ministère des Eaux et Forêts, qui a organisé :

- Une sensibilisation de la population locale à l'importance des rivières et aux maladies hydriques ;
- Une conférence-débat sur la qualité des eaux et les menaces sur les rivières au Gabon ;
- Une opération de nettoyage de la rivière GABAGA.

**Jean Gabriel Goussilou**

Direction Générale des Ecosystèmes  
Aquatiques

Ministère des Eaux et Forêts

[jg.goussilou@yahoo.fr](mailto:jg.goussilou@yahoo.fr)



### En route vers le SDAGE

La Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), qui a reçu mandat de ses Etats-Membres d'assurer un développement durable à la région à travers une gestion équitable et cohérente des ressources en eau du bassin, élabore un **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)**.

Compte-tenu de l'immensité de son bassin (3,8 Mkm<sup>2</sup>), la CICOS a souhaité lancer le processus d'élaboration du SDAGE sur deux bases fondamentales :

- la bonne appropriation du SDAGE, en assurant la participation des acteurs et usagers de l'eau dans le bassin ;
- la réalisation d'une modélisation hydrologique, afin de mieux comprendre le fonctionnement du bassin versant et ses possibilités d'allocation des ressources.

Deux projets viennent soutenir cette initiative :



- le projet d'appui à la gestion des ressources en eau du Bassin du Congo, financé par l'Union Européenne et piloté par l'OIEau, Secrétaire du RIOB. Ce projet comprend un cycle de formation en hydrologie opérationnelle destiné aux Services Hydrologiques Nationaux (SHN) et à la CICOS, et un appui à la mise en place du volet participatif du SDAGE ;

- le projet de suivi des ressources en eaux et prospective dans le Bassin du Fleuve Congo, financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, piloté par la CICOS avec une assistance technique de l'Agence Française de Développement (AFD).

Un volet correspond à l'élaboration d'un modèle d'allocation des ressources à l'échelle du bassin.

Ces bases posées d'ici début 2015, le SDAGE pourra être initié en se fixant l'objectif d'apporter aux populations ce dont elles ont réellement besoin.

### Audit institutionnel

En 2013, la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) a fait réaliser un audit de ses activités de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et de ses activités de navigation, dont les principales conclusions sont les suivantes : La CICOS a beaucoup progressé depuis quelques années et doit continuer à s'affirmer comme un acteur majeur du développement en Afrique Centrale, particulièrement à travers son mandat pour la GIRE, qui lui a été conféré en 2007.

Bien que la CICOS ait élaboré son Plan d'Action Stratégique, il lui manque encore la définition précise d'un cadre dans lequel s'inscriront l'ensemble de ses projets.

**Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux en cours de préparation devrait y remédier.**

Sans préjuger des décisions du Comité des Ministres, différentes mesures pourraient être envisagées.

Le Secrétariat Général doit être renforcé pour assurer une meilleure réalisation du mandat.

La CICOS se doit d'être un acteur actif dans la mise en œuvre des grandes infrastructures hydrauliques transfrontalières. Outre les aspects techniques, elle a un rôle institutionnel à assurer dans ce type de projet, aux côtés des Commissions économiques d'intégration régionale (CEMAC et CEEAC).

La récente adhésion du Gabon permet la définition d'activités spécifiques communes.

L'intégration de l'Angola serait un atout et aurait d'importantes conséquences pour l'Institution, qui verrait le déplacement de son "centre de gravité" vers le Sud.

S'agissant du financement interne de l'Institution, le mécanisme actuel apparaît satisfaisant. Des mécanismes de redevance pourront être étudiés à moyen terme, une fois les processus de GIRE nationaux suffisamment avancés.

### Lancement du programme "Congo-HYCOS"

Confrontés à ses difficultés liées à la connaissance et à la maîtrise des ressources en eau du Bassin Versant du Congo, la CICOS et ses Etats-Membres se sont engagés à mettre en œuvre le

programme "Congo-HYCOS" qui est une composante du programme "World Hydrological Cycle Observing System" (WHYCOS) de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM).

Cet engagement est né d'un constat alarmant sur l'absence quasi-totale d'équipements de mesures hydrométriques sur l'ensemble du bassin. En effet, **le bassin versant ne comporte plus aujourd'hui qu'une vingtaine de stations hydrologiques.**

Le programme "Congo-HYCOS" a démarré grâce aux financements de l'Union Européenne et du Fonds Français pour l'Environnement Mondial.

Le cycle de formation du projet européen arrive à son terme avec un bilan très positif, qui a permis aux Services Hydrologiques Nationaux des Etats-Membres de la CICOS de se réapproprier les questions hydrologiques et d'être sensibilisés à l'ampleur des travaux à venir.

Les challenges, qui attendent les Etats, la CICOS et le coordonnateur du programme récemment recruté, sont nombreux : finaliser un document de projet précisant les stations à implanter, ainsi que l'organisation du suivi et de la maintenance de celles-ci, fixer les rôles de chacun et les processus d'échange de données, trouver des partenaires financiers pour la mise en route de la phase opérationnelle du projet et identifier un mécanisme de financement pérenne pour le maintien du réseau à l'issue des phases de financement externe.

**Damien Brunel**

Conseiller CICOS

[dbrunel.atcicos@yahoo.fr](mailto:dbrunel.atcicos@yahoo.fr)

[www.cicos.info](http://www.cicos.info)



## Autorité du Bassin du Niger (ABN)



### La Charte de l'Eau et la participation des usagers à la gestion concertée et durable des ressources en eau du Bassin du Niger

L'Autorité du Bassin du Niger (ABN) dispose depuis 2010, d'une **Charte de l'Eau**, conclue entre les Etats-Membres.

Cet accord a prévu, dans ses articles 25 et 26, une implication effective des usagers des ressources naturelles du Bassin du Niger au processus de prise de décision relative à la gestion du Fleuve :

**"Les Etats Parties devront garantir à tout usager le droit d'être informé de l'état de la ressource en eau et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions relatives à la valorisation du bassin.**

**A cet effet, les informations relatives à l'état des eaux transfrontières, à l'allocation de l'eau aux différents secteurs et aux mesures prises ou prévues pour prévenir, maîtriser et réduire l'impact transfrontalier doivent être accessibles au public".**

L'information des usagers est garantie par leur participation, à travers des coordinations locales, les Coordinations Nationales des Usagers (CNU) et la Coordination Régionale des Usagers (CRU), aux rencontres statutaires de l'Autorité du Bassin du Niger (Comité technique des experts, Conseil des Ministres, Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement).

Les Coordinations Nationales des Usagers réunissent les représentants de l'ensemble des acteurs exploitant les ressources naturelles du Bassin du Niger.

Le processus d'implication de la société civile dans le développement du Bassin du Niger a commencé en 2005 lorsque l'ABN a invité les représentants des organisations de la société civile à participer à l'atelier régional de validation de la synthèse régionale des études multisectorielles.

Les Coordinations des Usagers ont pour rôle, d'une part, de mobiliser ces derniers autour des questions de développement du bassin, à travers les actions d'information et de sensibilisation, et, d'autre part, de renforcer leurs capacités d'organisation, de mobilisation, de représentation, de négociation et de plaidoyer.

Pour faciliter leur implication effective dans le processus de prise de décisions, la Charte de l'Eau a prévu les modalités de participation suivantes :

- l'information doit être effectuée de manière efficace dès le début du processus de décision ;
- des délais raisonnables doivent être prévus pour les différentes étapes de la participation du public ;
- la participation devra commencer au début de la procédure ;
- le public doit être informé, rapidement en cas de nouveaux projets ;
- le public doit avoir la possibilité de soumettre par écrit, toutes observations, informations, suggestions, propositions, contre-propositions, analyses ou opinions qu'il estime pertinentes ;
- les Etats Parties et l'Autorité doivent veiller à ce qu'au moment de la prise de décision, les résultats de la participation du public soient dûment pris en compte ;
- une fois la décision prise, le public doit être promptement informé.

**Le renforcement des capacités et l'implication des acteurs de la société civile constituent le troisième domaine prioritaire dont les Etats-Membres ont chargé le Secrétariat Exécutif de mettre en œuvre dans le cadre de la Vision partagée.**

**Abdoulaye Kaya**

Autorité du Bassin du Niger (ABN)  
[abdoulayekaya@yahoo.fr](mailto:abdoulayekaya@yahoo.fr)

[www.abn.ne](http://www.abn.ne)



Le Fleuve Niger



Maquette du fleuve lors du premier Forum des usagers du bassin du Niger en 2006

## Libre Opinion

### Hydropolitique du Fleuve Sénégal

En Afrique de l'Ouest, la crise de l'eau est déjà une réalité.

Ce livre, publié aux Editions l'Harmattan, analyse avec clarté la réponse ambitieuse qu'y ont apporté les Etats Riverains du Fleuve Sénégal : la mise en place de **l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS)**, un cadre institutionnel et juridique comptant parmi les plus avancés du globe dans le domaine de la gestion de l'eau.

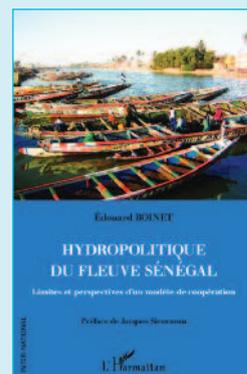
L'auteur, Edouard Boinet, est chargé de projets au **Secrétariat du RIOB**, actuellement en poste en Chine, avec pour mission la coordination du projet de coopération franco-chinois visant à l'expérimentation de certains

modes de gestion, méthodes et techniques de gestion de l'eau sur un Sous-Bassin du Fleuve Hai.

**Editions l'Harmattan**

Tél. : 01 40 46 79 20 - Fax : 01 43 25 82 03  
[contact@harmattan.fr](mailto:contact@harmattan.fr)

[www.editions-harmattan.fr](http://www.editions-harmattan.fr)



# Amérique du Nord

## Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN)



### 2<sup>ème</sup> Rendez-vous sur l'eau du Québec

#### Quatre enjeux majeurs

Du 27 au 29 mai 2013, le 2<sup>ème</sup> Rendez-vous sur l'eau s'est tenu à Lac Beauport, dans la région de Québec, à l'initiative du **Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN)** et du **Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ)**, avec Canards Illimités Canada, l'Institut de Développement Durable des Premières Nations du Québec et du Labrador, l'Association des Aménagistes Régionaux du Québec et la Chaire de recherche en eau potable de l'Université Laval.

**Cette rencontre a réuni plus de 170 participants du Québec et d'Amérique du Nord.**

Quatre grands thèmes ont été retenus :

- **La conservation et la mise en valeur des milieux humides** : différents modèles prévalent aux États-Unis, au Québec et dans les provinces canadiennes de l'Atlantique.

- **La participation des Premières Nations à la gestion intégrée de l'eau** : mieux comprendre les défis culturels et sociaux auxquels font face les organismes de bassins versants pour s'assurer d'une participation active de ces communautés dans la gouvernance de l'eau.

- **L'aménagement du territoire et la sécurité** : les inondations sont de plus en plus fréquentes au Québec, comme dans plusieurs Pays d'Amérique du Nord.

- **La protection des sources d'eau potable.**

Plus de 30 conférenciers ont participé à l'évènement, venant des États-Unis, de France, du Québec, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario. Tous étaient d'accord pour souligner la pertinence d'un tel évènement.



En effet, l'échange d'expériences et de connaissances est primordiale, tant au niveau régional, que national et international, pour progresser vers une meilleure gestion intégrée de l'eau.

Il semble de plus en plus évident que la bonne gouvernance de l'eau passe d'abord et avant tout par une collaboration accrue des différents acteurs concernés.

Rendez-vous  
sur  
l'eau

**Marie-Eve Buist**

Chargée de projets  
ROBAN

[info@monroban.org](mailto:info@monroban.org)

[www.monroban.org](http://www.monroban.org)

[www.robvq.qc.ca/services/formations/rdveau2](http://www.robvq.qc.ca/services/formations/rdveau2)



### 3<sup>ème</sup> Rendez-vous international de la gestion intégrée de l'eau

La 3<sup>ème</sup> édition du **Rendez-vous international de la gestion intégrée de l'eau** a eu lieu du 7 au 9 mai 2014 à l'Université Laval de Québec au Canada. Elle a abordé les enjeux de la gestion des eaux transfrontalières dans un contexte de changement climatique.

L'évènement a été organisé par le Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN), le Regroupement des Organisations de Bassins Versants du Québec (ROBVQ) et le Conseil de gouvernance de l'eau des Bassins Versants de la Rivière Saint-François (COGESAF), en colla-

boration avec la Communauté métropolitaine de Québec, l'Institut Environnement, Développement et Société et le consortium de recherche en climatologie et adaptation au changement climatique OURANOS.

Les 500 participants présents ont traité des thèmes suivants :

- gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles ;
- gestion de la ressource en eau et de ses usages ;
- gestion des risques et adaptation aux changements climatiques.

Trois études de cas, dont celles des systèmes des Grands Lacs et du Saint-Laurent ainsi que du Rio Grande, et le Bassin du Rhin, ont été présentées.

Deux tables rondes ont répondu aux questions suivantes :

- Dans un contexte de changement climatique, comment favoriser une gestion des eaux transfrontalières à l'échelle du bassin versant et pour quels bénéfices ?
- Quelle gestion intégrée pour le système des Grands Lacs et du Saint-Laurent ?

**Jérôme Spaggiari**

Coordonnateur  
Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau

[jspaggiari@rv-eau.ca](mailto:jspaggiari@rv-eau.ca)

[www.rv-eau.ca](http://www.rv-eau.ca)



La 3<sup>ème</sup> édition du Rendez-vous international de la gestion intégrée de l'eau

3<sup>ème</sup> édition  
Rendez-vous international  
de la gestion intégrée de l'eau  
des outils pour AGIR

# Amérique du Nord

## Canada - Québec



### Des jumelages France-Québec pour la gestion intégrée de l'eau

Le Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ) et l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB) ont lancé en 2013 leur tout premier programme de jumelages.

Le Comité de Concertation et de Valorisation de la Rivière Richelieu (COVABAR) et l'EPTB Charente ont consolidé leur jumelage existant.

Une aide sera accordée à trois nouveaux jumelages : le premier entre l'Agence de Bassin Versant des sept Rivières et l'EPTB Seine Grands Lacs, le second entre l'Organisme de Concertation pour l'Eau des Bassins Versants de la Rivière Nicolet (COPERNIC) et le SDAGE des Gardons et le troisième entre l'OBV Saguenay et l'EPTB Vidourle.

En France comme au Québec, la gestion intégrée des eaux par bassins hydrographiques est maintenant reconnue comme la meilleure

solution pour la planification et l'utilisation durable de la ressource en eau.

Cependant, face à la détérioration rapide de la ressource, les Organismes de Bassins Versants (OBV) au Québec et les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) en France, se doivent de faire preuve d'innovation et de créativité, notamment en favorisant les échanges et l'information.

Le jumelage d'Organismes de Bassin est un outil concret qui permet à ceux-ci de s'enrichir sur la base de retours d'expériences, d'échanges d'informations, d'expertises et de savoir-faire, ainsi qu'en développant des contacts permettant de mobiliser rapidement les connaissances les mieux adaptées aux nouveaux défis de la gestion intégrée de l'eau.

Le ROBVQ et l'AFEPTB ont ratifié une charte de partenariat, qui a été signée en France, à Vogüe, lors du congrès annuel des Etablissements



Signature de la charte de jumelage entre MM. Daniel Desgagné, Président du ROBVQ et Pascal Bonnetain, Vice-Président de l'AFEPTB au Québec le 28 mai 2013

Publics Territoriaux de Bassin et au Québec, à Lac-Beauport, lors du deuxième Rendez-vous sur l'Eau.

Une dizaine d'Organisations de Bassins au Québec a démontré un intérêt à entreprendre un jumelage avec un EPTB français.

Ce programme est rendu possible grâce au soutien du Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN) et à la contribution financière de la Commission Permanente de Coopération franco-québécoise.

**Antoine Verville**

Directeur général adjoint - ROBVQ

Tél. : (418) 800-1144 #6

[caroline@robvq.qc.ca](mailto:caroline@robvq.qc.ca)

[www.robvq.qc.ca](http://www.robvq.qc.ca)



### 5<sup>ème</sup> édition des "Causeries Champlain 2013" : La gestion intégrée par bassin en milieu urbanisé au Québec



Le Comité de Concertation et de Valorisation du Bassin de la Rivière Richelieu (COVABAR) a organisé la 5<sup>ème</sup> édition du Rendez-vous annuel de la gestion intégrée de l'eau, "les Causeries Champlain", du 12 au 14 septembre 2013 à Longueuil. Le thème était : "Les infrastructures vertes et bleues en milieu urbain et la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en

Eau dans la mise à jour du Plan Métropolitain d'Aménagement et de Développement (PMAD)".

Les "Causeries Champlain" ont été créées en 2009, suite à un jumelage entre l'Etablissement Public Territorial de Bassin de la Charente en France et le COVABAR au Québec, dans le cadre du programme "TwinBasins" du RIOB.

Une vingtaine de conférenciers et plus de 120 participants ont échangé sur les différentes problématiques.

Deux enjeux majeurs ont été relevés :

- passer du développement durable à un mode de vie durable ;
- l'implication et la mobilisation des Elus.

Les moyens qui ont été notamment évoqués pour y parvenir sont, d'une part, une participation citoyenne accrue, et d'autre part, l'engagement des Elus de faire d'avantage pression sur le Gouvernement afin que les Lois, qui régissent l'eau, soient plus sévères et soient non seulement intégrées aux schémas d'aménagement de l'ensemble des Municipalités Régionales de

Comté (MRC) et des Municipalités, mais aussi entièrement respectées.

Ainsi, nous pourrions, espérons-le, instaurer à court, moyen et long terme, une réelle culture de l'eau au Québec.

**Hubert Chamberland**

Architecte et urbaniste

Coprésident du jumelage Charente/Richelieu,

Président de l'OBV COVABAR et du ROBAN

[hubert.chamberland@covabar.qc.ca](mailto:hubert.chamberland@covabar.qc.ca)

[www.covabar.qc.ca](http://www.covabar.qc.ca)



**EPTB Charente**

Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents

obv RICHELIEU / SAINT-LAURENT

**COVABAR**

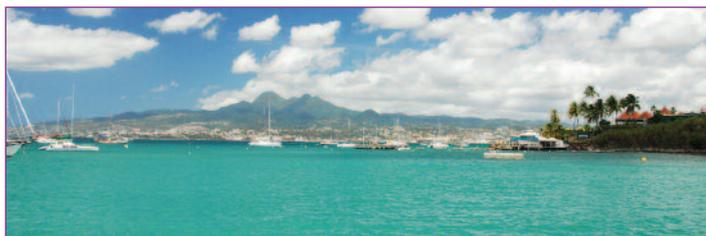


# Amérique Latine et Caraïbes

## Martinique



### Un Contrat de la Baie de Fort-de-France



La plus grande Baie de la Martinique : la Baie de Fort-de-France, concerne 16 Communes, 290.000 habitants, ce qui représente 75 % de la population de l'île.

**La candidature pour "un Contrat de la Baie de Fort-de-France" a été présentée au Comité de Bassin de la Martinique en mai 2006.**

L'arrêté préfectoral du 2 novembre 2006 portant la création du Comité de Baie, autorise la CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique) à en assurer le secrétariat technique.

Le dossier définitif et son programme d'action ont été validés le 19 juin 2009. Ce dernier a été signé le 7 mai 2010 pour cinq ans où seront documentés sept thèmes :

- Assainissement des eaux domestiques,

- Assainissement des eaux pluviales urbaines,
- Lutte contre les pollutions artisanales, industrielles et portuaires,
- Lutte contre les pollutions phytosanitaires,
- Lutte contre l'érosion et aménagement de l'espace rural,
- Préservation des milieux aquatiques,
- Pilotage et suivi du programme.

#### Suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme

Grâce à un appui scientifique et méthodologique (IRSTEA et IFREMER), une étude menée en 2011-2012 a permis d'expertiser les dimensions institutionnelles et organisationnelles de la démarche, notamment pour évaluer et caractériser la pertinence des outils de suivi.

La coordination entre secteurs d'activités est bien accueillie quoique perfectible.

Il apparaît que la dimension participative est une gageure compte-tenu de l'importance du territoire et de ses enjeux.

Le pilotage dans le temps nécessite une "gouvernance adaptative".

#### Un observatoire du suivi des effets environnementaux du contrat

Un diagnostic des réseaux de mesures existants a été fait en 2010.

Des propositions d'implantation complémentaire ont été retenues par le Comité de Baie, afin d'améliorer le panel d'informations et de données à récolter.

A partir de 2011, la mise en place de ce réseau de suivi a été réalisée sur les cours d'eau et le milieu marin.

Ce réseau vise à améliorer les connaissances sur les niveaux de contamination tout au long du programme quinquennal et évaluer l'état des Masses d'Eau au regard des efforts réalisés.

Les résultats qui seront obtenus aideront à court et long termes à caractériser et à identifier l'origine des pressions, définir les facteurs d'alerte, suivre les indicateurs pertinents et inciter les changements.

#### A mi parcours du programme...

Environ 360 paramètres différents ont été analysés pour le milieu marin jusqu'à alors peu documenté.

Aujourd'hui, il est constaté que le Contrat de la Baie de Fort-de-France a conduit à une meilleure prise en compte du bassin hydrographique et des enjeux significatifs.

Il apparaît que la qualité de l'animation est la composante indispensable. La CACEM, en tant que structure porteuse, assure des modalités de pilotage souples et réactives tout en capitalisant sur le consensus déjà instauré entre les Membres du Comité de Baie afin d'atteindre l'objectif du "Bon Etat" Ecologique des Masses d'Eau, exigé par la Directive-Cadre Européenne.

**Stéphane Jérémie**

CACEM

[stephane.jeremie@cacem-mq.com](mailto:stephane.jeremie@cacem-mq.com)

[www.cacem.org](http://www.cacem.org)

### Le Comité de Bassin consulte le public

**En application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE), les Comités de Bassin français ont lancé une consultation du public afin de réactualiser le Plan de Gestion (le SDAGE) et le Programme de Mesures en 2015.**

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et l'Office de l'Eau de la Martinique ont organisé cette nouvelle consultation du public prévue par la Directive.

La consultation a permis de vérifier si les enjeux identifiés en 2006 pour le SDAGE 2010-2015 sont toujours d'actualité.

Cette question a été soumise aux martiniquais entre le 5 novembre 2012 et le 4 mai 2013.

Le Comité de Bassin de la Martinique, soucieux de recueillir l'avis de la population, a développé une stratégie de consultation innovante en mixant les outils classiques, tels qu'un site Internet et un questionnaire de consultation, à des outils spécifiques :

- **20 "ambassadeurs bleus" ont sillonné l'île pour informer et recueillir les avis ;**

- **5 réunions publiques et un séminaire des acteurs de l'eau ont été organisés.**

**2000 personnes ont répondu à la consultation.**

**Les "Ambassadeurs bleus" ont joué un rôle primordial dans la consultation.**

**Près de la moitié des questionnaires ont été remplis par leur intermédiaire.**

Les résultats révèlent que pour l'avenir, les martiniquais souhaitent plus de transparence sur le prix de l'eau et sur la qualité de l'eau.

Ils voudraient aussi des aides financières pour réduire la pollution (notamment pour financer l'assainissement

individuel), pour développer une politique d'économie d'eau (y compris la gestion des eaux pluviales chez les particuliers), et pour améliorer les pratiques, notamment en développant une agriculture raisonnée.

**Ces préoccupations seront prises en compte dans le prochain SDAGE Martinique et son Programme de Mesures pour la période de 2016-2021.**

[www.eaumartinique.eu](http://www.eaumartinique.eu)

[www.martinique.developpement-durable.gouv.fr](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr)



# Amérique Latine

## CEPAL

### Chili : vers la création de Conseils des Ressources en Eau de Bassin ?



La Division des Ressources Naturelles et des Infrastructures de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL) et l'Institut d'Ingénieurs (IING) du Chili ont organisé à Santiago du Chili le 9 novembre 2012, un séminaire sur "La politique de l'eau et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau" : cet événement avait pour objectif notamment

d'analyser la proposition de l'IING de créer des **Conseils des Ressources en Eau de Bassin**.

Diverses situations ont été analysées : elles montrent clairement comment les problèmes, qui se posent dans la gestion des ressources en eau dans le Pays, entravent le développement durable, et que les structures institutionnelles existantes n'offrent pas actuellement de solution adéquate.

Ces problèmes ont en commun d'être causés par des actions réalisées indépendamment par les différents acteurs, sans tenir compte de leurs interactions.

**Ils sont donc causés par un manque de coordination entre les nombreux acteurs impliqués au niveau des bassins versants.**

Sur la base de ce constat, il est évident qu'il faut promouvoir une forme de gestion des ressources en eau caractérisée par une vision large de la relation entre l'eau et les nombreux processus qui affectent sa disponibilité.

Cela implique une action coordonnée entre les acteurs et l'adoption d'une perspective systémique à moyen et à long terme, qui ne demanderait pas nécessairement un changement du cadre juridique et économique actuel.

La proposition d'IING postule que la première étape consiste à encourager **la création d'une nouvelle entité, un Conseil des Ressources en Eau de Bassin**, ayant un rôle de coordination, avec la participation des citoyens et des secteurs publics et privés. Cette proposition est la continuation de plusieurs initiatives, qui depuis des années, visent à instaurer une plus grande coordination des activités des agents au niveau des bassins.

**Andrei S. Jouravlev**

Chargé des Affaires Economiques  
Division des Ressources Naturelles  
et Infrastructures  
CEPAL

[Andrei.JOURAVLEV@cepal.org](mailto:Andrei.JOURAVLEV@cepal.org)

[www.cepal.org](http://www.cepal.org)



## Chili



BANQUE MONDIALE



### Le marché des droits d'eau et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

Le Ministère des Travaux Publics (MOP) du Chili (Direction Générale de l'Eau - DGA), travaille à l'élaboration d'un Plan d'Action pour l'amélioration de la gestion des ressources en eau.

Il a ainsi demandé à la **Banque Mondiale** d'élaborer un diagnostic de la situation et de formuler une stratégie nationale pour l'amélioration du cadre institutionnel, avec un accent particulier sur les réformes qui sont nécessaires.

Le modèle chilien est singulier dans la mesure où l'intégralité des ressources en eau superficielle y est répartie entre des détenteurs de droits d'eau. Le type d'usage n'est pas spécifié et un marché des droits d'eau, sans régulation

de l'Etat, permet leur revente entre opérateurs privés et usagers.

Viser une Gestion Intégrée des Ressources en Eau, disposer d'une vision stratégique au niveau d'un bassin hydrographique, promouvoir une gestion décentralisée et participative, préserver le débit environnemental d'une rivière, appliquer le principe usager-payeur, sont autant de concepts et de défis qui restent bien difficiles à concrétiser dans le cadre juridique et institutionnel actuel.

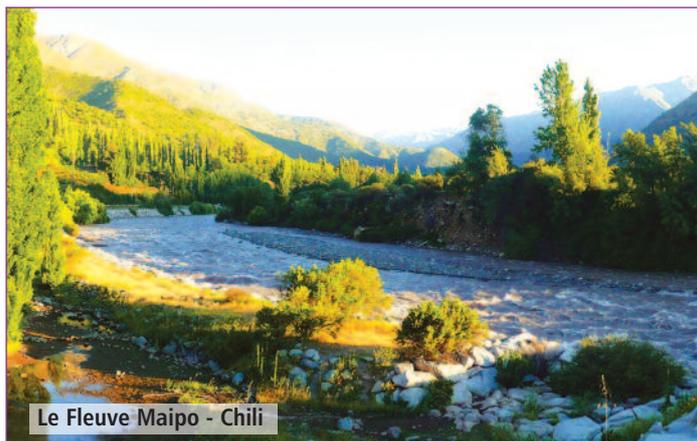
[www.riob.org](http://www.riob.org)

Toutes les informations  
sont disponibles  
sur le Web



[www.riob.org](http://www.riob.org)

1,3 Million de visiteurs en 2013



Le Fleuve Maipo - Chili

[www.mop.cl](http://www.mop.cl)



### Système National Environnemental

Un processus de réformes est en cours en Colombie pour améliorer la gestion des ressources en eau. Il prévoit l'**élaboration de Plans Stratégiques pour les 5 grandes Régions Hydrographiques du Pays** : Magdalena-Cauca, Caraïbes, Pacifique, Orénoque, Amazone.

Depuis 2012, un projet de coopération a été engagé entre l'Agence française de l'Eau Adour-Garonne et le Ministère colombien de l'Environnement et du Développement Durable.

Cette assistance institutionnelle porte sur trois thématiques principales :

- ❶ **Les méthodologies d'élaboration du Plan Stratégique du Rio Magdalena-Cauca**, en ce qui concerne :
  - le contenu et les objectifs du Plan Stratégique,
  - l'organisation et le fonctionnement du Conseil de Bassin Magdalena-Cauca,
  - l'installation d'un Secrétariat Permanent.

Etant donné l'importance de ce bassin versant au niveau national, les missions réalisées ont débordé du cadre du bassin pour influencer la **Politique Nationale de Gestion Intégrée de la Ressource Hydrique (PNGIRH)**, en apportant des éléments structurants.

- ❷ **L'amélioration de la gestion des données dans le cadre du Système d'Information Environnementale de Colombie (SIAC) et plus particulièrement du Système d'Information de la Ressource Hydrique (SIRH), géré par l'Institut National IDEAM.**

Les missions, organisées en novembre 2012 et mars 2013, ont permis de présenter l'expérience française de gestion des données sur l'eau en termes de création de langages et référentiels communs et de renforcement de l'interopérabilité entre les systèmes d'information existants dans le cadre du "SANDRE". (voir p 43).

Les partenaires colombiens souhaitent faciliter l'intégration des données nationales et régionales dans le cadre du programme d'Evaluation des Ressources en Eau (ERA).



Réunion du groupe d'experts octobre 2013

Un accord cadre inter-administratif a été signé entre les responsables de l'IDEAM et des Autorités régionales de la Région de Bogota (CAR, Acueducto, FOPAE, SDA) en septembre 2013.

Suite à cet accord, une mission réalisée en octobre 2013 a permis d'organiser les premiers échanges avec les partenaires régionaux et de valider les principes du développement d'une plate-forme de partage de données, en renforçant l'interopérabilité entre systèmes à travers les premiers éléments d'un référentiel commun sur l'eau.

- ❸ **L'organisation de la lutte contre la pollution industrielle du Rio Bogota.**

Les échanges techniques ont porté sur :

- les instruments économiques et financiers au service de la gestion des usages de l'eau ;
- l'organisation institutionnelle régionale nécessaire à la maîtrise et au contrôle des rejets polluants.

Le **CAR/RIO BOGOTA**, la plus importante des 32 Autorités Environnementales Régionales Colombiennes, a organisé une série de visites chez des industriels qui ont permis de vérifier la pertinence des recommandations formulées.

**Mauricio Bayona**

Direction de la Ressource Hydrique  
Ministère de l'Environnement  
et du Développement Durable (MADS)  
[maubayona@yahoo.com](mailto:maubayona@yahoo.com)

[www.minambiente.gov.co](http://www.minambiente.gov.co)

#### Le Rio Magdalena



Confluence du Rio Bogota avec le Rio Magdalena



### Le Consortium PCJ et l'Agence de l'Eau française Loire-Bretagne :



Coopération avec le Forum "Gaúcho" des Comités de Bassin



Réunion du Forum "Gaúcho" des Comités de Bassin  
Porto Alegre - 2013

Dés 2005, le Consortium Intermunicipal des Bassins Piracicaba, Capivari et Jundiá (PCJ) et l'Agence de l'Eau française Loire-Bretagne (AELB) ont fait partie du projet "TwinBasins", piloté par le RIOB.

En 2006, le PCJ et l'AELB ont signé une convention de coopération pluriannuelle.

Elle s'est traduite par des échanges constants et fructueux entre les deux partenaires et a permis la diffusion des expériences du Consortium PCJ et de l'Agence à d'autres institutions de bassin du Brésil.

Le Consortium PCJ est un modèle de système de gestion mis en œuvre avec succès dans les Bassins PCJ et peut contribuer au développement d'approches similaires au Brésil.

Une nouvelle étape de la coopération entre la France et le Brésil a été franchie en 2013, par l'organisation d'un séminaire et d'une visite technique dans le Rio Grande do Sul (RGS).

Le RGS est l'Etat le plus au Sud du Brésil et présente une situation paradoxale : il abrite depuis 1988 le plus ancien Comité de Bassin du Brésil, qui se réunit chaque mois tout comme les 25 autres Comités créés depuis, mais il n'y existe pas encore d'Agence de Bassin, alors que la Loi prévoyait de les créer dès 1994.

Des représentants du Consortium PCJ, de l'AELB et du Forum "Gaúcho" des Comités de Bassin se sont réunis les 23 et 24 mai à Porto Alegre (RGS), afin de discuter d'une coopération tripartite.

Le Directeur de l'Agence Loire Bretagne, Michel Stein, a déclaré "Le Consortium PCJ est un exemple de succès au Brésil, il est nécessaire de reproduire les expériences dans d'autres réalités nationales".

"Les Bassins PCJ ont pris comme référence le système de gestion français, qui a été important dans la consolidation de notre système de gestion. Je pense qu'avec nos partenaires de Loire Bretagne, nous pourrions contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources en eau dans le Rio Grande do Sul", a rappelé le Directeur Technique du PCJ, Alexandre Vilella.

Les partenaires ont défini un programme de coopération pour les années 2014-2015, avec pour objectif d'aider les Comités de Bassin du Rio Grande do Sul à surmonter les difficultés techniques et institutionnelles qui freinent la mise en œuvre plus aboutie d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Les actions suivantes sont prévues :

- Finalisation d'un document de référence comparant la situation de la gestion de l'eau entre le RGS et les bassins PCJ et Loire-Bretagne ;
- organisation de séminaires dans le Rio Grande do Sul sur les thèmes de la Gouvernance et des instruments de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (planification, financement et réseaux de mesures) ;
- organisation d'une visite technique des Comités de Bassin du Rio Grande do Sul dans les bassins PCJ (situés environ 1.000 km plus au Nord).

**Murilo F. de Sant'Anna**

Chargé de Communication  
Consortium PCJ

Tél. / Fax : +55 19 3475 94088

[murilofs@agua.org.br](mailto:murilofs@agua.org.br)

[www.agua.org.br](http://www.agua.org.br)



Séminaire en mai 2013 à Porto Alegre



Le Fleuve Piracicaba





### Nouvelle Politique de l'Eau au Mexique "Suspension des prélèvements libres des eaux souterraines"



M. Enrique Peña Nieto

Aujourd'hui, le Mexique fait face à une situation hydrique complexe qui requiert des mesures, afin d'assurer l'approvisionnement en eau actuel et celui des générations futures.

Devant cette situation, le Gouvernement mexicain a décidé de mettre en œuvre une série de réformes pour assurer une gestion durable et responsable de la ressource.

La Loi sur les Eaux Nationales (LAN), en application de l'article 27 de la Constitution sur la propriété et la gestion des eaux nationales, a pour but de réguler l'exploitation, l'utilisation, l'aménagement, la distribution, le

contrôle et la préservation des eaux pour un développement intégré et durable.

Ses dispositions sont applicables à toutes les eaux nationales, qu'elles soient superficielles ou souterraines.

En ce qui concerne les eaux souterraines, l'article 18 de la LAN indique que celles-ci peuvent être prélevées librement, sauf lorsque sont créées des **Zones Réglementées d'Interdiction ou de Réserve (ZRIR)**, pour des raisons d'intérêt ou d'utilité publique ou si le libre prélèvement est provisoirement suspendu ou limité par un **Accord Général**.

A l'initiative de la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA), le Gouvernement prévoit de créer de telles Zones Réglementées d'Interdiction ou de Réserve, lorsque des conditions de surexploitation d'aquifères et d'unités hydrogéologiques spécifiques ont été constatées.

Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau de 2013 et de l'Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau, le Président des Etats-Unis du Mexique, M. Enrique Peña Nieto, et le Directeur Général de la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA), Dr. David Korenfeld Federman, ont signé l'**Accord Général permettant également de suspendre provisoirement les prélèvements libres en dehors des ZRIR**.

Ceci permet provisoirement d'interdire tout forage de puits sans autorisation de la CONAGUA dans différentes régions du Pays, ce qui constitue un changement institutionnel de grande importance pour contrôler les prélèvements d'eau souterraine et d'améliorer l'utilisation de celle-ci.

### "AG 2016"

#### Le Mexique recevra la prochaine Assemblée Générale du RIOB

Le Brésil a organisé à Fortaleza-Ceará, du 12 au 16 août 2013, la **9<sup>ème</sup> Assemblée Générale Mondiale du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)**. Elle a réuni 285 délégués, représentants des Organismes-Membres, des administrations de l'eau et des observateurs de 49 Pays, ainsi que des représentants d'organisations bilatérales et multilatérales intéressées, et de Commissions et d'Autorités Internationales de bassins transfrontaliers.

**Le Mexique est l'un des Membres Fondateurs du RIOB et ce Pays est l'un des principaux promoteurs de la gestion de l'eau par bassin versant en Amérique Latine.**

La Délégation de la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA) était dirigée par M. Abel Jiménez Alcazar, Directeur des Conseils de Bassin, qui a présenté l'expérience mexicaine dans la gouvernance et la gestion de l'eau par bassin dans les tables rondes : "les cadres institutionnels d'intervention des Organismes de Bassin", "la participation des pouvoirs locaux, des usagers et du public" et "le rôle des Comités de Bassin".

**L'Assemblée Générale de Fortaleza a accepté à l'unanimité la candidature présentée par la CONAGUA pour recevoir l'Assemblée Générale du RIOB au Mexique en 2016.**

**La CONAGUA est Membre du Bureau Directeur du RIOB et assumera la prochaine Présidence Mondiale de l'Organisation pour une période de trois années, à partir de la clôture de l'Assemblée au Mexique, et jusqu'à l'Assemblée suivante en 2019.**

### 3<sup>ème</sup> Congrès National de Gestion des Bassins Hydrographiques



La 3<sup>ème</sup> édition du Congrès National Mexicain de Gestion des Bassins Hydrographiques s'est tenue à Morelia (Etat du Michoacán), du 27 au 30 août 2013, à l'initiative du Réseau Mexicain des Bassins Hydrographiques (RMCH).

L'objectif principal de l'événement était de faire progresser la gestion des bassins versants au Mexique pour répondre aux problèmes urgents, actuels et futurs, liés à la ressource en eau.

Des conférences, tables rondes et sessions techniques ont permis aux chercheurs, représentants d'Institutions

Gouvernementales, d'Organisations Non Gouvernementales et des Communautés d'usagers, d'aborder des sujets importants comme le changement climatique, la gestion participative, la nécessité d'une approche interdisciplinaire et d'un partage des connaissances.

A cette occasion, la 3<sup>ème</sup> Réunion Nationale des Directions Opérationnelles des Conseils de Bassin a été organisée le 27 août, dans l'optique d'une amélioration du rôle et du fonctionnement de ces Institutions, créées par la Loi fédérale de 1992.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), a présenté un exposé introductif sur les bonnes pratiques mises en place par des Organismes de Bassin dans les différentes parties du Monde.

La Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA), y a présenté la politique nationale de l'eau pour la période 2013-2018.

Des Délégués de différents Comités de Bassin mexicains ont fait part de leurs expériences pratiques de terrain.

#### Claudia Coria

Responsable de la Coopération Internationale

#### Mónica Gpe. Camarena García

Chargée de la Coopération Internationale  
Sous-Direction Générale de la Planification  
Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA)  
[monica.camarena@conagua.gob.mx](mailto:monica.camarena@conagua.gob.mx)

[www.conagua.gob.mx](http://www.conagua.gob.mx)



La 3<sup>ème</sup> Réunion Nationale des Directions Opérationnelles des Conseils de Bassin

# Amérique Latine

## Mexique - CONAGUA

CONAGUA  
comisión nacional del agua



### Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau

En février 2011, l'Assemblée Générale des Nations Unies a déclaré **2013 "Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau"**, dans le but de former et de favoriser des initiatives dans le domaine de l'eau, visant à maintenir la paix et la sécurité.

**Le Mexique s'est engagé dans la conservation et l'utilisation durable des ressources en eau.** Le Président Enrique Peña Nieto a déclaré "Le Mexique a une Responsabilité Mondiale". La Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA) est convenue avec l'UNESCO de créer les conditions nécessaires pour la mise en œuvre d'activités conjointes dans le cadre de cette Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau.

Un Accord de Coopération Technique a été signé entre le Ministre de l'Environnement et des Ressources Naturelles, à travers la Commission Nationale de l'Eau, et l'UNESCO.

Le document a été signé par Dr. Blanca Jiménez-Cisneros, Directrice de la Division des Sciences de l'Eau de l'UNESCO et par le Directeur Général de la CONAGUA, Dr. David Korenfeld.

Parmi les activités réalisées, l'organisation de **la clôture au Mexique de l'Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau en décembre 2013**, a eu un impact sur toute la région de l'Amérique Latine et des Caraïbes.

Un rapport a été publié pour synthétiser et évaluer les principales activités organisées pendant l'année et les engagements pris par les pays autour de la gestion et de la conservation de ce liquide vital qu'est l'eau.



### UNESCO - CONAGUA



**C'est à Mexico qu'a eu lieu la Cérémonie de clôture de l'Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau, les 5 et 6 décembre 2013.**

Elle était organisée par l'UNESCO, au nom de l'ONU-Eau, avec le soutien du Gouvernement du Mexique à travers la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA).

Durant la première journée, consacrée aux leçons tirées de l'Année Internationale, une session plénière de haut niveau a été dédiée à

"La coopération, clé d'un partage pacifique de l'eau" : **M. Jean-François Donzier, Secrétaire du Réseau International de Organismes de Bassin, y a présenté un exposé introductif sur les meilleures pratiques de gestion de bassin dans le Monde.**

La deuxième journée, intitulée "Au-delà de l'Année Internationale : recommandations pour l'action" a été l'occasion de préciser les suites à donner pour l'avenir.

### La CONAGUA et le RIOB renforcent leur collaboration

MM. David Korenfeld, Directeur Général de la Commission Nationale de l'Eau du Mexique (CONAGUA), et Jean-François Donzier, Secrétaire Technique Permanent du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) sont convenus de renforcer la collaboration, instaurée de longue date entre les deux Institutions, en vue d'échanger les connaissances, les expériences et les technologies développées dans plus de 80 Pays-Membres du RIOB et afin d'améliorer la gestion des ressources en eau par bassin.

Lors d'une réunion à Mexico fin août 2013, **M. David Korenfeld a affirmé que "la coopération entre le Mexique et le RIOB est avantageuse pour les deux parties et permet de répondre aux priorités du Mexique"**.

Il a proposé, en particulier, de promouvoir des projets pour la formation technique du personnel d'exploitation et des décideurs, afin d'améliorer la gestion et les services de l'eau mexicains. Jean-François Donzier a confirmé que le RIOB était très favorable à renforcer ses relations avec le Mexique pour créer des modèles innovants de gestion intégrée des ressources en eau par bassin. Il a offert le soutien du RIOB pour développer les échanges d'expériences et de connaissances sur les principes et les moyens de la gestion de l'eau par bassin, dans des programmes de coopération facilitant la mise en œuvre d'outils de gestion des ressources en eau, et, dans des programmes d'information et de formation pour les acteurs impliqués dans la gestion des Organismes de Bassin mexicains.

David Korenfeld a réitéré l'engagement de la CONAGUA à participer activement au RIOB, afin de recueillir les meilleures expériences internationales et d'enrichir la politique nationale de l'eau du Mexique.

**Le Mexique est Membre-Fondateur du RIOB depuis 1994.**

**Claudia Coria**

Responsable de la Coopération Internationale

**Mónica Gpe. Camarena García**

Chargée de la Coopération Internationale

Sous-Direction Générale de la Planification

Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA)

[monica.camarena@conagua.gob.mx](mailto:monica.camarena@conagua.gob.mx)

[www.conagua.gob.mx](http://www.conagua.gob.mx)





### Mise en œuvre dans les Bassins d'incitations économiques



Conférence sur la politique de l'eau ANA - Lima - Mars 2013

Le Pérou est engagé dans une réforme importante de sa politique de l'eau.

En 2012, une nouvelle Loi a réformé le calcul des redevances sur l'utilisation de l'eau et les rejets d'eaux usées intitulées "incitations économiques".

Dans le cadre d'un projet financé par la Banque Mondiale, l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB, a apporté son expertise pour la définition d'une méthodologie, qui est ambitieuse, pragmatique et socialement et économiquement acceptable.

Ces incitations économiques sont aujourd'hui effectivement collectées.

### Jumelage des Bassins Quilca-Chili et Artois-Picardie



Signature de l'accord de coopération entre l'ANA et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Le 26 Septembre 2013 à Lima, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a signé un accord de coopération institutionnelle avec l'Autorité Nationale de l'Eau (ANA) du Pérou et le Bassin du "Rio Chili" (Région d'Arequipa).

Dans le cadre de cet accord, une mission de spécialistes français s'est rendue à Arequipa, pour partager des expériences avec les acteurs du Bassin Quilca-Chili.

Outre les réunions avec les Membres du Conseil des Ressources en Eau du Bassin, les experts français ont effectué

plusieurs visites de terrain, notamment au point de captage pour l'alimentation d'Arequipa (station la Tomilla I) et à la Centrale hydro-électrique Charcani I.

Ils ont rencontré la Direction Générale de SEDAPAR, qui leur a présenté le projet de la Station d'Épuration des eaux usées d'Enlozada.

**Giuliana Retamozo Romero**

Expert SDGCC

Autorité Administrative de l'Eau I Caplina Ocoña  
[gretamozo@ana.gob.pe](mailto:gretamozo@ana.gob.pe)

[www.ana.gob.pe](http://www.ana.gob.pe)



### Présentation de la politique de l'eau en France et en Europe



A l'occasion du Symposium International du Lac Titicaca les 7, 8 et 9 mars 2013, M. Jean-François Donzier, Secrétaire du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), a été invité à présenter au siège de l'Autorité Nationale de l'Eau (ANA) à Lima, une Conférence magistrale sur la politique de l'eau, conduite en France et en Europe depuis 50 années.

## Effets du changement climatique à Puno sur les paramètres thermo-pluviométriques

Une étude a été réalisée entre décembre 2011 et janvier 2012 dans la Ville de Puno, dans le but d'évaluer l'évolution des paramètres thermo-pluviométriques par rapport aux séries historiques de températures extrêmes (maximales, minimales) et de précipitations pluviales mesurées précédemment entre 1972 et 2011.

87.600 données ont été compilées en fonction de ces trois variables, avec 29.200 données regroupées en quatre décennies pour chaque variable.

Ensuite, ces données ont été homogénéisées, afin d'établir des moyennes par décennie et finalement une analyse des relations et des associations a été

réalisée au moyen d'essais statistiques paramétriques.

**Les résultats montrent que le changement climatique influence les paramètres thermo-pluviométriques à Puno.**

On a observé que l'association entre températures maximales et minimales extrêmes et précipitations pluviales est inversée : c'est-à-dire que lorsque les températures extrêmes augmentent, les précipitations pluviales diminuent, bien que, certains mois, lorsque les températures minimales extrêmes augmentent, les précipitations pluviales augmentent aussi, pendant les mois d'étiage principalement.

Les paramètres des températures maximales et minimales enregistrent des changements tendanciels très importants pendant la période 1972 - 2011.

En conclusion, les paramètres thermo-pluviométriques des épisodes historiques de températures extrêmes (maximales et minimales) présentent des augmentations de 2.1°C et de 0.9°C et les précipitations pluviales présentent une diminution de 15.80 mm/an de 1972 à 2011.

**Tapia Aguilar, Bernardino**

Expert en Hydrométéorologie

Service National de Météorologie et d'Hydrologie du Pérou (SENAMHI)  
[dinotap@hotmail.com](mailto:dinotap@hotmail.com)

## Nouvelle Calédonie



### Comité de Gestion de l'Eau Voh-Koné-Pouembout (CGE VKP)



L'Usine de nickel du Nord sur la zone VKP

#### A situation exceptionnelle, réponse inédite pour le Territoire

Engagée dans le processus de rééquilibrage territorial Nord/Sud en Nouvelle-Calédonie, la Province Nord accompagne l'implantation de l'Usine de nickel du Nord dans la zone VKP.

Le développement économique et démographique sans précédent de celle-ci, autour d'une industrie d'envergure internationale, exerce donc de fortes pressions sur les ressources en eau déjà fragiles.

La dispersion des compétences en matière de gestion de l'eau, la faible mutualisation des connaissances et les insuffisances dans ce domaine, ont poussé la Province Nord à réunir l'ensemble des acteurs dans le cadre d'une solution de concertation inédite localement.

**Elle a créé ainsi, en juin 2010, le Comité de Gestion de l'Eau Voh-Koné-Pouembout (CGE VKP), afin de répondre efficacement à l'urgence de la situation, dans le respect des compétences de chacun.**

#### Des objectifs ambitieux, un programme d'actions détaillé

Au sein du CGE VKP, les acteurs de l'eau ont défini un premier programme concerté d'actions pour 3 ans.

Le principal objectif : définir le niveau d'adéquation besoins/ressource à différents horizons et conforter le développement de la zone.

La Commission Européenne et la Commission du Pacifique Sud ont soutenu financièrement ce programme.

#### Des progrès significatifs et des réponses pour l'avenir

A l'issue de ce premier programme triennal, le CGE VKP compte plus d'une centaine d'actions à son actif et dispose de données fiables.

Le Comité s'impose aujourd'hui en tant qu'outil d'aide à la décision.

Le programme d'actions 2013-2016 est en cours, sur les bases de l'expertise acquise depuis 2010.

#### Un nouveau mode de gouvernance de l'eau en Nouvelle-Calédonie ?

Le CGE VKP a organisé, en mai 2013, un Séminaire associant des experts des Pays du Pacifique Sud, de France et du Québec qui ont ainsi apporté leur expérience et leurs propositions.

Les modèles français et anglo-saxons poussent dorénavant le CGE VKP à des solutions innovantes, adaptées à son contexte.

#### Marion Bois

Comité de Gestion de l'Eau VKP, Province Nord  
Fax : 00687 47 71 91  
[m.bois@province-nord.nc](mailto:m.bois@province-nord.nc)

[www.gouv.nc](http://www.gouv.nc)

## Cambodge

LES AGENCES DE L'EAU



### Le Projet Pilote pour le Bassin du Stung Sen

Dans le cadre de la coopération décentralisée des Agences de l'Eau Loire-Bretagne, Seine-Normandie et Rhin-Meuse dans les Pays du Mékong, un projet pilote, coordonné par l'OIEau, Secrétaire du RIOB, a débuté fin 2012 pour deux ans dans le Bassin du Stung Sen, principal affluent du Lac Tonle Sap au Cambodge.

La Rivière Stung Sen, d'une longueur de 520 km, est actuellement le lieu d'études pour y implanter deux barrages à vocation agricole et hydroélectrique.

**Le travail réalisé s'est focalisé sur les étapes initiales du processus de planification (état des lieux, caractérisation du bassin) et sur la mise en place d'un Comité de Sous-Bassin pour le Stung Sen.**

Les sessions de formation réalisées lors des missions d'experts français ont permis d'apporter à l'équipe de l'Autorité du Tonle Sap, ainsi qu'à certains acteurs clés du Ministère des Ressources en Eau et de la Météorologie (MOWRAM), une solide base de connaissances sur la gestion de bassin.

De nombreuses missions sur le terrain ont été réalisées pour pouvoir avancer sur l'étape de caractérisation du bassin.

Fin 2013, le Comité de Sous-Bassin du Stung Sen, rattaché au District Hydrographique Tonle Sap, s'est réuni pour la première fois en présence de SE Lim Kean Hor, Ministre du MOWRAM et d'une délégation de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.



La rivière Stung Sen

**Au niveau national, le Conseil National pour la Gestion des Ressources en Eau (NCWRM) et sept Comités de Bassin pour les grands Districts Hydrographiques du Pays, dont le Tonle Sap, ont été créés par le MOWRAM.**

Le Secrétariat Général du NCRWM a été désigné responsable de la coordination des Comités de Bassin.

#### Puy Lim

Autorité du Tonle Sap  
Ministère des Ressources en Eau  
et de la Météorologie  
[Puy.Lim@ensat.fr](mailto:Puy.Lim@ensat.fr)

[www.tonlesap.gov.kh](http://www.tonlesap.gov.kh)

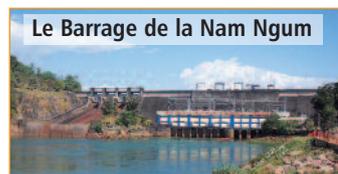


Réunion avec les Elus locaux le 20 mai 2013 à Kampong Thom





### Gestion Intégrée du Bassin de la Nam Ngum



Le Barrage de la Nam Ngum

Le travail réalisé depuis deux ans par le Secrétariat du Comité de Bassin de la Nam Ngum et le Département des Ressources en Eau du MoNRE, avec l'appui des Agences de l'Eau françaises, vise à créer les conditions d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

En 2013, l'effort a porté sur la méthodologie d'élaboration du Programme de Mesures (définition, priorisation et localisation des actions à mettre en œuvre, identification des principaux enjeux, estimation des coûts et équilibre financier, ...) et sur l'étude des sources de financements potentiels pour ces mesures.

En parallèle, une réflexion sur le fonctionnement du Comité de Bassin de la Nam Ngum (composition, compétences, règles de fonctionnement, objectifs principaux, ...) a été menée avec le Secrétariat de ce Comité.

Tout le travail réalisé au long de cette première phase du projet a permis au Laos de disposer d'une expérience concrète et d'outils de gestion nécessaires : gouvernance, responsabilisation des acteurs locaux, planification, mécanismes de financement, gestion des données.

Un séminaire de formation a été organisé à Vientiane le 3 avril 2013.

La restitution officielle des résultats obtenus s'est déroulée le 18 juin 2013 et a permis de définir les priorités pour la deuxième phase du projet (2014-2015).



Participants au séminaire de formation sur la méthodologie de préparation du Programme de Mesures

Cette seconde phase est arrivée au moment clé pour le Comité de Bassin de la Nam Ngum (NNRBC), qui a été officiellement créé par la Décision du Premier Ministre laotien, le 29 janvier 2013.

Les Membres du Comité, qui sont encore pour la plupart peu familiers avec les principes de la GIRE, devront être formés à leurs nouvelles responsabilités.

**Chanthanet Boulapha**

Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement  
[chanthanet@gmail.com](mailto:chanthanet@gmail.com)

[www.monre.gov.la](http://www.monre.gov.la)



## Vietnam



### Deuxième phase du projet pilote du Bassin du Dong Nai

La première phase du projet pilote Dong Nai, développée dans le cadre d'un accord de coopération signé en juin 2007 entre les Ministres de l'Environnement français et vietnamien, a permis de renforcer le cadre institutionnel pour la préservation des ressources en eau des bassins vietnamiens.

Une évaluation effectuée en novembre 2012 a permis de constater des avancées significatives (nouvelle Loi vietnamienne sur l'Eau votée en juin 2012, Décret constitutif des Organismes de Bassin en préparation), et a ouvert la voie à la préparation d'une seconde

phase du projet financée par l'Agence française de l'Eau Loire-Bretagne.

Un séminaire de lancement de la deuxième phase du projet, s'est tenu à Ho Chi Minh Ville, le 31 octobre 2013, en présence du Dr. Laï, Vice-Ministre vietnamien responsable des Ressources en Eau, de M. Jacques Oudin, Sénateur honoraire, Membre du Comité de Bassin Loire-Bretagne, ainsi que du Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, M. Noël Mathieu.

Ce séminaire a été l'occasion de réunir les Membres pressentis du Comité de Bassin du Dong Nai.



Séminaire de lancement d'octobre 2013

La deuxième phase du projet s'articule autour de trois composantes :

- la mise en place opérationnelle du Comité de Bassin ;
- l'élaboration du Plan de Gestion du Bassin du Dong Nai ;
- la formation en France de l'équipe technique en charge d'appuyer le Comité de Bassin du Dong Nai.

**M. Le Huu Thuan**

Directeur Général Adjoint  
Département de la gestion des ressources en Eau  
Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement  
[lhtuan57@yahoo.com.vn](mailto:lhtuan57@yahoo.com.vn)

[www.monre.gov.vn](http://www.monre.gov.vn)



Le Dong Nai





### Libre Opinion

#### Financement de la gestion des ressources en eau dans le Bassin du Fleuve Cau



Le Fleuve Cau

Dès 2001, en application de la Loi de 1998 sur les ressources en eau, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR), qui à cette époque assurait la Gestion des Ressources en Eau, a créé l'Organisme de Bassin du système fluvial Hong-Thai Binh.

L'Organisme de Bassin du Cau a été créé en 2006. Il est chargé des tâches suivantes :

- la planification dans le bassin hydrographique ;
- la coordination avec les services concernés des ministères, des départements et des localités pour la gestion des ressources en eau du bassin ;

- la solution des conflits relatifs aux ressources en eau dans le bassin.

L'Organisme de Bassin du Cau comporte deux instances :

- ❖ **Au niveau politique :** un Conseil d'Administration est composé de représentants des gouvernements provinciaux et des organes d'exécution associés, avec une présidence tournante entre eux.
- ❖ **Au niveau des opérations :** un Bureau de Gestion est hébergé par le Département de l'Agriculture et du Développement Rural (DARD) de la Province de Thai Nguyen. L'Organisme de Bassin du Cau reçoit également le soutien de l'Organisme de Bassin du système fluvial Hong - Thai Binh.

Dans le Bassin du Cau, les questions importantes de la gestion de l'eau sont la gestion des inondations et de la sécheresse, ainsi que la gestion de la qualité de l'eau.

Les besoins de financement pour la gestion de l'eau dans le bassin sont énormes.

Les principes "utilisateurs et pollueurs payeurs" ont été appliqués au financement de la gestion de l'eau dans le bassin, par le biais de taxes et redevances sur la ressource en eau, de droits de licence et de redevances environnementales pour les eaux usées.

Comme "l'eau est un bien social et économique", une politique d'exemption d'impôts est appliquée pour les plus démunis. Un fonds de prévention des inondations a été créé.

Les recettes recueillies pour la gestion de l'eau ne peuvent cependant pas couvrir toutes les dépenses et il faut encore compter sur un financement du budget de l'Etat.

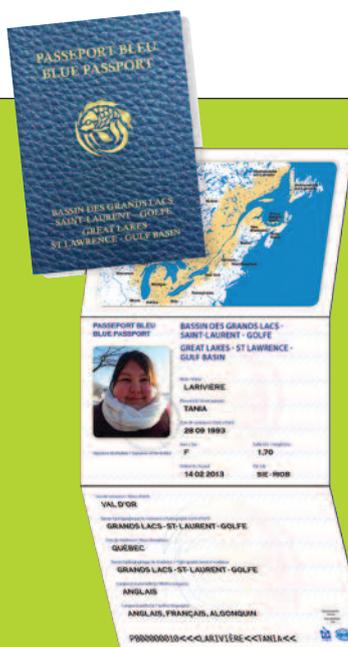
A l'avenir, il est nécessaire de préciser le total des dépenses pour la gestion de l'eau et de définir clairement les ressources financières nécessaires afin de déterminer le niveau des impôts et taxes.

La gestion de l'eau devrait être plus étroitement coordonnée entre les administrations impliquées.

Pour utiliser plus efficacement les fonds pour la gestion de l'eau, il faudrait renforcer le mandat et le financement du Comité de Gestion du Bassin hydrographique du Cau, qui devrait pouvoir proposer une politique financière cohérente avec les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et avec la situation spécifique des conditions sociales et économiques du bassin.

**To Trung Nghia**

Ph.D. for Water resource Planning  
[nghiatotrung@gmail.com](mailto:nghiatotrung@gmail.com)



### Le "Passeport bleu" des citoyens des bassins

Le "Passeport bleu" est une initiative conjointe du Secrétariat International de l'Eau (SIE) et du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).

Le "Passeport bleu" vise à donner une reconnaissance à l'implication citoyenne en matière de protection, d'utilisation, de conservation et de gestion de l'eau. Il permet aux organismes de bassin intéressés, qui le

souhaiteraient, de valoriser l'action citoyenne locale, individuelle et/ou collective pour la préservation de la ressource eau de leur bassin versant.

Il vise à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté des habitants d'un même bassin, en rappelant que leur identité n'est pas seulement celle de leur pays d'origine, mais aussi localement celle du bassin où ils vivent.

Il permet de donner une reconnaissance de leur action à ceux qui s'impliquent dans les instances de leur bassin.

**Formulaire de demande d'un passeport bleu et information :**

[www.sie-isw.org/fr/passeport](http://www.sie-isw.org/fr/passeport)





### Un projet pilote pour le Bassin du Fleuve Hai et le Sous-Bassin de la Rivière Zhou

Le Bassin du Fleuve Hai s'étend sur 4 Provinces (Hebei, Shanxi, Henan, Mongolie intérieure) et deux grandes Municipalités (Pékin et Tianjin).

Dans le cadre de l'accord de coopération franco-chinois sur la gestion de l'eau signé le 21 décembre 2009, un projet pilote dans ce Bassin du Fleuve Hai a été lancé pour une durée de 4 ans (2011-2015) et vise à tester en Chine l'application de certains mécanismes de gestion de bassin, de lutte contre la pollution des eaux et de protection des écosystèmes mis en œuvre en France depuis 1964.

Les partenaires du projet sont le Ministère chinois des Ressources en Eau, la Commission de Conservation des Ressources en Eau du Fleuve Hai, les Bureaux des Eaux de la Municipalité de Tianjin et de la Province du Hebei, ainsi que le Ministère français de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), l'Institution Interdépartementale Seine Grands Lacs et l'Office International de l'Eau (OI Eau), Secrétaire du RIOB, qui assure la coordination technique du projet.



Les Membres du Comité de Pilotage à Tianjin - Octobre 2013

La deuxième phase du projet (2012-2015) porte principalement sur le Sous-Bassin de la Rivière Zhou : 2.114 km<sup>2</sup>, 2,4 millions d'habitants et principale source d'approvisionnement en eau potable de la Ville de Tianjin.

Cette deuxième phase vise en priorité la réalisation de l'Etat des Lieux du bassin, ainsi que la définition de mesures prioritaires pour répondre aux enjeux identifiés.

En particulier, le réservoir de Yuqiao, qui alimente la Ville de Tianjin en eau potable, est très sévèrement eutrophisé.

Une session de formation a été organisée à Tianjin sur la Gouvernance des bassins, pour une trentaine de responsables et techniciens des Organismes chinois partenaires.

Trois missions techniques françaises ont été réalisées dans le Bassin de la Rivière Zhou (décembre 2012, mai et septembre 2013), mobilisant également des experts scientifiques français du groupement de recherche PIREN-Seine sur la modélisation des polluants, de l'INRA et du Laboratoire Eau Environnement de l'Ecole des Ponts ParisTech sur l'identification et la surveillance des cyanobactéries.

Ces missions ont permis aussi de présenter des outils méthodologiques utiles à l'Etat des Lieux (méthode de calcul des concentrations, balances des Masses d'Eau, modélisation) et à la préfiguration d'un Programme de

Mesures (schéma d'assainissement non collectif, révision des règlements d'eau de barrages, ...).

Une Délégation de six Responsables des Organismes chinois partenaires s'est rendue en Région Parisienne en octobre 2013.

Elle a assisté à une séance du Comité de Bassin Seine-Normandie.

Elle a également visité la base nautique de Viry-Châtillon et le Centre de Recherche en Ecologie Expérimentale et Prédictive d'Ile-de-France, où ont eu lieu des échanges sur le contrôle des cyanophycées, la gestion des eaux pluviales et la présentation d'outils innovants pour étudier la biologie d'une Masse d'Eau.

Le Comité de Pilotage du projet s'est tenu à Tianjin fin octobre 2013 pour définir le programme des activités pour l'année 2014 et préciser l'articulation des projets connexes financés par la partie chinoise pour la collecte de données et des échanges scientifiques.

**Ms. Kang Jie**

Commission de Conservation des Eaux de la Rivière Hai  
[kangjie@hwcc.gov.cn](mailto:kangjie@hwcc.gov.cn)

[www.hwcc.gov.cn](http://www.hwcc.gov.cn)



Prolifération végétale sur le réservoir de Yuqiao



## Chine

### Le transfert Sud-Nord

En Chine, les deux-tiers des terres arables et plus de 40 % de la population se trouvent concentrés au Nord, qui ne dispose que de 14 % des ressources en eau du pays.

Afin de remédier à ce décalage entre les besoins et les ressources, le Gouvernement a lancé en 2002 la construction d'un grand transfert inter-bassin, du Sud vers le Nord.

Ce projet donne corps à la vision formulée par Mao Zedong, en 1952 : "Le Nord a besoin d'eau tandis que le Sud en possède beaucoup. Si cela est possible, le Nord peut emprunter de l'eau au Sud".

Le projet est estimé à 44,9 milliards d'Euros (trois fois plus que le coût du Barrage des Trois Gorges). Il vise à dériver via un vaste réseau de canaux une partie des eaux du Fleuve Yangtze (44,8 milliards de m<sup>3</sup>/an) jusqu'aux terres arides des bassins des Fleuves Jaune et Hai.

**Cela devrait permettre d'atténuer la pénurie dont souffrent les grandes villes du Nord.**

Pékin et Tianjin présentent par exemple, des situations de stress hydrique comparables à la Jordanie ou à la Palestine, avec seulement 150 m<sup>3</sup>/an/habitant.

Les deux villes bénéficieront respectivement du projet à hauteur de 1,24 milliards de m<sup>3</sup> et de 1,02 milliards de m<sup>3</sup> additionnels annuellement.

Le transfert emprunte trois "routes" :

- **La route orientale** (1.467 km), achevée fin 2013, détourne vers le Nord une partie des eaux du cours inférieur du Yangtze sur la base des aménagements existants, notamment le Grand Canal Impérial, monument national vieux de 2.500 ans reliant Hangzhou à Pékin. Le creusement d'un tunnel et la construction de 23 stations de pompage ont été nécessaires pour traverser le Fleuve Jaune.
- **La route centrale** (1.432 km) transfère une partie des eaux du Fleuve Han via le barrage-réservoir de Danjiangkou, rehaussé de 14 m pour l'occasion. Deux tunnels transporteront l'eau à 40 mètres sous le sol afin de franchir le Fleuve Jaune. C'est de cette route-ci, qui devrait être opérationnelle d'ici fin 2014, que Pékin et Tianjin tireront leurs ressources additionnelles.

Éléments du pompage terminal vers Pékin



- **La route occidentale** en est encore au stade de l'étude de faisabilité et ne devrait pas être mise en service avant 2030 du fait de sa complexité technique: son tracé dévie les eaux du Yangtze près de leur source, sur le plateau tibétain, vers le Fleuve Jaune, via un réseau de tunnels et de barrages en montagne.

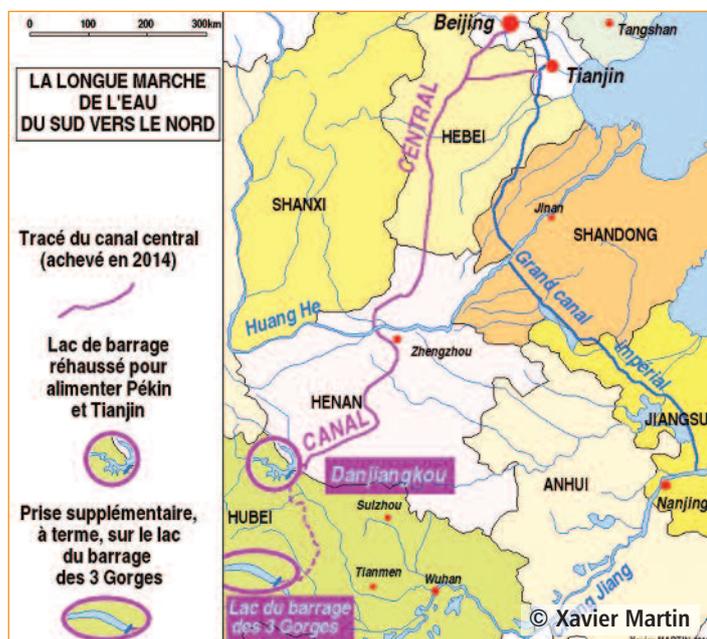
Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Bassin du Fleuve Hai, et conduite par Mme. Michelle Rousseau, Directrice Générale de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et M. Christian Lecussan, Vice-Président du Comité de Bassin de la Seine.

**Edouard Boinet**

Chargé de mission  
Coopération sur la gestion des ressources en eau  
Ambassade de France en Chine  
[e.boinet@oieau.fr](mailto:e.boinet@oieau.fr)

[www.nsb.gov.cn/xx/english](http://www.nsb.gov.cn/xx/english)

En octobre 2013, plusieurs sites de la route orientale ont été présentés à la délégation française de haut niveau participant au Comité de Pilotage du projet de coopération sino-française de





### Préparation du 7<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau - Daegu 2015

#### Première réunion de lancement

Après Marseille en 2012, ce sont Daegu et Gyeongju, en Corée du Sud, qui accueilleront du 12 au 17 avril 2015 le 7<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau.

La première réunion de lancement s'est tenue, du 13 au 15 mai 2013 à Séoul et Daegu, avec plus de 500 experts venus de 41 pays.

Une feuille de route a été établie, déclinée au sein des différents processus (thématique/régional/politique/technologique) pour la préparation du Forum.

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) a été officiellement invité à ce "Kick off meeting", notamment à la table ronde sur la gouvernance de l'eau et la gestion des bassins transfrontaliers.

#### Seconde Réunion des Parties Prenantes

Les 27 et 28 février 2014 à Gyeongju (Corée du Sud) a eu lieu la 2<sup>ème</sup> Réunion des Parties Prenantes au prochain Forum Mondial de l'Eau.

Les participants ont rappelé leur souhait que le prochain Forum débouche sur des propositions opérationnelles,



fondées sur un état précis de la mise en œuvre des engagements pris au Forum de Marseille, notamment.

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) participera très activement à différents Processus du Forum.

La Commission du Processus thématique du Forum a retenu, en effet, le RIOB pour participer à la préparation des thèmes 4.3 sur la Coopération Transfrontalière et également avec l'OCDE et l'UNESCO sur le thème 4.2 de la Gouvernance de l'Eau.

Le RIOB sera aussi impliqué, notamment par ses Réseaux Régionaux dans le Processus Régional du Forum.

En particulier, le Processus Régional Européen a été lancé le 19 mai 2014 à Bruxelles et les thématiques sur lesquelles le Groupe "EURO-RIOB", le CEENBO et le REMOB se mobilisent sont :

- Les Directives européennes et le "Blue Print" ;
- La gestion des fleuves transfrontaliers européens ;
- Les outils européens d'adaptation aux effets du changement climatique.

<http://worldwaterforum7.org>



### "Asia-Europe Meeting"

#### L'ASEM œuvre pour la préservation des ressources en eau

L'ASEM (Asia Europe Meeting) est un cadre informel de dialogue intergouvernemental qui a pour vocation le renforcement du partenariat entre les Pays d'Asie et d'Europe.

En juin 2012, un dialogue sur le développement durable et l'environnement a été engagé à Budapest.



A l'initiative du Vietnam, une Conférence s'est tenue à Can Tho, dans le delta du Mékong, du 20 au 23 mars 2013, sur le thème de la Gestion des ressources en eau et des bassins fluviaux.

Près de 150 Délégués des 51 Pays-Membres de l'ASEM et d'Organisations compétentes ont présenté des mesures pour aider les Pays-Membres à adopter un modèle de développement durable.

C'est ainsi que de nouvelles approches ont été proposées, notamment pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, la construction d'infrastructures, et l'instauration d'Institutions permettant de s'adapter aux effets du changement climatique.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique du RIOB, a fait une intervention sur les politiques européennes de gestion de l'eau et a présenté les actions de coopération menées sur cette thématique en Asie, notamment en Chine et dans le Bassin du Mékong, dans le cadre de jumelages avec les Agences françaises de l'Eau.

[www.aseminfoboard.org](http://www.aseminfoboard.org)



Asia-Europe Meeting

# Europe Orientale - Caucase - Asie Centrale

## Administration des données des eaux transfrontières



Présentation au Comité de Bassin du Dniestr - Ukraine - Septembre 2013

La mise en application de politiques efficaces de gestion intégrée de l'eau suppose de disposer d'une évaluation complète des ressources et des usages, qui soit fondée sur des informations homogènes et cohérentes.

**Dans le cas de bassins transfrontaliers, le partage d'information crée la confiance et facilite le dialogue entre les pays riverains.**

**Développé en collaboration avec le secrétariat à l'UNECE de la "Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux", le projet FFEM-EECCA de "Renforcement des capacités d'administration des données pour l'évaluation et le suivi des ressources eaux transfrontières des Pays d'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie Centrale - EECCA", s'est terminé avec succès en octobre 2013.**

Avec le support du SHMI (Slovak hydrometeorological institute), ce projet coordonné par l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB, a atteint

ses objectifs tant au niveau régional qu'à celui des 2 Bassins Pilotes :

- **Le Bassin du Dniestr**, en collaboration directe avec les Autorités d'Ukraine et de Moldavie ;
- **Le Bassin de la Mer d'Aral**, en collaboration avec l'EC-IFAS - Comité Exécutif du Fond de Protection de la Mer d'Aral, Bassins de l'Amudarya et du Syrdarya concernant 6 Pays d'Asie Centrale : Kirghizstan, Kazakhstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Afghanistan.

En 2011, après une phase de préparation des outils (portail Internet, catalogue multilingue) et de présentation du projet, un diagnostic a été lancé et réalisé dans 6 des Pays concernés, comprenant :

- Une analyse législative et institutionnelle (base de données des acteurs) ;
- L'organisation d'ateliers nationaux regroupant les principaux acteurs impliqués dans la production et la gestion des données ;

- Un appui à la présentation des sources de données par les producteurs (catalogue méta-données) ;
  - L'élaboration de schémas des flux de données (qui échange quoi avec qui ?) ;
  - Une première analyse des besoins.
- A partir de début 2012, le projet est entré dans une phase d'appui au développement d'actions pilotes proposées par le Comité de Pilotage, avec notamment :

### Dans le Bassin du Dniestr

- ❖ La création d'une **base de données sur la qualité des eaux de surface en Moldavie**, avec la production d'index de qualité et la mise en ligne sur des cartes interactives de la qualité des eaux de surface, actualisées par les producteurs de données ;
- ❖ Des **"Web Processing Services"**, permettant de produire les informations géographiques utiles.

### Bassin de la Mer d'Aral

- **Un premier bulletin hydrologique sur le Syrdarya**, dans le cadre d'une action initiée par l'UNRCCA avec l'EC-IFAS ;
- La création d'un **portail Web** intégrant un schéma interactif pour la visualisation des données sur le Syrdarya, actualisées quotidiennement par leurs producteurs ;
- Une étude conceptuelle de l'**organisation du Système National d'Information sur l'Eau du Tadjikistan** ;
- **L'amélioration de la législation Turkmène**, afin de favoriser le partage des données sur l'eau.

Enfin, un document de recommandations, valorisant les retours d'expériences du projet, a été présenté lors de réunions internationales, notamment :

- La 6<sup>ème</sup> Réunion des Parties de la Convention "Eau", à Rome, les 28 et 29 novembre 2012 ;
- La Conférence de haut niveau sur la Coopération Internationale sur l'Eau, organisée au Tadjikistan en août 2013 ;
- Le dernier Comité de Bassin du Dniestr, le 18 septembre 2013 en Ukraine.

**Nicholas Bonvoisin**

Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe

[Nicholas.Bonvoisin@unece.org](mailto:Nicholas.Bonvoisin@unece.org)

[www.aquacoope.org/ffem-eecca](http://www.aquacoope.org/ffem-eecca)



Le Dniestr



6<sup>ème</sup> Réunion des Parties de la Convention des Eaux Internationales Rome - Novembre 2012 - © OIEau - C.Runel



La Mer d'Aral



# Europe Orientale - Caucase - Asie Centrale

"EECCA-NBO"



Сеть водохозяйственных организаций стран Восточной Европы, Кавказа и Центральной Азии

**Réseau des Organismes de Bassin d'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie Centrale :**  
**"Les défis et les progrès dans la gestion de l'eau et la bonification des terres dans les Pays de l'EOCAC"**



Le Forum International "Aqua-Ukraine 2012" a été organisé du 6 au 9 novembre 2012 à Kiev, grâce aux efforts conjoints de l'Agence Nationale ukrainienne des Ressources en Eau, du Ministère du Développement Régional, de la Construction, du Logement et des Services Publics, du Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles, et d'un certain nombre d'institutions nationales et internationales.

Pendant ce Forum "Aqua Ukraine 2012", la Conférence du Réseau des Organismes de Bassin d'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie Centrale s'est tenue au musée "Bortnitchi".

100 participants venant d'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Biélorussie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Moldavie, de la Fédération de Russie, du Tadjikistan, d'Ouzbékistan et d'Ukraine ont assisté à la Conférence.

Les participants ont été accueillis par M. V.A. Stashuk, Président de l'Agence Nationale ukrainienne des Ressources en Eau et M. P.A. Polad-Zade, Président du Réseau "EECCA-NBO".

Dans son rapport, le professeur V. Dukhovny a présenté les axes de développement du Réseau.

Le Dr. V. Sokolov, coordinateur régional du GWP pour le Caucase et l'Asie Centrale, a présenté les actions conjointes visant à renforcer l'échange d'informations et la diffusion des meilleures pratiques, en particulier sur la GIRE.

**Les représentants des Pays-Membres du Réseau ont souligné des changements positifs dans le développement des secteurs nationaux de l'eau en Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan, Russie et en Ouzbékistan.**

En parallèle, un certain nombre de problèmes liés à l'insuffisance de financement du secteur de l'eau ont été identifiés. De graves préoccupations concernant la situation dans le secteur de l'eau en Russie ont été exprimées par M. N. Sukhoy, Chef du Syndicat des Professionnels de l'Eau et de la Réhabilitation des Sols.

M. B. Libert, Conseiller régional pour l'environnement de la CEE-ONU, M. D. Valensuela, Secrétaire Technique Per-

manent adjoint du Réseau International des Organismes de Bassin, et Mme J. Sehring, Consultante de la GIZ ont également participé à la Conférence.

Les participants à la Conférence ont souligné que les présentations des mesures prises dans les pays de la Région permettaient d'améliorer leur système de gestion des ressources en eau, la mise en application des principes de gestion intégrée des ressources en eau et des nouvelles solutions technologiques.

En outre, la fourniture d'informations sur les nouvelles publications, logiciels, matériels, manuels de formation, permet aux spécialistes d'élargir en permanence leurs perspectives et facilite ainsi les progrès réalisés dans le secteur de l'eau dans les pays de la CEI.

**Prof. Victor Dukhovny**  
Secrétaire Exécutif de l'EECCA NBO  
[dukh@icwc-aral.uz](mailto:dukh@icwc-aral.uz)

[www.eecca-water.net](http://www.eecca-water.net)

## Asie Centrale

**L'Agence de Coopération Suisse soutient la gestion de l'eau en Asie Centrale**

**La Suisse s'est engagée dans un nouveau programme (2014-2020) pour la gestion des ressources en eau régionale en Asie Centrale.**

Ce nouveau programme comprend :

- le renforcement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE),
- le développement d'un Système d'Information sur l'Eau (SIE),

- l'amélioration de la Gestion de l'Eau pour l'Irrigation (PPI),
- la formation et le renforcement des capacités des partenaires.

L'Agence de Coopération Suisse (SDC) a soutenu, dans le cadre d'un protocole d'accord entre l'OIEau, Secrétaire du RIOB, et le consortium de IMoMo, une mission conjointe d'experts en novembre 2013, afin de spécifier un Plan d'Action pour 2014 visant à développer le monitoring et l'échange automatisé de données entre les partenaires impliqués au Kirghizistan.

Ce Plan d'Action comporte, dans un bassin pilote transfrontalier, la définition d'un premier référentiel hydrologique (avec codification des bassins, des rivières, des lacs et des canaux) visant à développer l'interopérabilité et

faciliter l'échange de données sur l'eau entre pays riverains. Ce référentiel pourra ensuite être étendu au niveau régional.

[www.aquacoop.org/sdc-ca](http://www.aquacoop.org/sdc-ca)



Mission des expert au Kirghizistan

# Europe Orientale - Caucase - Asie Centrale

## Huitième Conférence internationale sur "Les fleuves de Sibérie et d'Extrême-Orient"

La Conférence s'est déroulée à Irkoutsk les 6-8 Juin 2013 lors de la Journée Mondiale de la Conservation de la Nature.

La Conférence a réuni 100 représentants d'organisations de 16 régions de la Russie, ainsi que d'organisations internationales de conservation de la nature de Chine, de Mongolie, des Etats-Unis, d'Australie, des pays d'Asie Centrale et du Sud-Est, et le Directeur du Département de l'Environnement de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe.

**Le Secrétaire Exécutif du Réseau des Organismes de Bassin d'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie (EECCA-NBO), le professeur V. Dukhovny, a participé à la Conférence.**

Les principaux thèmes de la Conférence ont été les suivants :

- La biodiversité des fleuves et des lacs : diagnostic et conservation ;
- Le monitoring environnemental des masses d'eau ;

- L'impact des installations hydrauliques et de l'utilisation des ressources du sous-sol sur les écosystèmes aquatiques ;
- Les expériences de la gestion par bassin dans diverses parties du Monde (Bassin de la Mer d'Aral en Asie Centrale, Bassin du Mékong en Asie du Sud-Est, Bassin des Grands Lacs et du Fleuve Saint-Laurent en Amérique du Nord) ;
- L'évaluation écologique et la concertation internationale sur l'utilisation de l'eau dans les Bassins du Baïkal-Angara-Ienisseï, de l'Amour, de l'Ob et de la Volga ;
- Les initiatives des Communautés locales, des Autorités Municipales et des Organisations Non Gouvernementales pour la conservation des fleuves, des lacs, le développement de l'écotourisme, l'éducation écologique et la sensibilisation du public.



Quatre tables rondes ont été organisées sur les thèmes suivants :

- 1 La définition d'indicateurs écologiques pour les projets de construction de centrales hydroélectriques dans le Bassin du Fleuve Amour ;
- 2 Les opportunités pour le développement de l'écotourisme ;

- 3 L'évaluation écologique des plans et programmes de développement des bassins fluviaux ;
- 4 Les actions conjointes pour la conservation des Bassins de la Selengi-Baïkal, Angara et du Yenisey.

**Prof. Victor Dukhovny**

Secrétaire Exécutif de l'EECCA NBO  
[dukh@icwc-aral.uz](mailto:dukh@icwc-aral.uz)

[www.eecca-water.net](http://www.eecca-water.net)

## Kirghizistan



### Efficacité de l'irrigation "goutte à goutte"

Le principe de l'irrigation "goutte à goutte" est de fournir la quantité d'eau requise directement aux plantes par des canalisations de petit diamètre posées à la surface du sol ou dans le sol et équipées d'une buse spéciale "goutte à goutte".

L'irrigation "goutte à goutte" se pratique également sur les terrains en pente.

Avec des pentes allant jusqu'à 40 % au Tadjikistan, l'irrigation "goutte à goutte" permet de vendanger jusqu'à 220 kg/ha. Comparée avec l'irrigation par sillons, la consommation d'eau a été divisée par 2,5.

Des chercheurs ouzbeks ont constaté que l'économie d'eau réalisée dans le vignoble en utilisant l'irrigation "goutte

à goutte" par rapport à l'irrigation par sillons était de 60 % (1500 m<sup>3</sup> / ha).

Des études ont été réalisées en 1995 et 1999 afin de déterminer le matériel d'irrigation goutte à goutte et la technologie utilisés pour les pommiers sur les sols sablonneux de la région d'Issyk-Kul. L'irrigation "goutte à goutte" a un effet positif sur la méthode d'irrigation et les rendements des cultures.

Le volume requis pour obtenir une humidité optimale des sols sablonneux des vergers de la région a été établi expérimentalement et par traitement de données statistiques.

**L'irrigation "goutte à goutte" non seulement permet d'économiser l'eau et d'augmenter le rendement, mais préserve aussi l'environnement dans la région.**

Pour résoudre les problèmes de la Mer d'Aral, des scientifiques kazakhs ont proposé de réduire la consommation d'eau pour l'irrigation au Turkménistan,

en Ouzbékistan et au Kazakhstan, qui utilisent 90 % du débit du fleuve qui traverse ces pays, par l'utilisation de systèmes agricoles écologiques, telles que l'irrigation "goutte à goutte".

**Dr Joshov Paiazidin**

Institut de Recherche sur l'Irrigation du Kirghizistan  
[payaz@rambler.ru](mailto:payaz@rambler.ru)



# Europe Orientale - Caucase - Asie Centrale

## Fédération de Russie



### 12<sup>ème</sup> Colloque international et exposition "Eau pure - Russie 2013"

Ekaterinbourg



Le 12<sup>ème</sup> Colloque International et l'exposition "Eau pure - Russie 2013" se sont tenus à Ekaterinbourg du 14 au 16 mai 2013, à l'invitation de l'Agence fédérale des Ressources en Eau, du Gouvernement de la Province de Sverdlovsk, de l'Administration d'Eka-

terinbourg, de l'Institut de Recherche russe sur l'Utilisation et la Protection intégrées des Ressources en Eau (FGUE RosNIIVH), de l'OJSC "Vodokanal" de la Province de Sverdlovsk, de l'Université d'Economie de l'Oural (UrSEU), et de "Mebur" LLC.

Le thème du Colloque 2013 était la mise en œuvre de programmes régionaux sur l'eau conformes au Programme Fédéral (FTP) "Développement du Secteur de l'Eau de la Fédération de Russie en 2012-2020".

**Prof. Victor Dukhovny**

Secrétaire Exécutif de l'EECCA NBO

[dukh@icwc-aral.uz](mailto:dukh@icwc-aral.uz)

[www.eecca-water.net](http://www.eecca-water.net)

Сеть водохозяйственных организаций стран  
Восточной Европы, Кавказа и Центральной Азии

## Géorgie



### Les ressources en eau en Géorgie

Avec 26.000 rivières, 856 lacs, 786 glaciers, 87 grandes zones humides et 44 réservoirs, la Géorgie possède d'importantes ressources en eau douce et ceci offre des possibilités d'approvisionnement stable de la population et de l'économie et d'une importante exportation d'eau de qualité.

**Ts. Z. Basilashvili**

Institut d'Hydrogéologie de Géorgie

[jarjino@mail.ru](mailto:jarjino@mail.ru)



Hydrologie de la Géorgie

## Secrétariat International de l'Eau (SIE)



### 15 ans d'engagement en Asie Centrale

Le Secrétariat International de l'Eau (SIE) et ses partenaires sont engagés dans cette région par la coopération suisse, qui y est très active.

**La zone d'intervention est située au cœur de la Vallée de Ferghana qui connaît une faible pluviométrie.**

Axée sur la mobilisation de la population et des acteurs locaux ainsi que sur l'atteinte de résultats concrets, la stratégie d'action dans la région repose sur les fondements suivants :

#### Durabilité écosystémique

La durabilité des projets tient compte du contexte culturel et traditionnel des zones rurales et des petits centres urbains.

#### Partenariat

Les projets sont suivis par les communautés villageoises regroupées en associations d'usagers. 40 associations d'usagers ont été créées.

Les services gouvernementaux jouent un rôle d'appui technique, en particulier au niveau des campagnes de santé publique.

La présence des instances nationales favorise l'intégration des leçons apprises dans les réformes en cours.

#### Implication des usagers

La gouvernance passe par l'implication des usagers via une politique tarifaire qui prend en compte l'ensemble des frais (dont ceux d'amortissement) et qui respecte le pouvoir d'achat et les capacités de payer de la population concernée.

#### Sensibilisation et éducation

La sensibilisation et l'éducation de la population sont essentielles. Des manuels ont été élaborés selon l'approche PHAST (Participatory Hygiene and Sanitation Transformation). Une équipe de formateurs a été entraînée aux bonnes pratiques d'hygiène. Elle forme à son tour les enseignants et le personnel médical des villages de la région.

**42 adductions d'eau villageoises ont été réalisées, ce qui représente 154.000 personnes desservies à une distance de moins de 200 mètres d'un point d'eau.**

Le facteur temps est essentiel : Ne rien brusquer, ni imposer et mettre à disposition les compétences requises est gage de réussite.

**Raymond Jost**

**Vladimir Arana**

Secrétariat International de l'Eau

[varana@sie-isw.org](mailto:varana@sie-isw.org)

[www.sie-isw.org](http://www.sie-isw.org)



## "Water Research to Market"



### De la Recherche vers Marché ...



Dans le cadre des travaux européens sur "l'Interface Science-Politique-Société", "Water RtoM - Water Research to Market", le projet financé par le Programme LIFE+ (2010-2013), vise à accélérer le transfert des résultats de la Recherche vers le Marché et améliorer le dialogue Chercheurs-Utilisateurs

L'OIEau, coordonateur du projet, la "Gdansk Water Foundation" (Pologne), Amphos21 (Espagne), la "Romanian Water Association" (Roumanie) et un Comité d'experts ont élaboré une stratégie, qui se compose de trois volets :

- **identifier les produits innovants**,
- **les évaluer**, d'abord rapidement, via l'outil "ReMas" (Research to Market Assessment Strategy), puis, plus en détail, en précisant dans un langage compréhensible par les professionnels de l'eau, les étapes manquantes pour rendre ces produits opérationnels ou vendables,
- **les promouvoir gratuitement**, notamment via l'outil "e-fair" du site Internet, des E-séminaires ou encore des rencontres professionnelles.

La stratégie de "Water RtoM" a été un succès pour 12 résultats de la recherche qui ont attiré l'attention des professionnels.

Un guide de bonnes pratiques offre également des outils pour améliorer le dialogue Chercheurs-Utilisateurs.

Il décrit :

- **une boîte à outils**, pour faciliter la dissémination et la promotion des résultats de la recherche sur le marché,
- **10 bonnes pratiques**, pour améliorer l'interface "science-société/utilisateurs", basées sur l'expérience "Water RtoM",
- **quelques recommandations**.

Le Guide s'adresse, d'une part, aux praticiens du domaine de l'eau, organisations de bassin, administrations de l'eau, services municipaux des eaux, fournisseurs de technologies, ainsi qu'aux chercheurs, aux financeurs de la recherche, aux institutions de transfert technologique.

Convaincus de l'importance et de l'efficacité d'une telle stratégie, les partenaires proposent de capitaliser les outils et la stratégie de "Water RtoM" dans le cadre d'un "service" pérenne.

Ce service offrirait un accompagnement individuel des chercheurs dans leur stratégie de dissémination de leurs résultats, l'accompagnement des programmeurs de la recherche, notamment en fournissant une analyse de la distance au marché des résultats des projets financés, l'accompagnement des PME, via les pôles de compétitivité ou les réseaux de PME, en fournissant une veille sur les produits de la recherche adaptés à leurs besoins.

La difficulté majeure, révélée par l'étude de marché de fin de projet, est que même si les personnes interrogées (chercheurs, financeurs, utilisateurs) sont très intéressées, elles ne sont pas encore prêtes à payer pour un tel service ou n'en ont pas les moyens...

Ce service proposé par "Water RtoM" est donc en devenir... A suivre.

**Water RtoM**  
[contact@waterrtom.eu](mailto:contact@waterrtom.eu)

[www.waterrtom.eu](http://www.waterrtom.eu)

## "WaterPiPP"

### Faciliter le transfert de l'innovation dans le secteur de l'eau

Le projet européen "IWRM-Net" avait permis de financer 11 projets de recherche pour un budget global de 8 millions d'euros : les derniers projets sont en train de s'achever et un événement organisé au cours du premier trimestre 2014, permettra d'en faire le bilan.

Les projets "Water RtoM" et "Water-Diss" ont permis d'expérimenter des méthodes de transfert des résultats de la recherche vers les acteurs de terrain : "Water RtoM" se focalisant sur l'analyse des projets Life et Interreg et "Water-Diss" sur les projets financés par la DG Recherche et Innovation de la Commission Européenne.

Des outils ont été élaborés pour faciliter l'accès à l'information sur les résultats de la recherche, permettre aux chercheurs de mieux identifier les besoins et inversement aider les gestionnaires de l'eau pour accéder aux nouvelles connaissances.

Le nouveau projet "WaterPiPP - Water Public Innovation Procurement Policies" (2014-2016), s'intéresse aux procédures de marchés publics liées à l'innovation dans le secteur de l'eau (PCP-Pre-Commercial Procurement - IOPP- Innovation Oriented Public Procurement).

"WaterPiPP" fait partie des 9 initiatives financées par la Commission Euro-

péenne, au titre de l'appel "site innovation", pour lequel 130 projets avaient été soumis en mars 2013.

Les 11 partenaires du projet "WaterPiPP" : OIEau (FR), ARCA (IT), UNIZAR (SP), ICLEI (DE), Puglia (IT), VTT (FI), Deltares (NL), TEHA (IT), WssTP (BE), APE (BE) et ESKTN (UK), proposent de tester de nouvelles procédures de marchés publics liées à l'innovation sur cinq sites pilotes initiaux qui seront ensuite étendus à d'autres sites.

**Natacha Amorsi**  
 Office International de l'Eau  
[n.amorsi@oieau.fr](mailto:n.amorsi@oieau.fr)

[www.iwrn-net.eu](http://www.iwrn-net.eu)



## 11<sup>ème</sup> Conférence Européenne "EURO-RIOB 2013"

13 au 16 novembre 2013 - Plovdiv - Bulgarie



La cérémonie d'ouverture - © OIEau - C. Runel

La 11<sup>ème</sup> Conférence du Groupe "EURO-RIOB" s'est tenue à Plovdiv, en Bulgarie, du 13 au 16 novembre 2013, à l'invitation de la Direction de Bassin Est Egéen du Ministère de l'Environnement et de l'Eau Bulgare.

Elle a rassemblé 183 participants représentant des Administrations nationales et des Organismes de Bassin ainsi que des ONG, des entreprises, des Organisations internationales et régionales, venus de 21 Pays.

Les travaux de la Conférence se sont organisés autour de cinq sujets majeurs :

- 1 **Le retour d'expériences des premiers Plans de Gestion de Bassin et la préparation des deuxièmes Plans (2016-2021)**, avec un accent mis sur une meilleure cohérence entre le niveau des impacts et les Programmes de Mesures, l'intégration des problèmes quantitatifs (allocation de ressource, sécheresse et inondation), l'adaptation au changement climatique, la coordination entre les Directives UE (inondation et stratégie marine, habitat, faune et flore, énergies renouvelables), le lien avec les politiques sectorielles (agriculture, énergie, navigation) et une meilleure implication des acteurs ;
- 2 **Le financement des Programmes de Mesures**, l'accès aux financements et en particulier les fonds structurels, l'analyse économique permettant de déterminer les combinaisons de mesures les plus efficaces, d'évaluer les services environnementaux et d'appliquer le recouvrement des coûts ;
- 3 **Les nouvelles approches de restauration des rivières et des aquifères** : les mesures de rétention naturelle, les débits environnementaux, les zones sensibles, la réduction des impacts de l'agriculture (bandes tampons, changement de pratiques, ...) ;
- 4 **La Gouvernance de l'eau dans les bassins transfrontaliers** : les Districts Internationaux de la DCE, le rôle et les moyens des Commissions Internationales, les accords bi et multilatéraux et les conventions des Nations Unies ;
- 5 **La mise en œuvre des principes de la DCE dans les Pays voisins de l'Union Européenne**, les expériences des partenaires de l'EECCA et du Bassin Méditerranéen.

M. Peter Gammeltoft, Chef de l'Unité Eau de la DG-Environnement de la Commission Européenne, s'est adressé en visio-conférence aux participants et a rappelé les objectifs du "Blueprint to Safeguard Europe's Water".

Les Membres du Groupe "EURO-RIOB" ont formulé des recommandations en vue de poursuivre l'amélioration de la gestion des ressources en eau dans l'Union Européenne et les Pays Partenaires, en s'appuyant notamment sur leur expérience concrète sur le terrain.

Le Groupe "EURO-RIOB", le CEENBO et le REMOB soutiennent l'initiative de la Commission Européenne pour mieux impliquer les Autorités de Bassin dans les activités de la Stratégie Commune de Mise en Œuvre (CIS).

Dans ce cadre, ils appuient l'initiative du RIOB pour animer un véritable Réseau Européen des Autorités de Bassin, afin d'analyser les meilleures pratiques et de traiter les questions soulevées par la mise en œuvre des Directives au niveau des bassins et en faire rapport à la Commission Européenne et au Groupe de Coordination Stratégique (SCG), dont le RIOB est Membre.



183 participants venus de 21 Pays © OIEau - C. Runel



"POUR FACILITER L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE-CADRE EUROPÉENNE SUR L'EAU"

## sur l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau

Il apparaît nécessaire d'améliorer l'articulation de la DCE et sa coordination avec les Directives "Eaux Résiduaires Urbaines", "Nitrates", "Eau potable", "Eaux souterraines", "Eaux de baignades", "Inondations", "Stratégie cadre pour le milieu marin" et "Normes de qualité environnementale" en particulier.

**Il est impératif que les questions relatives aux inondations, aux sécheresses et à l'adaptation au changement climatique soient traitées dans les futurs Plans de Gestion.**

La cohérence entre les Plans de Gestion et les documents d'urbanisme ou d'occupation des sols doit être améliorée.

La coordination entre les différents services administratifs qui mettent en œuvre ces Directives doit être renforcée. Pour atteindre les objectifs du "Blue-print" et améliorer l'application de la DCE, il faudrait :

- **renforcer la prévention des pollutions agricoles et poursuivre les investissements pour le traitement des eaux usées domestiques et industrielles ;**
- **parvenir à une meilleure intégration entre les Directives "Eau" et les politiques sectorielles (PAC, industrie, énergie, transports notamment) ;**
- **renforcer les moyens d'action de l'inspection et du contrôle des prélèvements ;**
- **faciliter la réutilisation des eaux usées épurées ;**
- **améliorer le lien entre l'identification des pressions sur les Masses d'Eau et les mesures à prendre ;**
- **hiérarchiser les pressions et identifier les secteurs responsables des atteintes les plus significatives.**

Le principe "one out all out" ou principe du "facteur limitant" doit être aménagé par la production de sous-indicateurs, afin que les citoyens et leurs Elus puissent réellement se rendre compte des résultats de la mise en œuvre de la DCE.

Il est urgent d'apporter des éléments méthodologiques opérationnels et des orientations supplémentaires pour **l'évaluation des coûts environnementaux et de la ressource. Il en va de même pour l'évaluation et la quantification des bénéfices attendus de l'amélioration de l'état des Masses d'Eau.**

Les nouvelles approches de restauration des milieux aquatiques, de rétention naturelle et de réduction des atteintes à l'hydro-morphologie des cours d'eau doivent être développées. L'échange de bonnes pratiques (RESTORE, par exemple) est essentiel.

**Les Plans de Gestion des Inondations** doivent intégrer le fonctionnement des écosystèmes aquatiques dans les aménagements envisagés et privilégier l'utilisation des zones humides et des espaces naturels.

**Il faut préconiser le recours à ces "infrastructures vertes".**

**La Gouvernance de l'eau dans les bassins transfrontaliers doit être améliorée**, en particulier dans les Districts Internationaux créés pour l'application de la DCE.

Le rôle et les moyens des Commissions Internationales des fleuves transfrontaliers doivent être renforcés pour permettre une application efficace de la DCE.

**L'implication des acteurs et du public est cruciale pour l'amélioration de la gestion des ressources en eau.** Leur information et leur participation dans les processus de décision doivent encore être développées. Une attention particulière doit être portée à l'implication de la jeunesse dans la Gouvernance de l'eau.

La coopération spécifique, avec tous les Pays voisins de l'Union Européenne et d'abord les Pays candidats et ceux qui partagent avec des Etats-Membres un même bassin transfrontalier, doit être poursuivie et amplifiée avec le soutien des Institutions Régionales.

Les systèmes d'information nationaux et leur harmonisation avec les mécanismes de rapportage internationaux, la formation des gestionnaires et la participation des usagers, des Autorités locales et des associations doivent être renforcés.

Les participants ont remercié la Direction de Bassin Est Egéen et le Ministère Bulgare de l'Environnement pour leur remarquable accueil à Plovdiv.

Ils ont félicité les Autorités Turques et en particulier **le Professeur Ahmet Mete Saatçi**, Président du SUEN, pour la façon magistrale dont a été assurée la Présidence du Groupe "Euro-RIOB" depuis la Conférence d'Istanbul en 2012.

**M. Nikola Karnolski, Directeur du Bassin Bulgare Est Egéen, a été élu nouveau Président du Groupe "EURO-RIOB", jusqu'à la prochaine Assemblée qui se tiendra à Bucarest en Roumanie du 12 au 15 novembre 2014.**



### Atelier sur le monitoring - 13 novembre 2013 - Plovdiv - Bulgarie



78 participants venus de 16 Pays  
© OIEau - C. Runel

L'événement co-organisé par l'ONEMA et l'OIEau à Plovdiv le 13 novembre 2013 dans le cadre de la Conférence annuelle d'EURO-RIOB" (13-15 novembre 2013) a réuni 78 participants de 16 Pays, ainsi que la Commission Européenne et l'Agence Européenne de l'Environnement.

Cet atelier a réuni des participants de divers horizons, des décideurs, des scientifiques, des gestionnaires de l'eau et des représentants du secteur privé et a été l'occasion de partager des expériences très concrètes et les

bonnes pratiques dans le domaine du monitoring, en vue de la préparation du deuxième cycle d'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

Pour permettre un maximum de discussions et d'échanges, l'atelier s'est organisé en deux sessions principales : D'abord, une introduction générale des principaux enjeux et les présentations de la Commission Européenne, de l'Agence Européenne de l'Environnement, de la Bulgarie, de la Suède et de la France ;

Ensuite, au cours de la deuxième partie de l'atelier, les participants ont été divisés en groupes de travail parallèles qui ont porté successivement sur trois thèmes principaux pré-identifiés.

Chaque thème a été introduit par une présentation des expériences pratiques d'un Etat-Membre :

- **Thème 1 : Objectif des programmes de surveillance :** "Vision des Pays-Bas, les expériences du Rijkswaterstaat" ;
- **Thème 2 : L'organisation et le rôle des acteurs :** "Surveillance en conformité avec la Directive-Cadre sur l'Eau en Autriche, expériences et perspectives" ;
- **Thème 3 : Les stratégies de monitoring :** "Evolution des réseaux de mesures en Wallonie depuis 1975 en fonction des différentes Directives Européennes".

Un rapport de synthèse a ensuite été présenté par chaque sous-groupe en séance plénière, suivi de discussions entre tous les participants.

Ces échanges fructueux ont permis d'identifier et de mettre en évidence les problèmes et les expériences des praticiens de terrain. Ils ont également conduit à des conclusions et des recommandations partagées par tous les participants de l'atelier sur la mise en œuvre et le suivi des nouveaux Programmes de Mesures.

**Le programme détaillé, toutes les présentations et un résumé des résultats peuvent être consultés sur le site du RIOB, rubrique "EURO-RIOB 2013" :**

[www.riob.org](http://www.riob.org)

## Centre Européen pour la Restauration des Rivières



### 5<sup>ème</sup> Conférence européenne sur la restauration des fleuves 11-13 Septembre 2013 - Vienne - Autriche

Le projet RESTORE - Programme Life de l'Union Européenne, en collaboration avec le Centre Européen pour la Restauration des Rivières (CERR), a organisé la 5<sup>ème</sup> Conférence européenne sur la restauration des fleuves, qui s'est tenue à Vienne, en Autriche.

M. Janez Potocnik, Commissaire Européen chargé de l'Environnement, était le conférencier principal. La Conférence qui a réuni environ 320 gestionnaires de bassins fluviaux, des décideurs, des praticiens et des universi-

taires de toute l'Europe a montré des exemples inspirants de restauration des fleuves. Les premiers résultats de la conférence montrent les priorités des praticiens et comment ceux-ci doivent ouvrir la voie en rétablissant l'équilibre entre nos modes de vie et besoins de l'environnement.

La préoccupation la plus fréquente des participants est de travailler avec les communautés et beaucoup d'entre eux ont estimé que des lacunes existaient dans ce domaine.

De nombreuses discussions ont porté sur les connaissances scientifiques actuelles. **Les sessions plus techniques ont souligné de nombreuses lacunes dans nos connaissances, notamment en matière de suivi et d'évaluation.**

Plus généralement, les praticiens ont ressenti la nécessité de maintenir et d'étendre les initiatives existantes de partage des meilleures pratiques. **La capacité organisationnelle est essentielle pour soutenir la restauration des rivières.** Des outils, tels que "RiverWiki" et "comment utiliser les pages" du site RESTORE, ainsi que le guide des études de cas "Rivers by Design", ont été discutés.

La Conférence a également présenté le premier "Prix des fleuves européens", décerné par l'International River Foundation" et qui a été attribué à



la Commission Internationale pour la Protection du Rhin.

**M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique du RIOB, a été invité à ouvrir la session consacrée à "la réhabilitation des cours d'eau : un défi collectif".**

**Susan Sheahan**

Conseillère en communications  
du projet RESTORE  
Agence de l'Environnement, Royaume Uni  
[susan.sheahan@environment-agency.gov.uk](mailto:susan.sheahan@environment-agency.gov.uk)

[www.restoreivers.eu](http://www.restoreivers.eu)



M. Janez Potocnik, Commissaire Européen

## Commission Européenne



### Inondations en Europe : accroître la sensibilisation et la surveillance

En juin dernier, les Pays d'Europe Centrale ont dû faire face à de graves inondations de l'Elbe et du Danube et de

leurs affluents, qui ont entraîné des dommages très importants, estimés par les experts à 11 milliards d'Euros.



**Le JRC (Laboratoire Commun de Recherche de l'Union Européenne) coordonne les activités opérationnelles du Service de Cartographie des Urgences (Emergency Management Service - EMS).**

Ce Service fournit à tous les acteurs impliqués dans la gestion des catastrophes naturelles et de situations d'urgence des informations géo-spatiales à jour issues de la télédétection par satellite.

**Le Système Européen d'Alerte contre les Inondations (EFAS)** a ainsi été alimenté par des informations scientifiques plusieurs jours à l'avance, ce qui a permis d'informer les Autorités nationales compétentes et **le Centre de Réaction d'Urgence de la Commission Européenne (Emergency Response Centre - ERC)**, afin de coordonner les actions des services chargés de la protection civile sur le terrain.

[ec.europa.eu/dgs/jrc](http://ec.europa.eu/dgs/jrc)

### Les Ministres des Affaires étrangères de l'Union Européenne s'entendent pour une "diplomatie de l'eau"

La contribution de l'eau à la sécurité et à la paix était à l'ordre du jour du Conseil des Affaires Etrangères de l'UE qui s'est tenu à Bruxelles le 22 juillet 2013.

Les Ministres ont reconnu que les conflits liés à l'eau pourraient compromettre la stabilité dans de nombreuses régions du Monde, avec un risque d'aggravation, dans un contexte de changement climatique et d'évolution démographique.

Ils ont souligné que l'eau et son assainissement devraient être pris en compte dans la définition des Objectifs du Développement Durable pour l'après 2015.

Ils ont également appelé à une plus grande implication des femmes, de la société civile et des Communautés locales, qui devraient avoir davantage leur mot à dire dans la diplomatie de l'eau.

Les Ministres ont souhaité une coopération accrue au niveau international pour le développement des échanges de savoir-faire, et ont rappelé **l'importance de la coopération, notamment dans le cadre des bassins transfrontaliers.**

Ils ont accueilli favorablement le résultat de l'Initiative de **Cartographie sur la Sécurité de l'Eau (Water Security Mapping Initiative)**, qui donne un aperçu de l'engagement des Etats-Membres dans les bassins transfrontaliers.

<http://water.europa.eu>

## Parlement Européen



### 7<sup>ème</sup> Programme d'action pour l'Environnement : sur le chemin de la croissance verte

L'ensemble de la politique environnementale de l'UE sera structurée par le septième Programme d'Action qui s'appliquera jusqu'en 2020. Proposé en novembre 2012, ce Programme identifie neuf objectifs prioritaires, parmi lesquels la protection de l'environnement et le renforcement de la résilience écologique, le soutien à une croissance durable et efficiente, et la protection contre les menaces environnementales pour la santé.

En adoptant, le 24 octobre 2013, l'accord négocié avec le Conseil des Ministres, le Parlement Européen sou-

haite une application plus ferme du droit environnemental européen par les Etats-Membres. **Il propose notamment une sécurisation des investissements en soutien de la politique environnementale et de lutte contre le changement climatique**, ainsi qu'une meilleure prise en compte des problématiques environnementales dans les autres politiques. Ce nouveau Programme d'Action pour l'Environnement a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne.

[www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)

### "EURO-RIOB 2014"

Pour l'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau



Bucarest - Roumanie  
12 - 15 novembre 2014

Pour participer, inscrivez-vous !

[www.riob.org](http://www.riob.org)



## Gestion Eclairée des Risques dans les Bassins Européens

Etant donné les impacts croissants des activités économiques et des changements climatiques sur l'état des fleuves à travers le Monde, il faut une nouvelle approche intégrée en matière de gestion des bassins hydrographiques, qui puisse permettre de faire face à un avenir incertain.

Cette nouvelle approche d'une gestion éclairée des risques a été développée dans le cadre du projet "RISKBASE", financé par la Commission Européenne.

Elle vise à améliorer la qualité écologique des bassins et donc de protéger les biens et les services. La gestion éclairée des risques implique l'application intégrée de trois principes clés :

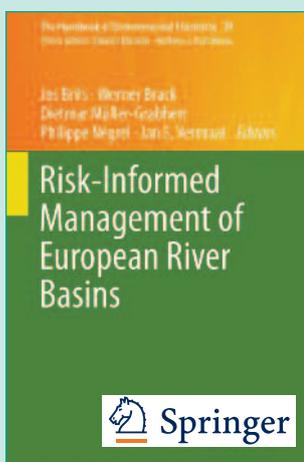
- Une bonne information,
- Une gestion adaptative,
- Une approche participative.

Les conclusions sont présentées dans un ouvrage qui explique ces principes en détail, donne des exemples de pratiques et les relie à la mise en œuvre de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

jos Brils

[jos.brils@deltares.nl](mailto:jos.brils@deltares.nl)

[www.springer.com](http://www.springer.com)



## AEE

Agence européenne pour l'environnement



## Un nouveau Centre Thématique Eau pour 5 ans

L'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) a été créée en 1990 pour fournir à la Commission Européenne et aux Etats-Membres des informations sur l'état de l'environnement et sur la mise en œuvre des politiques communautaires en la matière.

Elle a son siège à Copenhague.

Elle s'appuie sur un réseau de 350 organisations dans toutes l'Europe, "EIONET", pour collecter des données relatives à l'environnement.

L'AEE s'appuie sur des Centres Thématiques (CTE), consortiums d'organisations gouvernementales ou privées sans but lucratif, auxquels elle confie des tâches d'organisation de collectes de données, d'analyse d'informations, d'évaluation, de production d'indicateurs, ainsi qu'un rôle d'appui technique aux Etats-Membres pour mettre en œuvre les Systèmes Nationaux d'Information Environnementale.

Un consortium de 18 partenaires, conduit par l'Helmholtz Centre for Environmental Research (UFZ) (Allemagne), et dont l'OIEau, Secrétaire du RIOB, fait partie, est chargé du CTE pour les eaux continentales, côtières et marines.

Agence Européenne de l'Environnement

[www.eea.europa.eu](http://www.eea.europa.eu)

[www.eionet.europa.eu](http://www.eionet.europa.eu)

## "WatERP"

### Un outil novateur pour optimiser la gestion des ressources en eau

Le projet "WatERP" (Water Enhance Resource Planning), financé par l'Union Européenne, est mené par un consortium de 9 partenaires de différents Pays.

L'augmentation de la demande en eau atteint des limites écologiques et économiques qui soulignent la nécessité d'une gestion innovante de l'eau. Afin d'optimiser la gestion, il est nécessaire de renforcer la coordination et la coopération entre ces acteurs, qu'ils soient privés ou publics, et au niveau local ou régional.

En outre, il est nécessaire d'impliquer et de sensibiliser la société afin de réduire la consommation d'eau et de préserver sa qualité et sa quantité.

"WatERP" se compose d'une Plateforme de Gestion Ouverte (PGO) qui intègre la connaissance en temps réel des ressources en eau disponibles et la demande à toutes les échelles géographiques et organisationnelles, de sorte que l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en eau peut être améliorée de façon intégrée, avec la coopération

de toutes les parties prenantes et des utilisateurs concernés.

Cette Plate-forme se compose, d'une part, d'un outil d'aide à la décision, pour fournir aux gestionnaires des recommandations sur la gestion de l'eau - basées sur la connaissance déduite du système - qui aident à concilier offre et demande en eau, et d'autre part d'un outil de gestion de la demande, qui peut fournir des prédictions sur la demande à diverses échelles spatiales, mettant à profit les instruments économiques pour l'économie d'eau et la sensibilisation sur l'optimisation de l'utilisation de l'eau.

Il offre également une interface Web aux utilisateurs finaux, afin qu'ils puissent suivre leur consommation, les incitant ainsi à économiser l'eau.

Il permet l'interopérabilité avec d'autres plates-formes et l'intégration à différents logiciels commerciaux.

La principale nouveauté de "WatERP" est de pouvoir améliorer la coordination entre les parties prenantes et encourager un changement de comportement chez les utilisateurs.

Les résultats du projet sont en cours de validation dans deux sites pilotes : le Bassin Ter-Llobregat (ES), déficitaire en eau, et la région métropolitaine de la Ville de Karlsruhe (DE), excédentaire en eau.

Jorge Helmbrecht

INCLAM Group, SA

[jh@wateridea.eu](mailto:jh@wateridea.eu)

[www.waterp-fp7.eu](http://www.waterp-fp7.eu)



[www.riob.org](http://www.riob.org)

Toutes les informations sont disponibles sur le Web



[www.riob.org](http://www.riob.org)

1,3 Million de visiteurs en 2013

## "WaterDiss"



### De meilleures stratégies de transfert des résultats de la recherche



Atelier Final de WaterDiss2.0 - Groupe de travail animé par G. Nion (OIEau) et J. Brils (DELTAES)

Le consortium du projet européen "WaterDiss2.0" a organisé les 2 et 3 décembre 2013 à Barcelone sa Conférence Finale intitulée "Définition des meilleures stratégies de transfert de la recherche : échange d'idées, de méthodes et d'outils européens".

Dans le secteur de l'eau, le partage des résultats de la recherche entre chercheurs et utilisateurs est un processus lent et incomplet : le temps estimé de transfert de la recherche avant intégration aux politiques publiques, production de nouveaux produits ou services, est souvent supérieur à 10 ans.

Durant les trois dernières années, les partenaires du projet "WaterDiss2.0" ont travaillé avec un grand nombre de bénéficiaires de financements européens. **Ils ont défini et testé de nouvelles stratégies de transfert de la recherche sur l'eau vers les utilisateurs finaux.**

La Conférence Finale de Barcelone a présenté l'ensemble des travaux menés et les résultats obtenus à travers des exemples pratiques et opérationnels.

La Conférence a abordé principalement les questions suivantes :

- Pourquoi le temps de transfert de la recherche sur l'eau est actuellement supérieur à 10 ans ?

- Pourquoi est-il si important de développer des stratégies de dissémination spécifiques et adaptatives ?
- Quelles sont les responsabilités et les rôles respectifs des gestionnaires de l'eau, des scientifiques et des acteurs du transfert ?
- Les outils et méthodes de transfert sont-ils de nature à stimuler l'innovation ?
- Quelles sont les actions à mener par les financeurs pour optimiser l'utilisation rapide des résultats de la recherche sur l'eau ?

"WaterDiss"  
g.nion@oieau.fr

[www.waterdiss.eu](http://www.waterdiss.eu)

## Mesures Naturelles de Rétention d'Eau



### Vers un système intégré d'information en 2014

Avec la mise en place des Programmes de Mesures, la Directive-Cadre sur l'Eau est entrée dans une phase d'application cruciale pour l'atteinte du Bon Etat des Eaux.

**La Direction Générale Environnement (DGENV) de la Commission Européenne souhaite améliorer le partage des bonnes pratiques entre les Etats-Membres.**

Elle a passé un contrat de service d'une durée de 14 mois (septembre 2013 - octobre 2014) avec l'OIEau, Secrétaire du RIOB, associé à 10 partenaires européens, pour identifier les meilleures "Mesures Naturelles de Rétention d'Eau" ou "Natural Water Retention Measures (NWRM)".

Lors de la réunion de lancement, qui s'est tenue à Bruxelles les 3 et 4 octobre 2013, la Commission Européenne a réaffirmé les objectifs du projet :

- appuyer le groupe de travail de la "CIS" (Common Implementation Strategy) sur les Programmes de Mesures,

- préparer un guide technique,
- identifier des bonnes pratiques, afin d'aider les gestionnaires à choisir des mesures adaptées à leur contexte,
- développer un corpus structuré de définition des termes employés au travers d'un outil collaboratif,
- mettre en place 4 Réseaux Régionaux d'échanges (Ouest, Nord, Méditerranéen et Danube), fonctionnant grâce à un forum et des Workshops,
- développer des actions communes avec des réseaux existants, tels que le RIOB (Réseau International des Organismes de Bassin).
- créer un système d'information comprenant un catalogue des mesures "NWRM" mises en œuvre localement, avec un référentiel pour pouvoir le transférer à la fin du projet dans WISE.

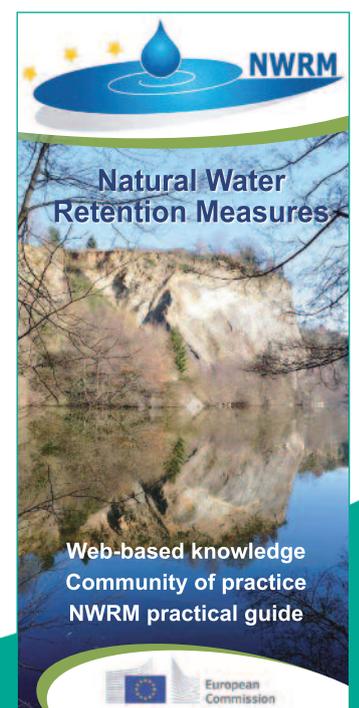
Les partenaires du projet ont organisé le travail de façon à couvrir 4 secteurs (agriculture, forêt, zones urbaines et zones naturelles) et trois disciplines (gouvernance, mise en œuvre technique/biophysique et socio-économie).

**Avec une équipe de plus de quarante experts, ce projet permettra dans, une approche collaborative, de mobiliser la connaissance existante, de la structurer, de l'organiser et de la restituer aux utilisateurs finaux des services de la Commission Européenne et des Etats-Membres.**

Le projet a été présenté à l'automne 2013 aux différents groupes de travail de la "CIS" ainsi qu'à la Conférence "EURO-RIOB 2013" de Plovdiv en Bulgarie.

Natacha Amorsi & Benoît Fribourg-Blanc  
Office International de l'Eau  
[contact@nwrn.eu](mailto:contact@nwrn.eu)

<http://nwrn.eu>





### Confédération Hydrographique du Júcar

#### Avancée dans le système d'indicateurs de sécheresse

La Confédération Hydrographique du Júcar (CHJ), avec une surface totale de 42.000 km<sup>2</sup>, couvre les territoires de neuf sous-bassins hydrographiques qui se jettent dans la Méditerranée.

Ses rivières principales sont du Nord au Sud : Cenia, Mijares, Palancia, Turia, Júcar, Serpis, et Vinalopó. Le Fleuve Júcar donne son nom au District Hydrographique.

**Au cours des dernières décennies, des épisodes de sécheresse sévères ont compliqué la gestion des eaux, particulièrement dans les années 1994/95 et 2004/05.**

La CHJ est responsable de l'approvisionnement en eau de villes très peuplées, comme la Ville de Valence, troisième Ville espagnole par sa popula-

tion, ainsi que des systèmes d'irrigation pour une superficie d'environ 370.000 hectares, et de satisfaire aux exigences environnementales depuis l'entrée en vigueur de la Directive 2000/60/CE.

Cette exploitation serrée des ressources en eau dans le District justifie d'anticiper la mise en application de mesures d'atténuation des sécheresses, comme outil essentiel pour réduire leurs impacts socio-économiques et environnementaux.

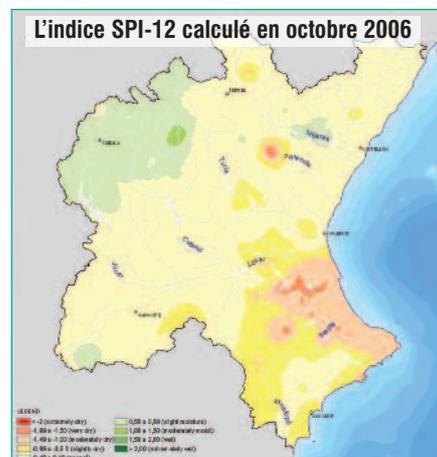
A l'échelle mondiale, de nombreux indices différents ont été développés.

La CHJ utilise l'indice d'Etat (IE), comme indice de sécheresse. Cet indice de sécheresse opérationnel peut être complété par d'autres indices sur les-

quels la CHJ travaille actuellement : pour la sécheresse météorologique, le "Standard Precipitation Index (SPI)", et, pour la sécheresse des sols, le "Palmer Drought Severity Index (PDSI)" et l'Indice de Végétation de Différence Normalisée (NDVI).

Les données des précipitations et des températures moyennes mensuelles ont été régionalisées par l'application du modèle de distribution du cycle hydrologique PATRICAL.

La CHJ a prévu d'utiliser ces indices de sécheresse dans le système d'indicateurs de sécheresse, publié mensuellement sur son site Internet.



**Tatiana Ortega**

Confédération Hydrographique du Júcar  
[tortega@chj.es](mailto:tortega@chj.es)

[www.chj.es](http://www.chj.es)

### Confédération Hydrographique du Segura

#### Epuración et réutilisation des eaux usées

**Une épuration plus complète des eaux usées urbaines et la réutilisation de celles-ci ont permis d'augmenter la disponibilité des ressources en eau pour l'irrigation et de réhabiliter le Fleuve Segura du point de vue environnemental.**

La Région de Murcie, qui occupe la plus grande partie du Bassin du Segura, a mis en place un **Système Général de Régénération et de Réutilisation des Eaux Usées Urbaines**, suite à un processus de planification hydrologique et à sa mise en œuvre pendant 10 ans, entre 2001 et 2010.



Le Fleuve Segura à Murcie

Avec un investissement total de 645 millions d'Euros et avec un volume de 100 hectomètre-cube de ressources non conventionnelles, ce projet est l'un des plus pertinents au Monde pour la gestion intégrée de l'eau en période de pénurie.

C'est un exemple réussi par son aptitude à soutenir une économie durable.

**Le Bassin du Fleuve Segura, avec 365 mm de pluie par an, reçoit la pluviométrie la plus faible de toute l'Union Européenne.**

Avec une disponibilité naturelle de 400 m<sup>3</sup> seulement par habitant et par année, le milieu hydrique a historiquement subi une grande pression, ce qui a conduit à une situation de déficit et à des conditions environnementales extrêmes, auxquelles se sont ajoutés, dès les années 90, d'importants rejets polluants d'eaux usées urbaines.

Paradoxalement, le Bassin du Segura présente des conditions climatiques naturelles propices à la production par irrigation.

C'est une puissance exportatrice de premier niveau, surtout sur le marché de l'Union Européenne, avec une recette annuelle de 3.000 millions d'Euros. Dans ce contexte, **l'eau est un élément très précieux.**

Il s'agit d'un projet intégré de gestion, qui comporte non seulement de l'ingénierie civile et environnementale, mais aussi une série de mesures juridiques, économiques et fiscales.

Il a disposé d'une aide des Fonds Régionaux de l'Union Européenne pour sa mise en œuvre.

Les résultats obtenus ont permis de collecter 99 % de la population urbaine et d'atteindre un rendement global de 98 % dans la dépollution des eaux usées urbaines. La nouvelle ressource ainsi produite est réutilisée avec toutes les garanties, soit de manière directe dans les périmètres irrigués ou indirectement après son rejet dans le fleuve.

**Grâce à ce projet, le Segura a actuellement des débits minimaux garantis et la pollution organique est imperceptible sur toute sa longueur.**

Le Fleuve a récupéré sa faune et sa flore et les amateurs de la pêche font déjà partie du paysage dans la Ville de Murcie.

**Miguel Ángel Ródenas**

Confédération Hydrographique du Segura  
[presidencia@chsegura.es](mailto:presidencia@chsegura.es)

[www.chsegura.es](http://www.chsegura.es)

## Espagne



### Confédération Hydrographique de l'Ebre

#### Le "Delta de l'Ebre" disposera d'un nouveau régime de débits écologiques



Le Delta de l'Ebre est un espace des plus singuliers.

Depuis l'introduction de la culture du riz et sa complète transformation au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, un environnement spécial s'est créé où les facteurs humains et naturels s'entremêlent.

Environ 75 % de la superficie du Delta correspond à des cultures ou des zones urbanisées.

Cependant, cette zone humide héberge aussi une biodiversité exceptionnelle.

Etant donné cette spécificité, le Plan Hydrologique du Bassin de l'Ebre de 1998 a fixé un débit écologique minimum constant de 100 m<sup>3</sup>/s, proportionnellement supérieur au reste des rivières du bassin.

Depuis, le débit de l'Ebre dans le Delta n'a pas baissé en dessous de 100 m<sup>3</sup>/s grâce à la gestion réalisée.

Le nouveau Plan Hydrologique (2013) a amélioré cette situation, en n'établissant plus un débit constant, mais un **régime de débits écologiques à modulation mensuelle**, adapté au régime hydrologique naturel du fleuve, ainsi qu'un régime de crue contrôlée.

Pour définir ce régime de débits écologiques, des études approfondies ont été réalisées, en combinant des méthodes hydrologiques et des méthodes d'habitat et en analysant plus de 100 travaux scientifiques et études sur le Delta, ainsi que les différentes propositions de débit écologique faites jusqu'à présent.

Dans l'ensemble, le nouveau Plan fixe un **débit écologique dans le Delta supérieur à 20 % de l'apport moyen annuel en régime naturel**, qui doit être garanti dans tous les cas, y compris en période de sécheresse, ce qui représente un succès formidable pour un bassin à caractère semi-aride et à grande variabilité comme celui de l'Ebre.

Son application a été possible grâce à la solidarité de l'ensemble du Bassin de l'Ebre, à la présence d'un grand barrage de régulation dans la partie aval de l'Ebre (Mequinenza) et à la gestion optimale réalisée par l'Organisme de Bassin pouvant prendre des décisions depuis la source jusqu'à l'embouchure du fleuve.

**Manuel Omedas Margelí**

Confédération Hydrographique de l'Ebre  
[momedas@chebro.es](mailto:momedas@chebro.es)

[www.chebro.es](http://www.chebro.es)

### Bassin du Guadalquivir

#### Système Automatique d'Information Hydrologique (S.A.I.H)

Les dernières inondations en Espagne de décembre 2009 à mars 2010, ont montré l'importance des systèmes de supervision hydrologiques pour l'anticipation et la gestion des crises, grâce à des outils d'aide à la décision.

Dans ce contexte, **le Centre de Pilotage du Bassin Versant du Guadalquivir a été rénové et un Système Automatique d'Information Hydrologique (SAIH) a été installé.**

Il s'agit d'un système d'aide à la décision centralisé, fondé sur un ensemble d'applications (Supervision SCADA, Télémétrie, SIG), de modélisation mathématique (modèle hydraulique et hydrologique) et de prévisions météorologiques (Weather Forecast) pour

aider les responsables du Centre opérationnel à anticiper et réduire les conséquences des événements climatiques sur la gestion de la ressource.

Entre le 21 et le 24 décembre 2009, la pluie ininterrompue, sur 89 heures, a été cumulée à 97 mm, dépassant le seuil d'alerte de 90 mm/h, soit 10 fois la normale à cette période de l'année.

**Le SAIH du Bassin du Guadalquivir a permis d'anticiper la crue et d'alerter les populations concernées.**

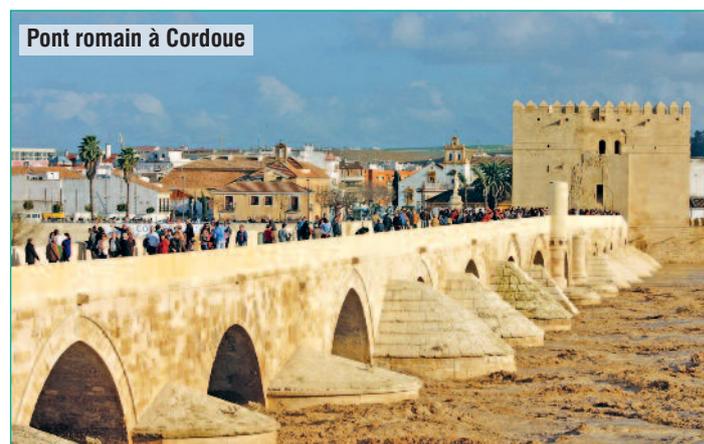
Les mesures ont aussi permis de vérifier la qualité de la prédiction avec une erreur de moins de 0,13 % du pic.

Le système modélise 215 zones à risques et 95 scénarii différents d'inondations, permettant de prévoir les actions de gestion de crise associées.

**Fabrice Renault**

Directeur Commercial Assainissement & Eau Potable  
 Schneider Electric  
[fabrice.renault@schneider-electric.com](mailto:fabrice.renault@schneider-electric.com)

[www.schneider-electric.com](http://www.schneider-electric.com)





### Contrat de rivière franco-suisse du Bassin Versant de l'Allaine

#### Un bilan à mi-parcours positif !

**Une volonté internationale d'agir face à des cours d'eau dégradés**

**Le Contrat de rivière Transfrontalier Allaine est né d'une forte volonté politique d'agir ensemble pour reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du Bassin Versant franco-suisse de l'Allaine.**

Ce Contrat d'une durée effective de cinq ans (2010-2015) est porté par la République et Canton du Jura sur le

territoire suisse et par la Communauté de Communes du Sud Territoire (CCST) côté français.

**Ce programme a un budget de 33 millions d'euros pour un total de 90 actions identifiées.**

Les actions sont subventionnées pour partie par des fonds suisses cantonaux et fédéraux, par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse et le Conseil Régional de Franche-Comté en France.

#### Exemplarité d'une coordination franco-suisse

Arrivé à mi-parcours fin 2012, le Programme d'Actions a fait l'objet d'un bilan présentant un état d'avancement encourageant, avec un taux d'engagement des actions à hauteur de 64 % et une réalisation de 47 % du budget.

Ces résultats significatifs montrent la nécessité et l'exemplarité de la coordination franco-suisse pour réaliser une gestion intégrée et moderne des eaux.

#### De nombreuses réalisations dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques

Les diverses réalisations ont touché de nombreux domaines liés aux eaux de surface et souterraines, tels que la restauration morphologique de cours d'eau et l'entretien des berges, les risques d'inondation, le traitement des eaux usées, la maîtrise des pollutions de l'industrie et des particuliers ou encore les ressources en eau potable.

Un volet consacré à la sensibilisation, ainsi que des suivis de la qualité hydrobiologique des eaux ont été mis en place afin d'évaluer et garantir la pérennité des actions menées.

La Communauté de Communes du Sud Territoire et la République et Canton du Jura se félicitent d'avoir mis en place une collaboration exemplaire, qui permet d'inscrire les résultats significatifs de ce bilan à mi-parcours dans le cadre de l'Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau des Nations Unies en 2013.

**Laurence Le Roy**

Contrat de rivière transfrontalier Allaine  
Communauté de communes du Sud Territoire  
[laurence.eroy@cc-sud-territoire.fr](mailto:laurence.eroy@cc-sud-territoire.fr)

[www.allaine.info](http://www.allaine.info)



### Etats Généraux de l'Eau en Montagne

#### "Une nouvelle gouvernance de l'eau en montagne s'impose pour faire face aux changements climatiques!"

**Après 3 éditions en 2002, 2006 et 2010, Megève accueille à nouveau, les 8, 9 et 10 octobre 2014, les Etats Généraux de l'Eau en Montagne.**

Ce rendez-vous a pour vocation de regrouper l'ensemble des acteurs de la gestion de l'eau, Elus, gestionnaires et scientifiques, au niveau local, national et international du **Bassin Lémanique** pour :

- partager des connaissances, échanger, débattre et promouvoir des solutions concrètes de gestion de l'eau en montagne, laboratoire de l'adaptation aux changements globaux,
- proposer un réseau de coordination permanent "eau en montagne",
- faire entendre la parole des montagnards, et consolider "l'hydro-solidarité" entre les populations de montagne et les grands bassins de population de plaine et de piémont.

### l'Observatoire de l'eau en montagne

Cette 4<sup>ème</sup> rencontre internationale des hauts bassins versants a pour ambition de mettre en avant des pratiques vertueuses qui placent l'eau au centre des projets de territoire.

L'appel à contributions est ouvert :

[www.egem2014.org](http://www.egem2014.org)

**Aude Soureilat**

Asters, Animatrice de l'Observatoire  
[aude.soureilat@asters-asso.fr](mailto:aude.soureilat@asters-asso.fr)

**Pierre Lachenal**

Secrétaire général du Fonds de dotation "Montagne Vivante"  
[pierre.lachenal@orange.fr](mailto:pierre.lachenal@orange.fr)

[www.observatoire-eau-montagne.org](http://www.observatoire-eau-montagne.org)





### Le "SANDRE" a 20 ans !

#### Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau

**Etablir un langage commun sur l'eau**

En 1992, le Réseau National des Données sur l'Eau (RNDE) a été lancé en France pour faciliter la mise à disposition cohérente des données à tous les niveaux utiles.

Le SANDRE a été créé dès 1993 pour simplifier les échanges de ces données entre les différents acteurs concernés. Pour cela, il met à disposition des dictionnaires de données et des scénarios d'échange sous formats informatiques.

Le SANDRE offre ainsi une interface d'échange unique et répond au besoin d'établir un langage commun entre les partenaires du monde de l'eau.

Devant la multiplication des systèmes d'information utilisés et le besoin grandissant de connaissance, le **Système d'Information sur l'Eau (SIE) a succédé au RNDE en 2003.**

Par l'intermédiaire du SANDRE, de nombreux outils sont alors mis en place, permettant aux acteurs concernés de rendre leurs systèmes d'information interopérables : des dictionnaires et des scénarios d'échange interactifs, des spécifications de services Web multi-domaines, des données de références sous certification ISO 9001, un atlas cartographique, un catalogue de métadonnées, des audits de systèmes informatiques, des labels de conformité, etc.

LOIEau assure le Secrétariat Technique du SANDRE dans le cadre de sa Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA).

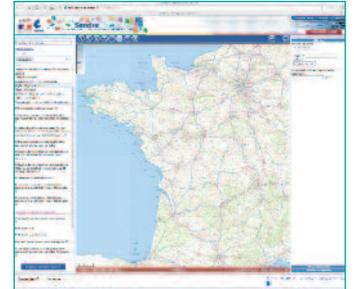
**S'adapter aux besoins des acteurs**

Par exemple, chaque année en France, plus de dix millions de résultats d'analyses d'eau (eau potable, eau superficielle, eau souterraine, eau littorale, eau usée, ...) sont produits et échangés entre laboratoires d'analyses et leurs commanditaires.

Face à ce constat et à la demande de l'ensemble des parties prenantes, le Secrétaire du SANDRE a élaboré, avec l'appui des Ministères chargés de l'Environnement et de la Santé, de l'ONEMA et avec l'aide d'un groupe d'experts, un standard d'échange de données : "EDILABO".

L'arrêté du 29 novembre 2006, portant sur les modalités d'agrément des laboratoires effectuant des analyses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques stipule à son article 3 que tout laboratoire doit désormais être capable de recevoir une demande d'analyses et d'émettre des résultats au format "EDILABO".

Pour la mise en œuvre d'échange de données, les acteurs doivent faire évoluer leurs systèmes d'information en développant une interface d'échange conforme au standard "EDILABO" : ils peuvent pour cela se doter de logiciels certifiés conformes.



Le SANDRE propose plus de 10.000 pages de dictionnaires de données et de scénarios d'échanges. Il affiche également plus de 13.000 fichiers ayant obtenu le label de conformité et plus de 45.000 éléments codifiés (taxons, substances, ...).

**Dimitri Meunier**

Office International de l'Eau - SANDRE  
[d.meunier@oieau.fr](mailto:d.meunier@oieau.fr)

[www.sandre.eaufrance.fr](http://www.sandre.eaufrance.fr)



### "GEST'EAU"

#### Le site des SAGE et des Contrats de Milieux

Gest'eau, le site Internet national dédié aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et aux Contrats de Milieux, propose depuis le début de l'année 2013 des témoignages d'acteurs concernés par ces outils de gestion.

**Un outil participatif en constante évolution**

Depuis sa création en 2002, Gest'eau est coordonné par le Ministère chargé du Développement Durable (MEDDE) et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA).

Dès son lancement, ce site s'est voulu collaboratif en mettant à disposition un forum, des retours d'expériences, et en permettant aux internautes d'intervenir sur les contenus.

Depuis le début de l'année 2013 des interviews sont réalisées, pour favoriser la participation des acteurs impliqués dans les SAGE et les Contrats de Milieux (animateurs/animatrices, chargé(e)s de mission, membres de

Commission Locale de l'Eau, membres de Syndicat, d'Etablissements Publics Territoriaux de Bassins, etc.).

**Des témoignages sur les actions locales**

Les acteurs, qui prennent la parole, apportent des éléments concrets sur les actions menées dans le cadre de leurs bassins et décrivent des mesures pratiques à mettre en œuvre.

Ainsi, 12 témoignages ont été publiés en 2013.

[www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr)



## Syndicat Mixte D'Aménagement de l'Arve

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords (SM3A) vient de se doter en 2013 d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations. Le Programme s'étale sur 6 ans.

Le montant total des 57 actions prévues au Programme s'élève à 27,4 Millions d'euros H.T.

Le territoire retenu pour l'élaboration du **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** est le même que celui du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**.

Ceci garantit une prise en compte globale, cohérente, et au sein d'une gouvernance structurée, de la problématique du risque inondation à l'échelle du Bassin Versant de l'Arve, élargi aux affluents du Genevois.

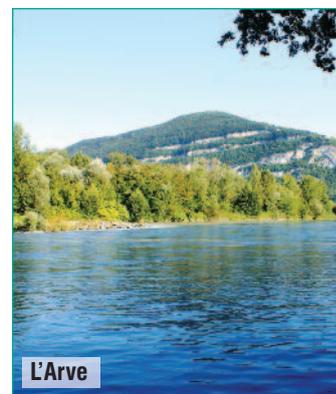
Ce territoire comprend 1.400 km de cours d'eau permanents et 352 torrents et rivières aux régimes torrentiels variés (glaciaire, nival, pluvio-nival et pluvial). Il s'étend sur 2.164 km<sup>2</sup>, soit la moitié du département de la Haute-Savoie et regroupe 106 Communes, 320.000 habitants permanents et autant de lits touristiques.

Neuf maîtres d'ouvrage interviendront pour réaliser le Programme d'Actions : l'Etat, le SM3A, les Communes de Chamonix, Les Houches, Les Contamines-Montjoie, et Passy, les Communautés de Communes des 4 Rivières (CC4R) et du Genevois (CCG), et le Syndicat du Foron (SIFOR). Le SM3A pilotera ce programme et assurera la coordination entre les différents acteurs.

Ce Programme représente un important effort de préparation pour mieux faire face à des inondations et doit permettre in fine de réduire la vulnérabilité du territoire et d'en améliorer la résilience.

**Les 7 axes retenus dans le Programme** sont :

- Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- Surveillance et prévision des crues et des inondations ;
- Alerte et gestion de crise ;
- Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme ;
- Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens ;
- Ralentissement des écoulements ;
- Gestion des ouvrages de protection hydrauliques.



**Tanya Naville**

Chargée de Mission SAGE Arve - SM3A

Fax : 04.50.25.67.30

[tnaville@sm3a.com](mailto:tnaville@sm3a.com)

[www.riviere-arve.org](http://www.riviere-arve.org)

## Val-de-Marne

### Le défi d'une gestion intégrée des eaux de pluie

Le Département du Val-de-Marne pilote depuis 2006 une démarche de développement durable, appelée le "Plan bleu", afin de fédérer tous les partenaires autour d'une gestion durable et intégrée de l'eau.

Pour la gestion des eaux pluviales, depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, la logique a été celle du "tout à l'égout". Cela a mené à la construction d'un réseau d'assainissement recueillant les eaux pluviales, géré aux niveaux communal, intercommunal, départemental et interdépartemental.



Pluie dans le Val-de-Marne  
© A. Bachellier

Cependant, **une urbanisation croissante augmente les surfaces imperméabilisées.**

Cette évolution a deux conséquences majeures :

- **d'une part**, le ruissellement de la pluie sur les bâtiments et les voiries entraîne de nombreuses pollutions (déchets, hydrocarbures, ...) jusqu'aux rivières. Or les rivières du Val-de-Marne abritent une biodiversité à préserver et à valoriser, et elles sont également une ressource d'eau potable pour la moitié de l'Agglomération Parisienne ;
- **d'autre part**, l'imperméabilisation accroît les volumes d'eau reçus par les égouts, qui risquent le sous-dimensionnement, d'où un risque d'inondations chez les usagers ou sur la voie publique. Ce risque serait potentiellement accru par les effets du changement climatique.

**Préparer l'avenir** : tel est le défi des acteurs de l'eau en mettant en place une gestion des eaux pluviales qui se rapproche davantage du cycle naturel. Il s'agit, en accord avec la réglementation européenne et nationale, de retenir la pluie là où elle tombe, au lieu de l'envoyer dans les égouts, soit par infiltration dans le sol, soit par stockage et réutilisation.

**Cet objectif se heurte à plusieurs écueils** : la méconnaissance, d'abord, de ces enjeux par les acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme, qui devraient les intégrer dès la conception des projets.

**Une stratégie de gestion des eaux de pluie doit être pensée au niveau du bassin versant et définie en fonction des spécificités géologiques de celui-ci.** Enfin, le dernier écueil est celui des moyens humains et financiers. A travers le "Plan bleu", le Département développe une réflexion avec ses partenaires pour mutualiser les informations, les pratiques et les outils.

L'élaboration d'un zonage pluvial départemental, assorti de préconisations, de guides techniques et de plaquettes de sensibilisation, permettra début 2014 aux Communes de visualiser, sur leur territoire, les impacts des ruissellements de la pluie, les capacités des réseaux d'assainissement, et les possibilités d'infiltrer en fonction du sol et du sous-sol.

Cela leur permettra d'avoir les cartes en main pour définir des prescriptions dans les documents d'urbanisme, qui soient cohérentes et logiques à l'échelle d'un bassin versant, et d'expliquer aux habitants sur quelle base ces prescriptions ont été définies.

**Adèle Colvez**

Animatrice du Plan bleu

Conseil Général du Val-de-Marne

[adele.colvez@cg94.fr](mailto:adele.colvez@cg94.fr)

[www.cg94.fr/plan-bleu](http://www.cg94.fr/plan-bleu)

l'eau  
notre bien  
commun

PLAN BLEU  
VAL-DE-MARNE

## France



### Un SAGE pour la Siagne



#### Un petit Bassin Versant qui a tout d'un grand :

La Siagne est un fleuve côtier permanent karstique qui prend sa source sur les hauteurs de Cannes et se jette en Méditerranée.

Son bassin-versant ne couvre qu'une superficie d'environ 520 km<sup>2</sup> et une trentaine de Communes. Situé à cheval entre les Départements du Var et des Alpes-Maritimes, il présente de fortes disparités amont-aval : la zone amont, naturelle et préservée, comprend des sites Natura 2000, tandis que la zone aval, très urbanisée et sujette à haute fréquentation touristique, est soumise à des inondations récurrentes.

La Siagne alimente par ailleurs 7 golfs et une retenue à vocation d'alimentation en eau potable, servant à la production d'hydroélectricité.

#### Lancement de l'Etat des Lieux :

Les multiples pressions liées notamment à l'alimentation en eau potable et à la production d'énergie ont conduit l'Etat à demander à ce qu'un **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** soit élaboré pour préserver la ressource.

**Ce SAGE a été lancé le 7 juillet 2010 et une Commission Locale de l'Eau créée le 14 mai 2013.**

#### Le Syndicat Interdépartemental et Intercommunal à Vocation Unique de la Haute Siagne, a été désigné comme structure porteuse du SAGE.

L'étude de l'Etat des Lieux a débuté au printemps 2013 et se déroulera sur deux ans.

Des objectifs ambitieux :

- Parvenir à mobiliser tous les acteurs du bassin pour assurer leur participation effective ;
- Collecter et compléter les données pertinentes sur les problématiques retenues ;

- Assurer le bon niveau de détails et de quantification des analyses ;
- Construire des scénarios contrastés et opérationnels en utilisant des méthodes participatives ;
- Contribuer à une meilleure gouvernance.

Des expertises complémentaires sont indispensables pour accompagner ces processus : pratique des méthodes participatives, connaissance des contextes institutionnels et réglementaires, compétences en Gestion Intégrée des Ressources en Eau.



### Développer la dimension participative de la GIRE

#### Expérimentation dans les Parcs Naturels Régionaux du Sud-Est de la France

#### Pour la plupart des Parcs Naturels Régionaux (PNR) français, l'eau est devenue un enjeu majeur, mis en avant dans leurs chartes de développement.

Sous l'impulsion du Groupement des Amis des PNR du Sud-Est, le programme "l'eau, entre mémoire et devenir", lancé en 2008, a permis d'expérimenter des actions innovantes de gestion participative de l'eau.

Le PNR de Chartreuse et le SIAGA, qui pilote le Contrat de Bassin du Guiers, ont expérimenté plusieurs actions innovantes et adaptées à ses spécificités hydrologiques (aquifères karstiques) dans le but de créer une dynamique de gestion participative de la ressource en eau :

- **"Bistr'Eau"** : partage et recueil de savoirs vernaculaires autour de la mémoire et de la culture de l'eau.

- **"Retour aux Sources"** et "Traçages participatifs" : sorties terrain au fil de l'eau croisant les regards et les approches des acteurs.

- **"Inventaires hydro-patrimoniaux"** : réalisés par les habitants souhaitant participer à la valorisation du petit patrimoine lié à l'eau.

Ces actions alimentent le montage d'un observatoire participatif de l'eau.

Déclinées et appropriées par chaque PNR du Sud Est de la France, elles ont permis de créer un réseau d'acteurs qui interagissent et construisent les modalités de mise en œuvre d'une gestion intégrée de la ressource en eau dans ces espaces protégés.

#### Mélanie Ferraton

Groupement des Amis des PNR du Sud-Est  
[melanie.ferraton@gmail.com](mailto:melanie.ferraton@gmail.com)

<http://eau.amisdesparcs.fr>

### Référentiels formation "prélèvements d'eau"

#### Formations pour une meilleure maîtrise des prélèvements

#### Début 2012, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), AQUAREF, le BRGM et l'Office International de l'Eau ont créé un groupe de travail afin d'élaborer des référentiels de formation relatifs au métier de préleveur.

Ces référentiels ont avant tout pour but d'améliorer et d'homogénéiser les pratiques et de favoriser ainsi une meilleure reconnaissance du métier de préleveur.

Ils portent sur les prélèvements d'eau et de phytoplancton sur les cours d'eau et les plans d'eau dans le cadre du Pro-

gramme de Surveillance des Masses d'Eau en France (DCE), ainsi que sur les prélèvements d'eau de rejet en vue de la recherche de micropolluants prioritaires et émergents.

**Sur la base de ces référentiels, une première session de formation a été organisée à la demande de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne en novembre 2012, suivie de quatre autres sessions en 2013.**

Un référentiel de module de formation sur les "Prélèvements d'eau souterraine dans le cadre des Programmes de Sur-

veillance des Masses d'Eau en France" a aussi été réalisé.

Ces référentiels ont tous pour vocation à être diffusés, afin que les préleveurs

puissent bénéficier d'une formation homogène et correspondant aux exigences techniques actuelles.



Les stagiaires en cours de prélèvement





### L'Observatoire Energies d'Entreprises

EDF Entreprises

L'Observatoire  
ENERGIES D'ENTREPRISES



#### Eau et énergie : des urgences face aux grands changements mondiaux et climatiques

##### L'eau facile, c'est fini ?

La forte augmentation des pressions anthropiques sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques, aggravée par les effets du changement climatique, aura de fortes conséquences sociales, économiques et environnementales et d'une façon générale sur toutes les activités humaines, d'ici à 2050 - 2070.

Autant d'incidences qui font écho aux préoccupations soulevées aussi en ce qui concerne l'énergie.

En tirant un signal d'alarme, l'atelier, organisé à Paris le 21 novembre 2013, au siège du RIOB, dans le cadre de "l'Observatoire Energies d'Entreprises", a donné la parole à treize experts français, mais aussi de l'OCDE et de l'UNESCO, et a ainsi contribué à une meilleure prise de conscience des grands enjeux de l'eau et de l'énergie dans les toutes prochaines décennies.



© OIEau - C.Runel

##### Un constat alarmant

Rivières, lacs, aquifères, zones humides, réserves nivo-glaciaires... Les experts sont unanimes, tout le système aquatique est concerné par les évolutions en cours. Les déficits pourraient s'aggraver, car l'ensemble de la demande mondiale en eau va encore croître de 50% à l'horizon 2050 :

entre le stockage d'énergie, le refroidissement des centrales thermiques, l'irrigation, les besoins de l'industrie, de la navigation fluviale et des villes, et le soutien d'étiage, on assiste à une exacerbation de la demande en eau.

**Une compétition accrue entre les activités consommatrices d'eau obligera les décideurs à faire des arbitrages.**

##### Consommer moins et gérer mieux : un même impératif pour l'eau et l'énergie

Une des réponses possibles pourrait se résumer à un double impératif : consommer moins et gérer mieux, en limitant les impacts sur l'environnement. Impératif qui fait écho à ceux qui pèsent aujourd'hui sur l'énergie : **l'eau est indispensable pour produire de l'énergie et l'énergie indispensable pour permettre le traitement, l'assainissement et l'acheminement de l'eau.**

##### Repenser les usages

M. Jean-François Donzier, secrétaire du RIOB, a conclu que c'est bien en organisant une meilleure gouvernance de l'eau qu'il deviendra possible d'organiser le partage de la ressource et la conciliation des usages.

[www.observatoire-energies-entreprises.fr](http://www.observatoire-energies-entreprises.fr)



#### Panorama des travaux de Recherche & Développement

Un panorama des acteurs de la Recherche & Développement dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques (nombre d'emplois dans la R&D, nombre d'unités de recherche, ...) a été réalisé dans 12 Pays de l'Union Européenne.

Pour plus de renseignements :

<http://carteau.onema.fr>

#### Programme de recherche "Thermie-Hydrobiologie"



Le 19 décembre a eu lieu une journée de restitution du Programme de Recherche "Thermie-Hydrobiologie", mené depuis 2008 par EDF Recherche et Développement, IRSTEA et plusieurs autres partenaires scientifiques.

Organisée sur le site EDF R&D de Clamart, cette journée a permis de mieux connaître le rôle de la température dans le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

Ce programme s'est attaché à développer de nouvelles connaissances scientifiques, **apprécier les tolérances réelles des hydrosystèmes en situation de température extrême et évaluer l'impact des rejets thermiques sur l'atteinte des objectifs de Bon Etat biologique de la Directive-Cadre sur l'Eau.**

[www.recherche-thermie-hydrobio.oieau.fr](http://www.recherche-thermie-hydrobio.oieau.fr)

[www.riob.org](http://www.riob.org)

Toutes les informations sont disponibles sur le Web



[www.riob.org](http://www.riob.org)

1,3 Million de visiteurs en 2013

## Croatie



## Kosovo



### Des jumelages institutionnels européens pour une meilleure gestion de l'eau avec le 28<sup>ème</sup> Etat-Membre

#### Directive Inondation :

L'Autriche, la France et les Pays-Bas mettent en œuvre en Croatie le jumelage européen sur la Directive Inondation.

Adoptée en 2007, la Directive Inondation impose le même calendrier aux 4 Pays participants au jumelage. Cela permet à la Croatie d'ajuster ses pratiques aux meilleurs niveaux en bénéficiant des efforts de développement méthodologique des pays les plus avancés.

Le calendrier de la Directive, qui sera synchronisé avec celui de la Directive-Cadre sur l'Eau, prévoit ainsi les dates limites suivantes pour les 3 étapes de préparation des Plans de Gestion des Risques Inondation à développer sur chacun des différents bassins/unités hydrographiques :

- **Etude Préliminaire des Risques d'Inondation (EPRI)** avec une sélection des **Territoires à Risque Important (TRI)** avant décembre 2011,
- **Cartographie de l'aléa et du risque sur les TRI** avant décembre 2013,
- **Plans de Gestion des Risques Inondation (PGRI)** avec son Programme de Mesures avant décembre 2015.

Le projet de 15 mois est plus particulièrement centré sur l'étape de cartographie du risque inondation sur **deux Territoires prioritaires pilotes** : La Kupa sur le Bassin Versant de la Mer Noire et le Delta de la Neretva, Fleuve de l'Adriatique avec des caractéristiques d'inondation spécifiques.

Un programme de formation appuie la préparation du **Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI)** avec son Programme de Mesures et l'analyse économique associée.



Réunion de clôture du jumelage "substances dangereuses"

#### Directive-Cadre sur l'Eau et pollution par les substances dangereuses rejetées dans les milieux aquatiques :

De très nombreux secteurs d'activité produisent ou utilisent ces substances dangereuses et sont à l'origine de rejets dans l'environnement : industrie, agriculture mais aussi infrastructures, équipements urbains et activités hospitalières et médicales, artisanales et même domestiques.

La Directive européenne sur les substances dangereuses demande que celles-ci :

- soient interdites pour les plus dangereuses d'entre elles,
- fassent l'objet de mesures permettant de s'en protéger et notamment d'en réduire les rejets pour les autres.

La France et l'Autriche ont mis en œuvre durant 14 mois avec succès ce jumelage européen avec la Croatie.

La cérémonie de clôture a eu lieu dans la prestigieuse salle de la Chambre Croate d'Economie le 5 juillet 2013 à Zagreb, illustrant le partenariat noué avec les parties intéressées dans l'effort nécessaire à **la réduction des rejets de substances dangereuses**.

Le jumelage a ainsi appuyé les partenaires croates à différents niveaux :

- **l'inventaire des substances utilisées et rejetées** et de leur présence dans les eaux de surface, dans les nappes souterraines et dans les eaux marines,
- **l'adaptation du réseau de surveillance** à la problématique des substances dangereuses,

- **l'installation de nouveaux équipements d'analyse performants**, notamment sur une enveloppe de 400.000 € attribuée par l'UE à travers le projet,
- **le renforcement des procédures et des outils d'assurance qualité, afin de garantir la fiabilité et la représentativité des résultats**. Le Laboratoire National bénéficiant d'un renforcement de ses capacités, a reçu son accréditation durant le projet !
- **l'amélioration de la gouvernance, l'exploitation et les échanges des données entre les différents partenaires**.

Les Institutions croates bénéficiaires de ce projet ont été principalement le **Ministère de l'Agriculture et la Société des Eaux Croates**.

Du côté français et autrichien, les partenaires du jumelage sont : le Ministère français de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), l'Office International de l'Eau, l'Institut National de l'Environnement et des Risques Industriels (INERIS), le Laboratoire National de l'Environnement (LNE), le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), les Agences de l'Eau françaises, ainsi que l'Agence autrichienne de l'Environnement (UBA) et le Ministère autrichien de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Forêt et de l'Eau.

Au total, une quarantaine d'experts français et autrichiens sont intervenus en collaboration avec leurs collègues croates pour mener à bien les activités de ce jumelage, qui constituent un puissant moteur d'échange et de progrès.

#### Dunja Barišić

Jumelage DCE

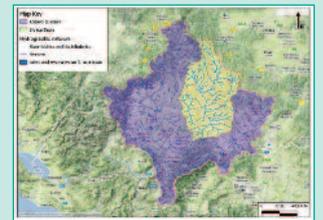
[Dunja.Barisic@voda.hr](mailto:Dunja.Barisic@voda.hr)

#### Alan Cibilić

Jumelage Inondation

[Alan.Cibilic@voda.hr](mailto:Alan.Cibilic@voda.hr)

### Jumelage sur l'Environnement et l'Aménagement du Territoire



En décembre 2011, un jumelage européen a été lancé pour une durée de deux ans, afin de renforcer la capacité du Ministère Kosovar de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (PSEM) et des parties prenantes.

Il porte principalement sur la réglementation sur l'eau, la gestion des bassins versants, des infrastructures hydrauliques, y compris des barrages et des déchets, l'aménagement du territoire urbain, la protection de la nature et de la biodiversité.

L'Italie et la France mettent en œuvre ce jumelage.

**Le volet sur l'eau permet d'échanger les expériences et d'élaborer des recommandations pour la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau et l'élaboration de Plans de Gestion de Bassin, la lutte contre la pollution, et le renforcement du Système d'Information sur l'Eau au Kosovo.**

#### Naser Bajraktari

Directeur du Département Eau

Ministère de l'Environnement

et de l'Aménagement du Territoire

[Naser.Bajraktari@ks-gov.net](mailto:Naser.Bajraktari@ks-gov.net)

#### La Rivière Drini i bardh





### Jumelage avec les Agences de l'Eau françaises



La Délégation sur le site de réhabilitation de la rivière Ondaine

Après le Val-de-Loire, la Normandie et la Bretagne ces dernières années, un voyage d'études a été organisé fin septembre avec nos partenaires français de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

dans les Hauts Bassins de la Loire et de l'Allier. Notre Délégation hongroise était menée par Peter Kovacs, le Secrétaire d'Etat chargé de l'Eau au Ministère du Développement Rural.

Diverses visites sur le thème des aménagements de rivière et de la protection contre les inondations ont agrémenté cette semaine de travail et d'échanges.

Des rencontres avec les techniciens et les Elus ont été ainsi programmées sur différents ouvrages écrièteurs de crues, où a été présenté le système d'alerte.

Après une visite à la Salmoniculture de Chanteuges, la Délégation hongroise a pu se familiariser avec la restauration des milieux naturels de la Rivière Ondaine, ainsi que la lutte contre les plantes envahissantes.

Dans le cadre de notre partenariat franco-hongrois, des réflexions sont en cours pour élargir notre coopération à un Pays tiers : l'Ukraine ou la Roumanie par exemple, qui partagent le Bassin de la Tisza avec la Hongrie.

**Peter Kovacs**

Secrétaire d'Etat chargé de l'Eau  
Ministère du Développement Rural  
[peter.kovacs@vm.gov.hu](mailto:peter.kovacs@vm.gov.hu)

[www.kvvm.hu](http://www.kvvm.hu)



## Roumanie



### La Directive-Cadre sur l'Eau et l'hydro-morphologie

#### Défis et implications

Une mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau et l'atteinte de son objectif de "Bon Etat" écologique pour toutes les Masses d'Eau dépendent de l'identification, de l'évaluation et de la maîtrise de toutes les pressions anthropiques qui s'y exercent, y compris les pressions exercées sur la structure physique des cours d'eau.

Ainsi, l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs hydro-morphologiques assez puissants pour enregistrer la

modification de l'état écologique des Masses d'Eau (cours d'eau) et aider les décideurs à identifier les actions prioritaires, à différentes échelles spatiales et temporelles, est une préoccupation importante à travers l'Europe.

Selon le **Plan National Roumain de Gestion par Bassin (2009)**, sur un total de 3.399 Masses d'Eau, 1.241 Masses d'Eau (représentant 36,5 % de toutes les Masses d'Eau) risquent de ne pas atteindre les objectifs environ-

nementaux à l'horizon 2015. Près de la moitié de ces Masses d'Eau à risque présentent des modifications hydro-morphologiques importantes (15 % de toutes les Masses d'Eau identifiées sont fortement modifiées).

**Compte-tenu des modifications hydro-morphologiques identifiées dans les rivières roumaines, il est crucial, pour mettre en œuvre la Directive-Cadre sur l'Eau, d'élaborer un ensemble d'indicateurs hydro-morphologiques.**

Pour ce faire, l'Institut National d'Hydrologie et de Gestion de l'Eau a entrepris une étude, afin de développer une méthodologie pour l'élaboration d'indicateurs pour les rivières roumaines.

Cette méthodologie est une approche novatrice, car elle prend en compte les forces, les limites et les lacunes des méthodes européennes et non-européennes existantes.

Elle intègre tous les éléments hydro-morphologiques, demandés par la DCE, pour l'évaluation de l'état écologique.

**La méthode utilise un système de notation et 5 classifications pour caractériser l'hydro-morphologie de la rivière.**

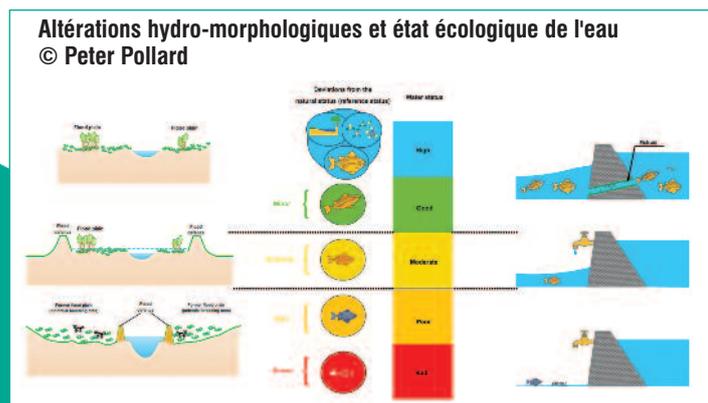
La méthodologie est destinée à donner une base scientifique au Système National de Surveillance de l'Eau et pour l'évaluation de l'Etat des Lieux.

En outre, la méthodologie doit être un outil d'aide à la décision afin d'améliorer la qualité de l'eau en Roumanie.

**Daniela Radulescu**

Directrice de l'Institut National d'hydrologie et de Gestion de l'Eau (NIHWM)  
Secrétaire Permanente du CEENBO  
[daniela.radulescu@hidro.ro](mailto:daniela.radulescu@hidro.ro)

<http://inhgacercetare.ro>



### Mieux gérer les connaissances sur l'eau en Méditerranée



Réunion "plate-forme" Barcelone - mars 2014

#### Création de Systèmes d'information partagée sur l'Eau en Méditerranée

Suite à la demande de la Conférence Ministérielle sur l'Eau pour la Méditerranée, qui s'est tenue fin 2008 en Jordanie, de pouvoir disposer de données, statistiques et indicateurs comparables, le SEMIDE et les Pays méditerranéens ont travaillé conjointement à la définition d'un projet ambitieux de renforcement des Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau en Méditerranée.

**En concertation avec le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM), le Plan d'Action pour la Méditerranée, l'Agence Européenne pour l'Environnement et la Ligue des Pays arabes, le projet vient d'obtenir la labellisation des 43 Pays-Membres de l'UpM.**

Ce projet comporte :

- **Un volet régional** visant à fournir des guides et des outils pour le renforcement de capacités, l'échange d'expériences et la démonstration

de flux de données pour permettre un rapportage international, notamment pour la Stratégie de Développement Durable en Méditerranée, la Dépollution de la Méditerranée (Medpol), et la Stratégie de l'Eau des Pays arabes. Ce volet est ouvert à l'ensemble des Pays de l'Union pour la Méditerranée. Il est basé sur les standards Européens (SEIS, WISE, INSPIRE) et les standards des Nations Unies (comptabilité économique et environnementale de l'eau).

- **Un volet national**, qui représente près de 85% du budget pour le renforcement des **Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau (SNIE)** dans les quatre premiers Pays Pilotes (Maroc, Tunisie, Jordanie et Liban).

L'intérêt suscité par le projet a conduit les partenaires à lancer des premières actions avant même la labellisation par l'UpM : ainsi les phases préliminaires de définition des SNIE ont démarré au

Maroc et en Jordanie, et une première mise en œuvre est en cours en Tunisie. Sur le plan régional, une analyse des indicateurs nécessaires à la gestion intégrée des ressources en eau a été conduite en partenariat avec le Plan Bleu et le soutien de l'ONEMA.

Les connaissances qui seront générées par ce projet permettent d'envisager de nombreuses applications.

L'une d'entre elles est la **préparation d'un Livre blanc sur l'eau en Méditerranée initiée par l'Institut Méditerranéen de l'Eau** et présentée conjointement à la labellisation de l'UpM dans le cadre d'un processus de création d'une **"plate-forme méditerranéenne de connaissances sur l'eau"**.

Face aux enjeux vitaux auxquels la Région Méditerranéenne doit faire face, cette **"plate-forme méditerranéenne des connaissances sur l'eau"** est un préalable incontournable pour le développement de politiques durables de gestion intégrée des ressources en eau et leur adaptation au changement climatique.

La 1<sup>ère</sup> étape de mise en œuvre couvrira six Pays Pilotes (Jordanie, Liban, Monaco, Maroc, Espagne et Tunisie), tout en restant ouverte à l'implication d'autres Pays.

#### Un Réseau pour améliorer la gestion des ressources en eau

Afin de mieux partager les expériences en Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans les Pays du Sud de la Méditerranée, et d'accompagner les acteurs locaux dans sa mise en œuvre, l'**Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) en association avec le SEMIDE, le CEDARE et des ONG Nationales au Maroc, en Egypte, Jordanie et Palestine, ont lancé le projet "Réseau Régional de Connaissances sur l'Eau" (RKNOW) avec un cofinancement de la Commission Européenne dans le cadre de la Politique de Voisinage de l'UE.**

Quatre thèmes ont été sélectionnés pour structurer les travaux en sous-réseaux thématiques pour les 3 ans du projet : gouvernance, nexus énergie-alimentation-eau, technologies durables, eau et changement climatique.

**Eric Mino**  
UT SEMIDE  
[e.mino@semide.org](mailto:e.mino@semide.org)

[www.semide.net](http://www.semide.net)



Union pour la Méditerranée  
Union for the Mediterranean

## Tunisie

### "REACH-CLP" :

#### Jumelage européen sur la gestion et le contrôle des produits chimiques

L'Office International de l'Eau, l'Agence autrichienne pour l'Environnement, l'INERIS et l'Agence suédoise des Produits Chimiques participent à la réalisation du jumelage européen **"Appui institutionnel en matière de gestion et de contrôle des produits chimiques en Tunisie"**, lié à l'application des règlements européens **"REACH"** (enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques) et

**"CLP"** (classification et étiquetage des substances et mélanges chimiques dangereux).

Ce projet vise à promouvoir en Tunisie une industrie plus respectueuse de la santé et de l'environnement tout en renforçant sa compétitivité et en préparant le tissu industriel tunisien aux mutations managériales, organisationnelles et technologiques.

**Le projet comporte des actions concourant au renforcement de l'assise juridique, à l'établissement d'une organisation institutionnelle et au renforcement des capacités d'intervention du Centre Technique tunisien de la Chimie.**

Ce projet, financé par l'Union Européenne, s'est déroulé entre mars 2012 et mars 2014.

**Mme Khaoula Cherif**  
RTA counterpart  
[kcherif.dfi.ctc@planet.tn](mailto:kcherif.dfi.ctc@planet.tn)



### Effets du changement climatique sur les rivalités d'usages de l'eau en Région Méditerranéenne

Un projet de recherche international et multidisciplinaire, financé par le 7<sup>ème</sup> Programme Cadre de la Commission Européenne, "CLIMB" (**CL**imate **I**nduced **C**hanges **O**n the **H**ydrology **O**f **M**editerranean **B**asins) cherche à évaluer les effets du changement climatique sur les hydro-systèmes méditerranéens et, en utilisant des techniques de télédétection, de modélisation hydrologique intégrée et d'analyses des facteurs socio-économiques, à réduire les incertitudes sur l'évaluation des impacts.

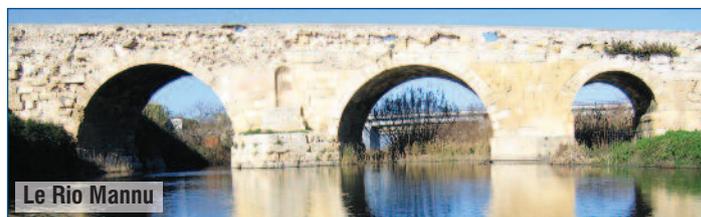
**Les 7 Bassins Versants étudiés** (en Italie, France, Turquie, Territoires Palestiniens, Egypte et Tunisie) sont tous déclarés comme très vulnérables au changement climatique : le Bassin de la Rivière Noce, situé dans les Dolomites du Nord-Est de l'Italie, l'Etang côtier de

Thau en France, le Bassin du Rio Mannu, situé au Sud de la Sardaigne, la Baie d'Izmit en Turquie, le Bassin de l'Oued Chiba au Cap Bon en Tunisie, le Nord du Delta du Nil en Egypte et l'Aquifère côtier de la bande de Gaza.

Un des volets du projet vise à étudier les rivalités d'usages actuelles et leur évolution selon les scénarios d'impacts du changement climatique sur l'hydrologie des bassins versants modélisés dans les projets.

**Le bassin est préconisé comme le cadre et l'échelle géographique pertinents pour la gestion de l'eau.**

Cependant, les interventions pour faire face aux nouvelles pressions sur la demande nécessitent aussi des actions à d'autres échelles du territoire, notamment des éventuels transferts d'eau inter-bassins.



Le Rio Mannu

Les premiers résultats de la recherche dans 4 des 7 sites étudiés semblent montrer que la rareté de la ressource augmente avec le renforcement du caractère aride de la région.

Les mesures d'économie d'eau favorisent le développement de nouvelles activités ou l'intensification des activités existantes. Le manque d'eau se traduit par la recherche d'autres ressources. Les seules limites semblent donc être techniques, incluant la capacité à financer des ouvrages hydrauliques d'envergure, notamment des grands systèmes de transfert d'eau depuis d'autres bassins.

Ainsi, le périmètre d'étude des rivalités d'usages dans chaque bassin étudié, qui demeure cohérent pour ses limites hydrologiques, doit être reconsidéré, en incluant aussi les bassins voisins, qui pourraient être concernés par des transferts d'eau vers leurs voisins déficitaires, ce qui ne fera que créer d'autres conflits d'usage à une échelle encore plus large.

**Claudia Cirelli**

UMR CNRS Citeres, Université de Tours

Fax : +33 (0)2.47.36.15.32

[claudia.cirelli@univ-tours.fr](mailto:claudia.cirelli@univ-tours.fr)

[www.climb-fp7.eu](http://www.climb-fp7.eu)

## Turquie



BANQUE MONDIALE



### Présentation de systèmes de partage de l'eau

Dans le cadre de l'assistance technique qu'elle fournit au Ministère turc de la Forêt et de l'Eau, la **Banque Mondiale** a souhaité que soit présentée l'expérience de terrain de la répartition de l'eau dans les bassins fluviaux français rencontrant des pénuries d'eau.

Les principaux Organismes concernés dans le Sud de la France sont l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Société du Canal de Provence, l'Association Syndicale Autorisée des Canaux de Gap et de Ventavon, en particulier, qui ont témoigné de leur expérience de gestionnaire en situation de pénurie d'eau :

- **Au niveau du bassin**, sur la définition des priorités de répartition entre les utilisations et leur mise en œuvre opérationnelle, du point de vue de **l'Agence de l'Eau du Bassin et de la Compagnie d'Aménagement Régionale**, chargée des infrastructures ;
- **Au niveau local**, où les **Associations Syndicales Autorisées (ASA)** ont été renforcées par la Loi de modernisation de 2004 et continuent à remplir leur rôle important dans la transmission de leur expérience de la gestion de l'eau et du savoir-faire en situation de pénurie.

L'étude d'une quarantaine de pages en anglais, explore :

- **Les cadres juridiques et politiques de la gestion de l'eau**, y compris le système d'autorisations des prélèvements, les activités de Police des Eaux, et les derniers développements dans la mise en œuvre de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau ;
- **Les mécanismes de planification et de répartition de l'eau au niveau du bassin**, selon l'expérience de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;
- **Le système hydraulique Durance-Verdon de gestion d'infrastructures à usages multiples** : analyse historique, coordination des politiques sectorielles et questions de gouvernance ;

- **Les conditions opérationnelles et légales de la gestion de l'eau en situation de raréfaction par les associations d'usagers** : les caractéristiques des Associations Syndicales Autorisées de Basse et Moyenne Durance, les enjeux des "droits d'eau", et le cas particulier des restrictions organisées sur le Canal de Gap.

Un Séminaire International a été co-organisé par la Banque Mondiale et le Ministère turc de l'Eau et des Forêts, les 30 et 31 octobre 2013 à Ankara, afin de présenter les études de cas identifiées.

**Guy Alaerts**

Chef de Projet - Banque Mondiale

[Galaerts@worldbank.org](mailto:Galaerts@worldbank.org)

[www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org)



Lac de Serre-Ponçon  
Alpes-de-Haute-Provence



### 3 jumelages institutionnels européens

#### Jumelage Directive Inondation :

Ce jumelage européen "renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la Directive Inondation" vise à soutenir la Direction Générale de la Gestion de l'Eau du Ministère des Forêts et de l'Eau dans sa nouvelle mission de coordination pour une meilleure gestion du risque inondation en Turquie.

Ce projet est mis en place pour 2 ans avec l'appui des principales Institutions Publiques Françaises et Roumaines travaillant sur cette Directive dans leur pays respectifs : Direction Générale pour la Prévention des Risques du MEDDE, Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement Méditerranéen (CEREMA), l'Administration Nationale "Apele Romane" et son Institut d'Hydrologie et de Gestion de l'Eau. Le projet vise en particulier :

- La transposition de la Directive Inondation dans la législation turque et l'adaptation de l'organisation institutionnelle ;
- La mise en œuvre pratique des 3 étapes d'élaboration d'un Plan de Gestion des Risques Inondation dans le Bassin Pilote du "Bati Karadeniz", se déversant dans la Mer Noire,



Kick-off meeting du jumelage "eaux de baignade"

- L'organisation de la consultation des usagers au sein d'un Comité de Bassin.
- L'élaboration d'un guide méthodologique et la réalisation de formations, pour diffuser les enseignements du Bassin Pilote dans 3 autres bassins dans le cadre du jumelage et ultérieurement dans les autres bassins turcs.
- La préparation du Plan National de mise en œuvre de la Directive Inondation.

#### Jumelage Directive Eaux de Baignade :

Depuis janvier 2013 et pour deux ans, le jumelage européen sur la Directive sur les Eaux de Baignade en Turquie est conduit par l'Office International de l'Eau pour le compte du Ministère français des Affaires Sociales et de la Santé, en collaboration avec le Minoprio italien, mandaté par le Conseil Régional de la Lombardie.

La Directive sur les Eaux de Baignade présente une stratégie globale se basant sur :

- de nouvelles méthodes de calcul pour une appréciation plus représentative de la qualité des eaux et la classification des sites de baignades ;
- l'amélioration de la qualité des données ;
- l'élaboration de profils des zones de baignade, avec un plan d'actions pour améliorer la qualité des eaux ;
- la mise en place de mesures de gestion en cas de circonstances exceptionnelles ;
- la prise en compte des risques liés aux cyanobactéries ;
- une meilleure information du public ;
- l'amélioration des capacités techniques des laboratoires de contrôle.

Les premiers résultats et la Lettre d'information du projet sont disponibles sur un site Internet dédié en anglais et turc :

[www.aquacoop.org/turkeybw](http://www.aquacoop.org/turkeybw)

#### Jumelage Monitoring

#### Directive-Cadre sur l'Eau :

Ce jumelage européen, portant sur l'application de la Directive-Cadre, est conduit depuis septembre 2011 par les Pays-Bas, la France et l'Espagne et vise à appuyer le Ministère turc des Forêts et de l'Eau pour l'élaboration des Plans de Surveillance pour six bassins pilotes et d'un Plan de Surveillance National, afin d'évaluer l'état écologique des fleuves, des lacs, des eaux de transitions et des eaux côtières.

Plusieurs visites de terrain ont permis d'illustrer concrètement les explications sur les rôles de chaque institution et sur les méthodes utilisées dans les trois Pays-Membres de l'Union Européenne.

Par exemple, après plusieurs formations en Turquie, du 6 au 12 octobre 2013, un voyage d'étude en France a permis à une délégation de 22 représentants turcs de mieux connaître l'organisation institutionnelle et les aspects pratiques des plans de surveillance.

#### Huseyin Akbas

Ministère des Forêts et de l'Eau  
Jumelage Inondation

[huseyinakbas@ormansu.gov.tr](mailto:huseyinakbas@ormansu.gov.tr)

#### Nermin Cicek

Jumelage DCE

[ncicek@ormansu.gov.tr](mailto:ncicek@ormansu.gov.tr)

## Jordanie



### "This is water !" Conférence sur l'eau et l'agriculture

Dans la continuité du 6<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau et dans le cadre de l'Année Internationale de la Coopération sur l'Eau, la Société Scientifique Royale de Jordanie (RSS) et l'Institut Français de Jordanie ont organisé du 4 au 6 juin 2013 à Amman une Journée de tables rondes sur l'Eau et l'Agriculture, inaugurée par SHR la Princesse Sumaya bint El Hassan, Présidente de la RSS.

L'OIEau, Secrétaire du RIOB, a été invité à présenter le Système français d'allocation des ressources en eau entre secteurs et la participation des usagers et du public dans ce processus.

Dans le contexte du printemps arabe, du déséquilibre croissant entre les besoins en eau et les ressources disponibles en Jordanie et au moment même où les Autorités Jordaniennes sont en pleine réflexion sur l'implication des usagers dans la gestion de l'eau, cette présentation suivie d'une discussion avec les

Autorités de l'eau et des représentants du "Highland Water Forum" s'est révélée particulièrement fructueuse.

Le "Highland Water Forum" est un projet pilote du Ministère de l'Eau et de l'Irrigation Jordanien pour la mise en œuvre du principe de concertation dans la gestion locale de ressources souterraines rares et partagées, soutenu par la GIZ, en étroite collaboration avec l'Ambassade de France.

[www.rss-jo](http://www.rss-jo)



الجمعية العلمية الملكية  
Royal Scientific Society



Echange entre les représentants du Ministère et ceux des agriculteurs



12<sup>ème</sup> Conférence Internationale  
"EURO-RIOB 2014"  
Bucarest - Roumanie - 12 - 15 Novembre 2014  
Enregistrement en ligne sur : [www.riob.org/euro-riob-2014](http://www.riob.org/euro-riob-2014)

# [www.riob.org](http://www.riob.org)



## Le site Internet de la Gestion par Bassin dans le Monde

- Le Réseau International des Organismes de Bassin
- Les Réseaux Régionaux des Organismes de Bassin :
  - Afrique - RAOB
  - Amérique Latine - RELOB
  - Amérique du Nord - ROBAN
  - Asie - NARBO
  - Brésil - REBOB
  - Europe Centrale - CEENBO
  - Europe Orientale, Caucase, Asie Centrale - EECCA-NBO
  - Méditerranée - REMOB
- "EURO-RIOB" :  
Pour l'application de la Directive-Cadre Européenne
- Manuels de la Gestion Intégrée des Bassins
- Forum Mondial de l'Eau 2015 de Daegu-Gyeongju
- "Pacte Mondial pour une Meilleure Gestion des Bassins"

**Liens privilégiés vers les sites :**  
[worldwaterforum7.org](http://worldwaterforum7.org) / [worldwatercouncil.org](http://worldwatercouncil.org)  
[gwp.org](http://gwp.org) / [oieau.org](http://oieau.org) / [semide.net](http://semide.net)  
[unesco.org](http://unesco.org) / [water.europa.eu](http://water.europa.eu)  
[european-region-wwf2012.eu](http://european-region-wwf2012.eu)  
[unece.org/env/water](http://unece.org/env/water)  
[oecd.org](http://oecd.org)



Secrétariat : Office International de l'Eau  
21, rue de Madrid - 75008 PARIS - FRANCE  
Tél. : +33 1 44 90 88 60 - Mail : [info@riob.org](mailto:info@riob.org)  
N° ISSN : 1026-0331 - En ligne : 2310-5860



Flashcode

La "Lettre du RIOB" est éditée avec le soutien des Agences françaises de l'Eau, de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et du Ministère français de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

Directrice de la publication : Christiane RUNEL  
Rédaction - Traduction : Gisèle SINE  
Maquette : Frédéric RANSONNETTE  
Impression : GDS Imprimeurs - Limoges